

n°7  
2011

# Réflexions croisées sur les migrations en Afrique de l'Ouest

Dossier coordonné par Anne-Laure Counilh et Hélène Simon-Lorière

e-migrinter

## ■ EDITORIAL

Trajectoires migratoires et pratiques urbaine : réflexions sur les mobilités ouest-africaines

## ■ DOSSIER

Textes issus de la journée d'étude sur les migrations en Afrique de l'Ouest.  
Poitiers, le jeudi 17 février 2011.

## ■ VIE DU LABO

Journées d'étude, séminaires, colloques et soutenances

## ■ NOTES DE LECTURE



*e-migrinter*

est une revue en ligne éditée par  
le laboratoire MIGRINTER

Maison des Sciences de l'Homme et de la  
Société (MSHS)  
Bâtiment A5  
5, rue Théodore Lefebvre  
F-86000 POITIERS

☎ 05 49 45 47 87

✉ [e.migrinter@gmail.com](mailto:e.migrinter@gmail.com)

ISSN : 1961-9685

**Directeur de la publication**  
Mohamed Kamel Dorai

**Responsable scientifique**  
Cédric Audebert

**Secrétaire scientifique**  
Anne-Laure Counilh

**Réalisation technique**  
Carole Tardif

**Comité éditorial**  
Cédric Audebert  
William Berthomière  
Marie Chabrol  
Anne-Laure Counilh  
Mohamed Kamel Dorai  
Gilles Dubus  
Françoise Dureau  
Patrick Gonin  
Christophe Imbert  
Véronique Lassailly-Jacob  
Mickaël Quintard  
Philippe Venier

**Correspondant(e)s**  
Gunhild Odden (SIK, Norvège)

**Logotype**  
Réalisation : Longueurs d'Ondes

**Photo de couverture**  
©Anne-Laure Counilh, Dakar, 2008

## Réflexions croisées sur les migrations en Afrique de l'Ouest

Textes issus de la journée d'étude du 17 février 2011 à Poitiers

Dossier coordonné par Anne-Laure Counilh et Héléne  
Simon-Lorière

### Éditorial

Trajectoires migratoires et pratiques urbaines : réflexions sur les  
mobilités ouest-africaines. *Anne-Laure Counilh et Héléne Simon-  
Lorière*. ..... 3

### Dossier

**1<sup>ère</sup> partie : Trajectoires migratoires et migrants « acteurs »**  
La circulation migratoire des mineurs dit « non accompagnés »  
entre le Sénégal et l'Espagne. *Elb Ousmane Cissé et Daniel Senovilla  
Hernandez* ..... 6

Les Maliens en France et aux États-Unis : trajectoires et pratiques  
transnationales dans des espaces migratoires différenciés. *Clair  
Boulangier et Kevin Mary* ..... 17

Face au terrain : sensibilités plurielles et adaptations singulières.  
*Mickaël Quintard* ..... 28

**2<sup>ème</sup> partie : Pratiques urbaines des migrants**  
Une entrée par le logement pour comprendre les pratiques  
circulaires des migrants à Ouagadougou. *Julie Chapon et Guillaume  
Leroux* ..... 36

Temporalités, parcours et transit migratoires : l'insertion urbaine  
en question à Conakry et Nouadhibou. *Anne-Laure Counilh et  
Héléne Simon-Lorière* ..... 58

**Vie du Labo**

« Le traitement des mineurs non accompagnés et séparés en Europe. Une étude comparative de six pays ». Thèse soutenue le 8 juillet 2010 à l'Université Comillas de Madrid. *Daniel Senovilla Hernandez* ..... 75

« Représentations et valorisation de l'indigène par les élites en Colombie. Une construction locale de l'altérité dans un contexte globalisé ». Thèse soutenue le 8 novembre 2010 à l'Université de Poitiers. *Jean-Paul Sarrazin* ..... 78

« Migrants dans la ville. Une étude socio-anthropologique des mobilités migrantes à Salamanque ». Thèse soutenue le 9 novembre 2010 à l'Université de Poitiers. *Gunbild Odden* ..... 81

Cycle de conférences sur l'histoire des migrations internationales et la lutte contre les discriminations, Espace Mendès-France, Poitiers, 2010-2011. *Mickaël Quintard* ..... 86

« Les migrations internationales peuvent-elles contribuer au développement des régions de départ ? » Café Géographique, Strasbourg, 8 décembre 2010. *Marie Chabrol* ..... 89

« Méditerranée Sud : Le retour du cosmopolitisme ? Mobilités, altérités et reconstructions identitaires sur la rive sud de la Méditerranée », Colloque organisé à Rabat, les 8, 9 & 10 juin 2011. *Anne-Laure Counilh* ..... 91

**Note de lecture**

*Khalid Rhimou, Mickaël Quintard* ..... 93

## Éditorial

### Trajectoires migratoires et pratiques urbaines : réflexions sur les mobilités ouest-africaines

Anne-Laure Counilh & Hélène Simon-Lorière

**L'**idée de ce dossier est née de l'initiative des doctorants du laboratoire MIGRINTER de réfléchir ensemble sur les mobilités ouest-africaines. À partir du constat que plusieurs d'entre nous menaient leurs recherches sur des terrains ouest-africains, nous avons souhaité partager nos réflexions lors d'un séminaire qui s'est tenu le 17 février 2011 à la MSHS de l'Université de Poitiers. Au-delà de la diversité de nos thématiques et de nos approches, nous avons décidé de travailler en binôme pour enrichir et croiser nos travaux. La journée de séminaire s'est articulée autour de deux grands thèmes : les trajectoires migratoires (1) et les pratiques des migrants (2) ; thèmes autour desquels s'articulent le dossier.

À travers des discussions informelles sur nos expériences de terrain, des questionnements communs sont apparus et des problématiques récurrentes ont retenu notre attention. Nous avons alors décidé de relever le défi de travailler en binômes en croisant nos regards sur ces thématiques. Les contributions réunies ci-après sont le résultat de cette démarche qui nous a amenés à réfléchir tous ensemble, puis en groupes thématiques, puis par deux, et enfin de nouveau tous ensemble avec le public et les discutants. A cet égard, nous tenons à adresser nos vifs remerciements à Philippe Gervais-Lambony (Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense) et à Jérôme Lombard (chargé de recherche à l'IRD) pour nous avoir apporté leurs critiques éclairantes lors de cette journée.

Les trajectoires migratoires constituent le premier grand thème autour duquel a travaillé une partie d'entre nous à partir de données de terrain.

**Daniel Senovilla** et **Elh Ousmane Cissé** proposent une réflexion sur le thème de la circulation des mineurs migrants entre le Sénégal et l'Espagne. Après avoir identifié dans un premier temps le rôle des différents acteurs impliqués dans le processus de départ au Sénégal (le mineur migrant lui-même, sa famille, ainsi que les différents intermédiaires), ils interrogent la pertinence de la définition et du traitement du mineur étranger non accompagné et séparé au regard des normes élaborées aux échelles internationale, européenne puis espagnole. Ils attachent une attention particulière à la pratique du « confiage » de

ces mineurs sénégalais, sous l'autorité d'un adulte parfois lui-même migrant en situation irrégulière, pour mettre en avant les effets juridiques de la prise en compte de cette réalité.

**Claire Boulanger** et **Kévin Mary**, qui travaillent respectivement sur les Maliens de France et sur les Maliens d'Amérique du Nord, mettent en perspective leurs travaux de manière à comparer les champs migratoires reliant le Mali à ces deux espaces. La première différence réside dans le constat que les migrants concernés sont de catégories sociales différentes et que la structuration de ces champs semble stabilisée entre le Mali et la France alors qu'elle est encore en construction entre ce pays d'Afrique francophone et les Etats-Unis. Dès lors, ils interrogent la notion de transnationalisme au prisme des conséquences entraînées par ces disparités sur les relations que les émigrés entretiennent avec leur pays d'origine, en termes de communication, d'échanges de biens, de capitaux, d'idées, de pratiques ou encore de jeux d'influences.

**Mickaël Quintard** s'est penché sur les aspects méthodologiques de la recherche de terrain. À partir de son expérience de doctorant dont le terrain au Niger a été récemment remis en cause, il cherche à construire une réflexion sur la place du terrain en géographie dans le contexte d'un terrain sensible. Il revient sur les événements qui perturbent depuis quelques temps les recherches dans les espaces sahariens et pose la question de la pertinence d'y faire du terrain dans un contexte dangereux pour l'intégrité physique du chercheur. Son article raconte un « glissement de terrain ». Il replace dans un contexte théorique et méthodologique la question du terrain « sensible » avec d'habiles variations sur les terrains « minés » et les terrains « perdus », sans omettre l'espoir d'un terrain renouvelé.

Notre second thème a permis de travailler sur les pratiques des migrants, notamment autour de la notion de l'habiter.

**Guillaume Le Roux** et **Julie Chapon** mettent en regard des approches quantitatives et qualitatives sur un terrain commun de recherches, Ouagadougou. Ils s'intéressent tous deux aux pratiques urbaines de circulants (leurs logiques résidentielles, leurs activités) avec deux orientations différentes : l'une cherchant à éclairer les relations entre circulations et répartition sur un territoire urbain et l'autre cherchant à comprendre les pratiques d'un groupe de circulants. Ils soulignent les défis qui se posent à eux en termes d'observation et d'analyse de ces circulations (rythme, mise en relation des lieux, réseaux sociaux, pratiques dans les lieux) et mettent en avant le logement comme une clef pour éclairer ces pratiques.

**Anne-Laure Counilh** et **Hélène Simon-Lorière** essaient de rapprocher leurs observations et analyses sur des populations qui se sentent en transit dans deux contextes différents : des migrants à Nouadhibou (Mauritanie) d'une part, des réfugiés à Conakry (Guinée) d'autre part. Elles mettent en valeur le rôle des temporalités (temps de la survie quotidienne, durée de présence en ville, temps du projet migratoire mis en lien avec celui du parcours déjà accompli) dans les pratiques urbaines de ces migrants, en termes de logements et de mobilités urbaines, et dans leurs relations aux autres citoyens, en insistant sur les conséquences du sentiment de transit et sur les tensions observées entre immobilité et hyper-mobilité.

À travers ces cinq articles, des thèmes ont attiré notre attention pour poursuivre la réflexion dans un cadre plus large que celui de l'Afrique de l'Ouest. Certaines notions sont anciennes mais demeurent des axes de

réflexion fondamentaux, comme le transnationalisme ; d'autres réapparaissent sous des formes nouvelles et à approfondir, comme les notions de co-présence et d'habiter. Ces réflexions n'auraient pas pu se développer de la même manière sans le soutien de l'équipe d'*e-migrinter* que nous remercions chaleureusement de nous avoir donné l'opportunité de publier ces quelques idées en train de se construire. Enfin, nous témoignons notre gratitude à nos camarades

doctorants pour s'être investis avec sérieux et dynamisme dans cette aventure.

Anne-Laure Counilh  
Doctorante en géographie  
Migrinter UMR 6588  
CNRS – Université de Poitiers  
[alcounilh@gmail.com](mailto:alcounilh@gmail.com)

Hélène Simon-Lorière  
Doctorante en géographie  
Migrinter UMR 6588  
CNRS – Université de Poitiers  
[hsimonloriere@gmail.com](mailto:hsimonloriere@gmail.com)

## DOSSIER

1<sup>ère</sup> partie :

## Trajectoires migratoires et migrants « acteurs »

La circulation migratoire des mineurs  
dits « non accompagnés » entre le Sénégal et l'Espagne

Elh Ousmane Cissé &amp; Daniel Senovilla Hernández

**L'**idée d'écrire un article commun sur la circulation migratoire des mineurs sénégalais vers l'Espagne a émergé à la suite d'une réflexion collective des doctorants de Migrinter sur les mobilités en Afrique de l'Ouest. A cette occasion, la question des mineurs nous est apparue particulièrement pertinente à partir de la prise en compte des stratégies déployées aussi bien au niveau du pays de départ que de celui d'arrivée.

La plupart des recherches sur le sujet s'intéressent surtout aux politiques mises en place par les pays européens pour la gestion de ces flux. Certaines s'intéressent aux modèles d'accueil développés par les pays européens pour mieux maîtriser l'accueil des mineurs étrangers, mais il existe un véritable déficit de travaux scientifiques sur les stratégies mises en place par les acteurs de la migration dans les pays d'origine pour faciliter le départ des candidats.

Le Sénégal est un pays de tradition migratoire ancienne vers les pays du Nord. Cette mobilité concernait « les gens du fleuve » originaires des villages de la vallée du fleuve Sénégal particulièrement touchée par la grande sécheresse des années 1960. Cette période de sécheresse a coïncidé avec la période d'appel de main-d'œuvre de la France. « *Même après l'avènement des indépendances, l'accord multilatéral ratifié notamment avec la Fédération du Mali en 1960, puis avec le Sénégal en 1961 après la rupture de la Fédération établissant la libre circulation des personnes entre États membres de la communauté : les Sénégalais, les Maliens et les Mauritaniens n'avaient besoin que d'une pièce d'identité nationale pour entrer en France* » (Mouhamadou Lamine Ndiaye, 1992). Ces hommes, souvent jeunes, qui partaient en France espéraient trouver des conditions économiques leur permettant de gagner de l'argent afin d'aider leurs familles restées au pays. Ainsi, les investissements de ces migrants consistaient

souvent à satisfaire les besoins de consommation des leurs. Même si la France constituait une destination privilégiée des migrants Sénégalais dans les années 1960, des pays ouest africains comme la Côte d'Ivoire ou le Burkina Faso et d'Afrique Centrale (Gabon, Cameroun, ex Zaïre et République du Congo) restaient les destinations de la majorité des migrants du fait de liens historiques (colonisation) ou géographiques (proximité) avec le Sénégal (Traoré, 1994).

L'émigration sénégalaise a cependant connu une diversification aussi bien au niveau des pays d'accueil que des lieux d'origine des migrants à l'intérieur du Sénégal. Aujourd'hui, l'émigration est devenue un phénomène national dans la mesure où les candidats à l'émigration viennent de toutes les régions du Sénégal. Cette diversification des zones de départ a ensuite entraîné une diversification des profils des migrants. C'est ainsi que des femmes et des enfants mineurs ont quitté le Sénégal pour rejoindre, souvent par voie aérienne, leurs maris ou parents installés en France ou en Europe. Aujourd'hui, on constate également le départ en Europe d'enfants mineurs non accompagnés hors du cadre du regroupement familial avec pour objectif de travailler ou de bénéficier d'une formation qui leur permettrait de gagner de l'argent afin d'aider leur famille. Ces mineurs ont des parcours migratoires par étapes et des moyens de transports souvent divers. C'est le cas des mineurs que nous avons interrogés dans le quartier de Hann à Dakar et qui, pour la plupart d'entre eux, ont embarqué sur des pirogues pour rejoindre l'Europe par voie maritime via les Îles Canaries. Certains d'entre eux sont amenés au cours de leur voyage à transiter par la Mauritanie ou le Maroc.

En Espagne, pays devenu aujourd'hui l'une des principales destinations de travailleurs migrants dans le monde, les arrivées de mineurs qui ne sont pas accompagnés de leurs parents ou de leurs

tuteurs légaux ont commencé timidement dans les années 1990. Jusqu'au début des années 2000, la très grande majorité des mineurs migrants arrivant en Europe était d'origine marocaine (90% des mineurs non accompagnés accueillis en Espagne étaient marocains). Ce n'est qu'à partir de l'année 2005 qu'ont commencé les arrivées de mineurs originaires d'Afrique de l'Ouest, en particulier du Sénégal, aux Îles Canaries. En 2006, 931 mineurs dits « non accompagnés » sont arrivés aux Îles Canaries, presque la moitié (453) étant de nationalité sénégalaise, sur un total de plus de 31 000 immigrés arrivés dans l'archipel par voie maritime<sup>1</sup>. En 2007 et 2008, les chiffres ont légèrement baissé mais les mineurs non accompagnés comptabilisés sont estimés à 750 par an, avec une présence toujours forte des originaires du Sénégal<sup>2</sup>. À partir de 2009, un ensemble de facteurs (entre autres, l'impact de la crise économique en Espagne mais aussi le durcissement des mesures de contrôle migratoire notamment dans les différents pays d'origine) ont provoqué un fort ralentissement de ce type de migration et les arrivées de pirogues sont aujourd'hui nettement plus modestes. A la différence de 2006 plus de 31.000 personnes étaient arrivées par voie maritime aux Canaries, seulement 2 246 personnes sont arrivées par cette voie en 2009<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Source: "Dictamen de la Comisión de Estudio de Jóvenes y Menores de Canarias", Journal officiel du Parlement des îles Canaries du 28 mars 2007, p. 24.

<sup>2</sup> Un article de presse qui cite les chiffres du Gouvernement régional des îles Canaries signale l'arrivée de 752 mineurs non accompagnés en 2007 et 754 en 2008. Voir "*Canarias quiere devolver al Estado la competencia sobre niños sin papeles*", article signé par T. Bárbulo y J. Naranjo, quotidien « El País » du 29 janvier 2009. Voir aussi le Journal officiel du Sénat espagnol, série I, n° 294, du 3 août 2009, p. 151.

<sup>3</sup> Source : Journal officiel du Congrès espagnol, série D, n° 388, du 7 mai 2010, p. 538.

### Le rôle des différents acteurs impliqués dans le processus d'émigration

L'émigration des mineurs sénégalais par voie maritime implique plusieurs acteurs qui jouent chacun un rôle important dans le processus de départ. Ces acteurs sont les mineurs eux-mêmes, mais aussi les familles et d'autres personnes adultes comme les organisateurs des départs, notamment les patrons d'embarcation, les intermédiaires et les personnes qui se chargent de l'accueil des mineurs une fois qu'ils arrivent en Europe. Pour analyser le rôle des différents acteurs, une enquête a été menée à Dakar en 2009 auprès de quinze mineurs, cinq mères de famille et trois passeurs (Dakar, quartier de Hann, mars - avril 2009) et à Valence en 2010 à travers quatre entretiens avec trois mineurs sénégalais et un adulte qui accueillait des Sénégalais ayant émigré par voie maritime après leur libération des centres de rétention (Valence, Espagne, décembre 2010).

### Le rôle du mineur migrant en tant qu'acteur de son parcours migratoire

Certains mineurs réfléchissent seuls au choix de leur départ du Sénégal en pirogue, comme c'est le cas de plusieurs d'entre eux que nous avons rencontrés dans le quartier à Dakar (la majorité ne vivait d'ailleurs plus avec les parents). Beaucoup sont originaires des campagnes sénégalaises et ont l'habitude de travailler dans les grandes villes à la fin de la période de récolte. Lorsqu'ils sont en ville, ces mineurs travaillent souvent dans le commerce informel. Cette migration temporaire de travail leur permet de faire des économies et d'aider leurs parents restés à la campagne. Lors de nos entretiens, certains mineurs nous ont expliqué que leur décision de partir relevait d'une stratégie individuelle. Ces enfants avaient peur d'en informer leurs parents du fait du risque élevé du voyage en pirogue et donc du potentiel refus de leur famille. Ce risque migratoire était généralement connu des familles car « la presse et les médias dans leur ensemble font

largement état des accidents. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation, initiées par les pays européens et menées par les ONG locales ou internationales, relaient les récits de ceux qui n'ont pas réussi à atteindre le pays souhaité ou de ceux qui ont été « réadmis », rapatriés le plus souvent par les autorités espagnoles » (Gonin et Robin, 2009).

*« Mes parents n'étaient pas au courant de mon départ car je me disais qu'ils ne vont pas me laisser prendre la pirogue. Ils sont au courant de cette émigration et ils savent qu'il y a des morts. C'est pourquoi j'avais peur mais je n'ai aucun problème avec eux »* (M.B, 30/12/10, Valence)

D'autres mineurs, qui ont l'habitude de travailler comme apprentis pêcheurs dans les pirogues, étaient chargés d'amener les candidats à l'émigration et n'ont donc pas été soumis à l'obligation de payer leur voyage. Généralement, c'est cette situation d'opportunité qui les a poussés à prendre la décision de partir. Certains d'entre eux ont tenu leurs parents au courant de leur décision, mais d'autres ont préféré attendre leur arrivée en Espagne pour informer leurs parents.

*« Nous qui avons l'habitude d'aller en mer avec la pirogue pour des campagnes de pêche nous n'avions pas payé. Les autres qui ne faisaient pas partie de l'équipage payaient aux propriétaires de la pirogue une somme mais je ne sais pas combien »* (M.G, 16/04/09, Hann).

Enfin, d'autres encore qui veulent partir mais n'ont pas les moyens de payer le voyage fréquentent la plage en espérant trouver une place dans une pirogue. Les stratégies de ces enfants consistent donc à surveiller les pirogues pendant la préparation des départs ou à se cacher sous les marchandises selon les témoignages des organisateurs des voyages que nous avons rencontrés (figure n°1).

Il est important de signaler que ces enfants sont partis de leur propre gré et ne

sont pas victimes de maltraitements physiques de la part de leurs parents comme ce fut le cas de certains mineurs en provenance de pays comme le Maroc ou l'Europe de l'Est. C'est seulement la peur que leurs parents n'adhèrent pas à leur projet qui les a poussés à prendre la décision de partir sans informer

leur famille. Si certains mineurs avaient peur de mettre au courant leur famille de leur projet migratoire, d'autres ont, au contraire, été mandatés par des membres de leur famille pour prendre la voie de l'émigration maritime.

**Figure n°1 :** Des mineurs aidant les pêcheurs à préparer leurs filets de pêche sur la plage de Hann.



*Source : Cissé Elh Ousmane, Dakar, 30/03/2009.*

### **Le rôle de la famille dans la prise de décision migratoire**

Les entretiens avec certaines mères de familles ont mis en évidence l'importance de leur rôle dans le projet d'émigration de leurs enfants. Ces familles envoient leurs enfants en migration pour qu'ils puissent trouver du travail en Europe et apporter un revenu supplémentaire à la famille. Le plus souvent c'est la mère qui décide le départ de l'enfant, ce qui s'explique dans le contexte sénégalais actuel où de plus en plus de femmes deviennent chefs de ménage, notamment à

Dakar. Cette proportion de femmes chefs de ménage est plus importante dans les zones de pêche, principaux lieux de départ des candidats à l'émigration par voie maritime, où les hommes partent en mer et les femmes s'occupent du ménage pendant leurs absences. Certaines femmes ont envoyé leurs enfants en Europe par effet de mimétisme après le départ d'autres enfants du même quartier. Elles considèrent l'émigration en Europe comme une chance de réussite pour leurs enfants. Ces femmes que nous avons rencontrées travaillent dans le commerce, ce qui leur permet de financer une partie ou

parfois la totalité de la somme exigée par les organisateurs des départs pour la traversée de leurs enfants vers l'Espagne (figure n°2).

D'autres mères n'ayant pas la possibilité de réunir la somme exigée par les organisateurs des départs ont recours à l'emprunt ou à la vente de leurs effets personnels, tels que leurs bijoux, pour financer le départ de leur enfant. Ces stratégies utilisées par les mères de famille ont eu des influences sur le parcours migratoire de leurs enfants. Ces mères, contraintes de payer la dette contractée, et averties du fait que les mineurs ne peuvent

pas travailler en Espagne, ont demandé à leurs enfants de se déclarer majeurs. Cette pratique permet en effet aux mineurs de travailler en Espagne et d'envoyer de l'argent à leurs mères pour qu'elles puissent honorer la dette liée au départ.

*« Avant de venir en Espagne, ma mère m'a demandé de dire aux autorités que j'ai plus de 18 ans sinon je ne pourrais pas travailler et l'aider surtout qu'elle s'est endettée pour payer mon départ » (extrait entretien réalisé en Espagne).*

**Figure n°2 :** Des femmes vendeuses de poisson au Marché de Hann Plage.



Source : Cissé Elh Ousmane, Dakar, 2009.

Cette tendance des mères à envoyer leur enfant est liée au fait que ces femmes cherchent à protéger leur place dans des familles nombreuses et souvent polygames. La polygamie entraîne des rivalités entre les femmes, aussi le fait d'envoyer son enfant en Espagne pour qu'il travaille et aide la famille permet une revalorisation du statut de la mère vis-à-vis des co-épouses.

*« Nos maris sont polygames et nous, les épouses nous nous livrons à une véritable compétition. Ainsi la première qui parvient à*

*faire partir un fils est considérée comme la meilleure épouse »<sup>4</sup>.*

Même si les mères des mineurs ont joué un rôle déterminant dans le processus de départ de leurs enfants, d'autres personnes adultes ont également contribué à la mise en place des réseaux migratoires qui ont facilité l'émigration par voie maritime.

<sup>4</sup> Abi Samb, vice-présidente du Collectif des Femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-Sur-Mer.

## Le rôle des patrons d'embarcation et des intermédiaires dans l'organisation des départs

Le recrutement des candidats au Sénégal est soit effectué directement par les propriétaires des pirogues dans les quartiers de départ soit *via* l'implication d'autres personnes chargées de recruter des candidats hors des zones de départ. Les intermédiaires monnayent une contrepartie financière ou des places dans les pirogues. Certains intermédiaires sont originaires du quartier mais la plupart viennent d'autres régions comme Louga, Kolda, Saint-Louis et Diourbel. Selon nos informateurs, ces derniers ont beaucoup contribué à la diffusion de la pratique d'émigration par voie maritime à Hann en fournissant de nombreux candidats au départ.

*« J'ai organisé six départs vers les Iles Canaries. Pour y arriver, je faisais appel à d'autres personnes qui étaient chargées de me chercher des clients. Ces personnes étaient payées entre 25000 et 50000 Francs CFA soit 35 à 70 euros. Ils étaient au nombre de 4 dont 2 qui habitent à Hann et pour ce qui est des 2 autres l'un habite à Louga l'autre à Diourbel. » (A. G., le 08/04/2009).*

Ces intermédiaires amènent les candidats chez le propriétaire de la pirogue qui prend leurs coordonnées ainsi qu'un acompte sur le prix du voyage (généralement la moitié) ; le reste étant payé le jour même du départ. Pour d'autres organisateurs, le paiement se fait intégralement le jour de l'inscription. Au moment de l'inscription, chaque candidat donne un numéro de téléphone sur lequel il sera appelé pour être informé de la date et du lieu de départ. Une fois le recrutement des candidats effectué, les propriétaires des pirogues commencent à les préparer pour le départ.

Les patrons d'embarcation se chargent de la construction ou de la réfection des pirogues. Les propriétaires de celles-ci consultent ensuite les sites météorologiques

pour savoir si le temps est favorable au départ : pour A.G (propriétaire de pirogues à Hann), c'est seulement après avoir pris connaissance du temps qu'il décide du jour et du lieu de départ, ensuite communiqués aux candidats. Pour assurer la sécurité des passagers, certains organisateurs consultent des marabouts pour la préparation mystique de la pirogue. Ils peuvent aussi faire appel à un policier qui va se déplacer sur le lieu du départ pour assurer la sécurité et empêcher les personnes qui n'ont pas payé de monter dans la pirogue.

Ces organisateurs de départ recrutent aussi des pêcheurs capables de conduire la pirogue en Espagne. Ces capitaines ont l'habitude de conduire des pirogues pour des campagnes de pêche. Ils sont payés avant le départ. Ensuite ils bénéficient d'un voyage gratuit car une fois arrivés en Espagne, ils restent et tentent de trouver un travail.

### Une émigration facilitée par la présence d'un membre de la famille en Europe.

Les réseaux familiaux en Europe jouent un rôle important dans l'émigration de certains mineurs sénégalais. Avant le départ, les mineurs se renseignent sur les possibilités de se faire héberger dans les pays de destination. La plupart des enfants disposent du numéro de téléphone d'une personne qu'ils doivent contacter une fois arrivés en Europe. Certains des enfants affirment qu'ils seront attendus par des membres de leur famille qui sont déjà installés en Espagne. Ces personnes sont, en général, un frère, un cousin ou une simple connaissance dans le quartier qui avait déjà pris la pirogue pour rejoindre l'Europe. C'est le cas de Nd. Y dont l'enfant est en Espagne dans un centre d'accueil pour mineurs alors que son but était de rejoindre son père qui se trouvait en Italie. Cette importance du réseau familial est plus marquée chez les jeunes qui viennent des autres régions du Sénégal (Saint Louis, Louga, Kolda, Diourbel). Un organisateur de voyage nous a informé que la plupart des gens qui partent

dans les pirogues ne sont pas originaires de Dakar. Cette situation s'explique par le fait que les premiers émigrés venaient des campagnes sénégalaises et ont mis en place des réseaux (comme les associations villageoises) qui favorisent l'intégration des nouveaux venus. Ainsi, les gens de la campagne connaissent toujours un parent qui se trouve en Europe. En Espagne nous avons rencontré B.S, un sénégalais qui aurait accueilli plus de vingt migrants sénégalais arrivés en pirogue. Son rôle consistait à aller les chercher à la gare ou à l'aéroport et à les héberger le temps de leur trouver un logement. Ils les aidaient aussi à s'insérer dans le commerce informel car pour lui c'est le seul métier que peut faire un « sans papiers » en Espagne.

### La pratique du « confiage » de mineurs

La pratique du « confiage » consiste à placer son enfant biologique, le plus souvent mineur, dans une famille adoptive. Cette pratique est répandue au Sénégal et elle touche la plupart du temps des familles dont les revenus sont modestes et ne permettent pas de subvenir aux besoins de tous ses membres. Certaines familles ont recours à cette pratique dans le but de permettre à leurs enfants de bénéficier d'une formation qu'elles ne peuvent pas leur assurer. C'est le cas des enfants qui sont confiés à des marabouts pour qu'ils puissent avoir une éducation religieuse. D'autres mineurs sont « confiés » à des professionnels, comme apprentis, pour qu'ils soient formés à un métier manuel. Ces pratiques de « confiage » se sont étendues aux stratégies migratoires de certains parents afin d'assurer le bon déroulement du voyage de leur enfant. Ces mineurs sont le plus souvent confiés à un membre de la famille ou à une connaissance qui doit également voyager. Le rôle de l'adulte « responsable » consiste à veiller à la sécurité du mineur durant la traversée et à l'aider à son arrivée en Espagne.

Parfois, cette pratique de « confiage » peut avoir des conséquences néfastes pour

les mineurs. En effet, au Sénégal des enfants « confiés » se retrouvent souvent dans la rue pour faire la manche, pouvant ainsi être exposés à toutes formes de maltraitance. Aussi l'Assemblée nationale sénégalaise a-t-elle voté en 2010 une loi interdisant la mendicité des enfants dans les rues. Ces dysfonctionnements observés au Sénégal nous amènent à nous interroger sur la pertinence de la reconnaissance de la pratique de « confiage » une fois que le mineur migrant a quitté le territoire sénégalais : faut-il laisser la protection de l'enfant à l'adulte responsable auquel il est confié depuis son départ du Sénégal ou faut-il les séparer pour éviter que l'enfant ne soit exploité par l'adulte comme on a pu l'observer pour certains mineurs confiés au Sénégal ? Nous reviendrons sur cette question en analysant d'un point de vue légal les conséquences qu'impliquerait une reconnaissance de cette pratique une fois le mineur arrivé en Europe. Jusqu'à présent, les autorités espagnoles et européennes ont systématiquement séparé ces enfants des adultes à qui ils étaient « confiés ». Le témoignage qui suit illustre bien cette situation :

*« Mon fils était accompagné par son grand frère mais quand ils sont arrivés en Espagne son grand frère a appelé pour nous dire qu'il a été séparé de mon enfant. Lui, il est parti avec les autres membres de la pirogue et mon enfant a été amené par les espagnols je ne sais pas où. J'avais peur en ce moment car je me demandais pourquoi mon fils est séparé de son frère, je ne dormais pratiquement pas pendant des nuits. Un jour mon fils m'a appelé pour me dire qu'il est avec des enfants et qu'il est bien traité. C'est en ce moment que j'ai commencé à dormir tranquille. Je suis allé me renseigner vers d'autres mères de famille qui ont leur enfant en Espagne pour leur demander si leurs enfants avaient aussi été séparés de leur accompagnant et elles m'ont répondu que c'est normal, en Espagne les enfants doivent être isolés pour apprendre un métier. Quelques semaines plus tard mon fils m'a encore appelé pour me dire qu'il est*

*en train de faire une formation.* » (Y. Nd, Pêcheur, Dakar, le 24/03/2009).

**La pertinence de la définition et du traitement du mineur étranger « non accompagné » par rapport aux réalités sociales qui déterminent cette circulation migratoire**

Les résultats d'une enquête réalisée sur un échantillon de plus de 300 mineurs d'origine sénégalaise arrivés aux îles Canaries entre 2006 et 2007<sup>5</sup> confirment les résultats décrits précédemment à partir des enquêtes au Sénégal. Une majorité des mineurs sénégalais accueillis en Espagne travaillaient préalablement dans le secteur de la pêche et avait fait la traversée vers les Îles Canaries sans payer le voyage, en tant que membre d'équipage de la pirogue utilisée. Ces mineurs avaient été « confiés » par leurs familles à une personne adulte qui prenait en charge leur éducation et leur apprentissage d'un métier selon les traditions de cette pratique coutumière très répandue en Afrique de l'Ouest et n'avaient donc pas voyagé seuls mais accompagnés d'un adulte responsable. D'un point de vue juridique, doit-on considérer que ces mineurs arrivés en Espagne confiés devaient être considérés comme des mineurs sous l'autorité parentale d'un adulte responsable et, en conséquence, sous la responsabilité de cette personne ?

Avant d'essayer de répondre à cette question, il convient de rappeler brièvement les différentes définitions et termes utilisés dans le contexte européen pour désigner le phénomène de la migration indépendante de personnes mineures. Ces termes correspondent initialement aux différentes traditions politiques de gestion des mouvements de population dans chaque pays et aux différents modèles basés sur

l'application des normes internationales régissant l'octroi du droit d'asile ou la considération classique des migrants comme main-d'œuvre.

Une distinction doit être établie, d'une part, entre les mineurs qui au cours de leur processus migratoire se retrouvent totalement seuls ou accompagnés par d'autres adultes avec qui ils n'ont pas de liens de parenté et, d'autre part, ceux accompagnés par un membre de leur famille autre que leurs parents ou tuteurs légaux. Précisément, l'Observation générale n°6 du Comité des droits de l'enfant du 1<sup>er</sup> septembre 2005 a établi une double définition qui différencie les mineurs non accompagnés (ceux qui ne sont accompagnés ni par leurs parents ou tuteurs, ni par un autre membre de la famille qui aurait pu être chargé de veiller sur l'enfant) des mineurs séparés (qui sont effectivement séparés de leurs parents ou tuteurs légaux mais qui peuvent être accompagnés par d'autres membres de la famille élargie).<sup>6</sup>

Quant aux différents instruments législatifs de l'Union européenne (Directives et règlements régulateurs de l'asile et l'immigration), ils utilisent le terme de « mineur non accompagné » et proposent une définition équivalente à celle préalablement énoncée à l'article 1 de la résolution du Conseil du 26 juin 1997 concernant les mineurs non accompagnés ressortissants de pays tiers (97/C 221/03),

<sup>5</sup> Enquête Alondra réalisée par la Fondation Nouveau Soleil. Les résultats bruts de cette enquête ont été analysés lors de deux publications : Iglesias Martínez, Juan & Legaz Torres, Francisco (2009) et, Senovilla Hernández, Daniel ; Touzenis, Kristina ; Kanics, Jyothi (2010) cf. bibliographie.

<sup>6</sup> Observation générale n° 6 (2005) relative au traitement des enfants non accompagnés et des enfants séparés en dehors de leur pays d'origine, CRC/GC/2005/6 du 1<sup>er</sup> septembre 2005, alinéa 7 : « Par "enfant non accompagné" (également appelé mineur non accompagné), on entend un enfant, au sens de l'article premier de la Convention, qui a été séparé de ses deux parents et d'autres membres proches de sa famille et n'est pas pris en charge par un adulte investi de cette responsabilité par la loi ou la coutume » et alinéa 8 : « Par "enfant séparé", on entend un enfant, au sens de l'article premier de la Convention, qui a été séparé de ses deux parents ou des personnes qui en avaient la charge à titre principal auparavant en vertu de la loi ou de la coutume, mais pas nécessairement d'autres membres de sa famille. Un enfant séparé peut donc être accompagné par un autre membre adulte de sa famille ».

qui constitue à ce jour le seul instrument de droit communautaire spécifiquement consacré à ce phénomène : « *La présente résolution concerne les ressortissants de pays tiers âgés de moins de dix-huit ans qui entrent sur le territoire des États membres sans être accompagnés d'un adulte qui soit responsable d'eux, de par la loi ou la coutume, et tant qu'ils ne sont pas effectivement pris en charge par une telle personne. La présente résolution peut également s'appliquer à des mineurs ressortissants de pays tiers qui ont été laissés seuls après être entrés sur le territoire des États membres. Les personnes auxquelles s'appliquent les deux alinéas précédents sont dénommées ci-après "mineurs non accompagnés"* ».

La réglementation européenne accorde clairement donc sa préférence au terme « non accompagné » et harmonise une définition qui se fonde essentiellement sur le critère d'absence de personnes responsables de la prise en charge du mineur, conformément à la loi ou à la coutume. Mais cette définition communautaire pâtit d'un manque de précision. Elle établit tout d'abord le concept indéterminé d'« adulte responsable » sans préciser si l'on fait exclusivement référence aux titulaires de l'autorité parentale (c'est-à-dire aux parents ou tuteurs légaux) ou si cette notion peut être étendue à d'autres membres de la famille du mineur. Aussitôt après, elle précise que cet « adulte responsable » doit l'être de par la loi ou la coutume (sachant que l'on entend ici celle du pays d'origine du mineur). Nous sommes ici confrontés à un problème puisqu'il nous faudrait pouvoir connaître et apprécier les législations et coutumes des nombreux pays d'origine d'où émigrent les mineurs pour déterminer dans chaque cas si nous nous trouvons face à un mineur « accompagné » d'un adulte responsable ou non.

Finalement, le droit espagnol ne propose aucune définition du terme « mineur étranger non accompagné » (celui utilisé par les normes). En tout cas, la Loi des étrangers du 11 décembre 2009 (article 35) fait référence de façon implicite aux

personnes mineures de moins de 18 ans qui sont identifiées en situation irrégulière au moment de l'arrivée en Espagne ou sur le territoire quand elles sont soupçonnées de se trouver dans une situation de délaissement (situation définie par l'article 172 du Code Civil qui implique que les parents ou détenteurs de l'autorité parentale sont provisoirement ou définitivement incapables d'exercer leurs devoirs en tant que tels). Les mineurs qui se trouvent dans cette situation sont accueillis par les services régionaux de protection de l'enfance qui, une fois confirmées la minorité et la situation de délaissement, deviennent les tuteurs légaux de l'enfant.

Dans le cas de l'émigration des mineurs sénégalais vers les Iles Canaries, les données du terrain issues des enquêtes menées au Sénégal révèlent qu'une partie significative des enfants migrants n'affrontent pas seuls leur parcours migratoire mais souvent accompagnés par d'autres adultes auxquels ils ont été confiés par leurs parents. La question qu'on se pose à nouveau est la suivante : le système de « confiage » pratiqué dans cette région de l'Afrique peut-il et doit-il, une fois que le mineur se trouve en Espagne, être assimilé à une délégation de l'autorité parentale ? Doit-on alors considérer que l'enfant « confié » est sous la responsabilité de l'adulte accompagnateur ?

En répondant à cette question par l'affirmative, le traitement juridique du mineur migrant qui se trouve en Espagne change radicalement. Si l'on présume que l'adulte auquel le mineur a été confié essaie aussi de pénétrer clandestinement sur le territoire espagnol, le statut légal du mineur ne serait plus celui d'un mineur non accompagné mais équivalent à celui d'un enfant en situation irrégulière qui se trouve avec ses parents eux aussi en situation irrégulière. Selon les normes espagnoles et la pratique administrative courante, la conséquence directe de l'identification d'une personne étrangère qui essaie d'accéder

irrégulièrement sur le territoire implique l'ouverture automatique d'un dossier d'expulsion et le placement dans un centre de rétention pendant une période qui peut se prolonger jusqu'à 60 jours.

L'article 62 de la Loi des étrangers du 11 décembre 2009 établit que les mineurs ne peuvent pas être placés en centre de rétention sauf si le Procureur des mineurs autorise la présence des enfants de l'étranger retenu lorsque les conditions du centre le permettent. Or, la loi espagnole ne protège pas un enfant qui se trouve en situation irrégulière de l'expulsion lorsque cette dernière est liée à celle de ses parents. Autrement dit, l'expulsion de la personne adulte à laquelle le mineur a été confié entraînerait l'expulsion simultanée de l'enfant confié. On doit enfin préciser que l'expulsion ne constitue pas une sanction d'ordre pénal en Espagne, bien qu'une interdiction de territoire pouvant aller jusqu'à 5 ans y est régulièrement associée.

En somme, une hypothétique reconnaissance de la pratique coutumière du « confiage » d'un mineur sénégalais à une personne adulte qui essaie elle aussi d'entrer clandestinement sur le territoire espagnol impliquerait l'application au mineur d'un traitement légal nettement moins protecteur que celui prévu pour les mineurs considérés comme non accompagnés. Par ailleurs, l'absence habituelle de documents officiels faisant preuve de cette pratique coutumière pourrait nous inciter à penser que derrière certains confiages pourraient se cacher des situations de traite ou exploitation de l'enfant concerné.

En guise de conclusion, nous pouvons et devons faire remarquer le déséquilibre existant entre, d'un côté, l'articulation dans le contexte sénégalais d'une circulation migratoire spécifique qui engendre différentes attentes et expectatives des acteurs impliqués (enfants migrants, parents, autres adultes concernés, etc.) et, de l'autre, la nécessité européenne, ou dans ce cas

particulier espagnole, d'essayer d'encadrer cette réalité dans une logique normative. Or, si les normes nationales et européennes ne sont pas toujours capables de s'adapter et de tenir compte des différentes particularités et nuances d'une réalité sociale concrète (on accuse les Lois qui règlent le statut d'une personne étrangère de rester insensibles et d'ignorer les souffrances, les besoins et les envies légitimes de l'être humain concerné), ces carences législatives peuvent parfois avoir des effets positifs. Dans le cas des mineurs sénégalais qui voyagent vers le territoire des Îles Canaries, la non-reconnaissance de la pratique coutumière de « confiage » par les autorités espagnoles (consciemment ou par ignorance) épargne ces enfants migrants du régime des sanctions qui sera automatiquement appliqué aux migrants adultes qui les accompagnent. L'identification automatique de ces mineurs comme « non accompagnés » implique l'application d'un traitement légal *ad hoc* qui adoucit - à partir de l'incorporation de différents préceptes de la législation de protection de l'enfance - le côté sécuritaire propre aux normes du Droit des étrangers. L'autre question est de savoir si ce traitement spécifique que l'on applique aux mineurs non accompagnés est, dans la pratique, le plus adéquat et adapté à leurs besoins spécifiques de protection et à leurs objectifs migratoires.

Daniel Senovilla Hernández  
Docteur en Droit

Chercheur contractuel projet PUCAFREU  
MIGRINTER - UMR 6588 / CNRS  
[dansenher@gmail.com](mailto:dansenher@gmail.com)

Elh Ousmane Cissé  
Doctorant en Géographie  
MIGRINTER - UMR 6588  
CNRS / Université de Poitiers  
[cissemane@yahoo.fr](mailto:cissemane@yahoo.fr)

**Bibliographie :**

Adams, Adrian (1977) *Le long voyage des gens du fleuve*, Paris, Maspéro, 226 p.

Bouilly, Emmanuelle (2008) Les enjeux féminins de la migration masculine : le collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-Sur-Mer, *Politique africaine*, n°109, pp. 16-31.

Cisse, Elh Ousmane (2009) *Étude de l'émigration des mineurs sénégalais : exemple le quartier de Hann à Dakar*, Poitiers, Université de Poitiers, 103 p.

Mém. Master II : Géol. : Poitiers : 2009.

Gonin, Patrick ; Robin, Nelly (2009) Les routes migratoires par le Sénégal, in Bensâad, Ali (dir.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes : immigration sur émigration*, Paris, Karthala, pp. 137-167.

Iglesias Martinez, Juan ; Legaz Torres, Francisco (2009) *Estudio sobre la migración internacional de menores extranjeros no acompañados hacia las Islas Canarias. Perfil y expectativas*, Madrid, Instituto Universitario de Estudios sobre Migraciones & Fundación Nuevo Sol, 188 p.

Robin, Nelly ; Senovilla Hernández, Daniel (2010) The migration of unaccompanied & separated Senegalese children to Spain, in Senovilla Hernández, Daniel ; Touzenis, Kristina ; Kanics, Jyothi (dir.) *Migrating alone: unaccompanied and separated children's migration to Europe*, Paris, Éditions UNESCO, pp. 143-154.

Traoré, Sadio (1994) Les modèles migratoires Soninké et Poular de la vallée du fleuve Sénégal, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 10, n°3, pp. 61-81.

Van Lindth, Timon ; Meier, Franziska (2008) *Migration des mineurs sénégalais : le traitement et la protection des mineurs étrangers non accompagnés en Espagne, en France et en Italie*, Paris, OIM-Organisation Internationale pour les Migrations, Bureau régionale pour l'Afrique de l'Ouest., 143 p.

Willems, Ross (2008) Les fous de la mer : les migrants clandestins du Sénégal aux Îles Canaries en 2006, in Diop, Momar Coumba (dir.), *Le Sénégal des migrations mobilité, identités et sociétés*, Paris, Karthala, pp. 277-303.

## Les Maliens en France et aux États-Unis : trajectoires et pratiques transnationales dans des espaces migratoires différenciés

Claire Boulanger & Kévin Mary

**D**epuis une vingtaine d'années, un nombre croissant d'auteurs s'intéressent à la notion de transnationalisme en tant que paradigme qui permet de sortir de l'analyse unidirectionnelle du fait migratoire (qui oppose notamment pays d'émigration et pays d'immigration) et permet de comprendre l'existence de modes de vies qui transcendent les frontières (Marques, Góis, 2008).

Dans cette perspective, les migrants développent des formes actives de participation à des processus économiques, politiques, ou culturels, touchant à la fois la région ou le pays de départ et la région ou le pays de destination, réunis pour l'analyse en un espace social transnational (Faist, 2000). C'est ce que nous entendons ici par « pratiques transnationales ». L'objectif de cet article est d'analyser ces pratiques à travers l'exemple des Maliens en France et aux États-Unis.

Pour des raisons historiques, les espaces migratoires reliant la France et les États-Unis au Mali sont différents : structurés avec la France ; en construction avec les États-Unis. Si les divergences semblent à première vue « sauter aux yeux » dans cette comparaison entreprise de manière à mieux interroger deux terrains spécifiques, nous avons néanmoins pris garde de moduler systématiquement les échelles de comparaison de manière à mettre également en lumière les similitudes entre ces deux situations.

En effet, l'objectif est ici de dégager les invariants des pratiques transnationales d'une population émigrée, d'interroger l'unité et la densité des espaces sociaux où ces pratiques ont lieu, tout en restant attentif aux particularités de chacune des sociétés d'accueil, et aux origines sociales des migrants eux-mêmes. L'analyse fait ainsi ressortir des pratiques transnationales à la fois individuelles et collectives.

Après avoir brossé un court portrait de l'émigration malienne, il s'agira de cerner les influences des modèles sociétaux français et étasuniens sur les évolutions récentes de la présence malienne en leur sein, ainsi que sur les modes d'organisation de ces migrants. Enfin, l'analyse portera sur la comparaison des différentes pratiques transnationales (financières, matérielles, idéelles, etc.) des Maliens de France et des États-Unis.

## Trajectoires migratoires : entre maintien des relations historiques et diversification des horizons

### L'émigration malienne

Les autorités maliennes parlent d'une population émigrée de près de 4 millions de personnes, soit près d'un tiers de la population malienne. Ce chiffre inclut non seulement les nationaux expatriés, mais aussi leurs descendants, qu'ils soient ou non de nationalité malienne. Néanmoins, les ambassades et consulats maliens, utilisant le seul critère de nationalité, estiment le nombre de leurs ressortissants présents à l'étranger à environ 920 000. De son côté, la Banque Mondiale qui mène des recherches principalement dans le but de canaliser les remises des migrants dans le système bancaire, estime en 2010 à un peu plus d'un million le nombre de Maliens émigrés<sup>1</sup>, sachant que le mode de calcul utilisé sous-estime probablement le nombre de personnes ayant émigré dans les pays du Sud.

Or, à l'image des migrants subsahariens dans leur ensemble, les Maliens migrent peu en dehors de l'Afrique. Ainsi, le premier pays d'émigration des Maliens est la Côte d'Ivoire. Viennent ensuite le Burkina Faso, le Sénégal, le Gabon, etc. Ce tour d'horizon statistique fait donc ressortir un premier point commun de cette comparaison : les Maliens en France et aux États-Unis représentent une très faible part de l'émigration malienne ; partir en Occident, émigrer, requiert d'importantes ressources, à la fois sociales et financières.

En France, le Ministère des Affaires étrangères estime la communauté malienne en 2009 à environ 80 000 personnes, dont 48 000 avec un titre de séjour<sup>2</sup>. Considérant

les flux, c'est-à-dire l'arrivée de migrants maliens sur le territoire français, on observe une croissance irrégulière mais continue des effectifs qui passent d'environ 400 personnes par an au milieu des années 1990 à environ 2 000 au début des années 2000 pour enfin atteindre 4 500 titres de séjour en 2009 (Prioux, 2010, p. 426).

Aux États-Unis, ces flux connaissent une croissance encore bien plus rapide : ils ont été multipliés par six entre 2000 et 2009, passant de 100 à près de 600 entrées annuelles<sup>3</sup>. Quant aux données sur les stocks de migrants, le Bureau du recensement américain estimait le nombre total d'immigrés maliens vivants sur le sol américain à un peu moins de 3000 personnes en 2000. Les Maliens des États-Unis sont donc beaucoup moins nombreux que ceux de France, ce qui explique en partie les contrastes observés ci-après.

### Des espaces migratoires différenciés

#### L'espace migratoire Mali – France : un couple migratoire fruit d'une longue histoire

Après des décennies de colonisation, et donc de migration française au Mali, les migrations maliennes vers la France commencèrent au début du vingtième siècle, mais ne s'amplifièrent que dans les années 1960. En effet, la Guerre d'Algérie suscite une certaine méfiance vis-à-vis des travailleurs algériens et pousse les industriels à se tourner vers la main-d'œuvre venue d'Afrique noire. Au Mali, la multiplication des sécheresses fait peu à peu de la migration internationale un moyen de subsistance pour les communautés touchées. Les filières migratoires qui s'établissent et se structurent forment un couple migratoire entre les deux territoires. Les réseaux relient

<sup>1</sup> Fiche pays Mali disponible sur : <http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/334934-1199807908806/Mali.pdf>

<sup>2</sup> Source : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo-833/mali-350/presentation-du->

[mali-996/index.html](http://mali-996/index.html)

<sup>3</sup> Source : *Yearbooks of Immigration Statistics* (1998-2009), Department of Homeland Security (DHS), Évolution du nombre annuel de migrants maliens admis aux États-Unis (1986-2009).

deux régions en particulier : celle de Kayes, au sud ouest du Mali (qui fut la première région du Mali contemporain à être colonisée), et la région parisienne.

D'avantage fixée en France par des politiques migratoires restrictives et par le regroupement familial, la migration malienne vers l'Hexagone change de visage dans les années 1980. Nombre des hommes qui vivaient seuls dans les foyers sont rejoints par leurs familles et investissent de nouveaux espaces résidentiels. Ainsi, la structure même de ces filières est en évolution constante. Aujourd'hui, on observe la coexistence des cadres migratoires et post-migratoires avec les enfants de ces travailleurs qui n'ont pas eux-mêmes migrés ou ceux qui, arrivés à l'âge de la retraite, retournent au Mali.

En parallèle, venus effectuer leurs études universitaires en France, les intellectuels ouest-africains présents en France jusqu'à la fin des 1970, étaient pour beaucoup actifs dans la lutte pour les indépendances. Ils effectuaient un séjour de quelques années pour ensuite rentrer au Mali mener une carrière politique ou occuper des postes de cadres dans la fonction publique. Depuis les années 1980, la « dé-fonctionnarisation » de la population active malienne, causée par les Plans d'Ajustements Structurels, pousse les intellectuels africains à rechercher d'autres d'opportunités professionnelles en restant dans le pays où ils ont fait leurs études. Une recherche portant sur le niveau de formation des immigrés maliens en situation régulière dans l'Union européenne des quinze en 1990, estime à seulement 5% les personnes ayant un diplôme d'études secondaires (Docquier et Marfouk, 2005).

### L'espace migratoire Mali – États-Unis : une immigration récente en forte croissance

La migration entre le Mali et les États-Unis remonte aux années 1960, elle concernait alors des étudiants. Il ne s'agissait alors que de quelques dizaines de personnes<sup>4</sup>. C'est au cours de cette période et surtout à partir de 1990 qu'elle se diversifie et se développe, notamment grâce à l'inauguration du programme de visa d'immigrant « diversité » qui favorise les pays à faible taux d'immigration vers les États-Unis, dont le Mali. Ce programme est en fait une loterie qui permet d'obtenir une « *green card* » et de gagner son statut de « migrant ». C'est donc depuis environ une vingtaine d'années que l'émigration malienne vers les États-Unis prend son essor.

Cette croissance peut être en partie éclairée par l'évolution des politiques migratoires françaises qui tendent à faire du contexte américain un cadre plus favorable à l'arrivée de migrants maliens. S'ils soulignent le fait que l'obtention d'un visa reposait presque uniquement sur les capacités financières des demandeurs, les interlocuteurs rencontrés aux États-Unis<sup>5</sup> ont pour la plupart indiqué que l'obtention d'un visa ou d'une carte de séjour est aujourd'hui plus facile aux États-Unis qu'en France. Les lois qui conditionnent l'obtention de la nationalité française sont également plus restrictives que les lois américaines. Aux États-Unis, le droit du sol est appliqué strictement<sup>6</sup> : toute personne née aux États-Unis, de parents étrangers ou

<sup>4</sup> Source : Rapport *Open Doors* (1948-2009), *Institute for International Education* (IIE) : Évolution du nombre d'étudiants maliens aux États-Unis (1960-2009).

<sup>5</sup> Entre les mois de mars et juillet 2010, une vingtaine d'entretiens ont été menés à Washington DC et New York. L'enquête s'est concentrée sur la population étudiante, les leaders associatifs, les membres du corps diplomatique et les hauts cadres maliens travaillant à la Banque Mondiale.

<sup>6</sup> Bien qu'il soit régulièrement remis en cause, en particulier dans les États frontaliers du Mexique (Arizona, Texas, etc.).

non, en est citoyen (selon le 14<sup>ème</sup> amendement de la constitution des États-Unis).

### Sociétés d'accueil, projets migratoires, et conséquences sur les modes d'organisation communautaire

#### Le « rêve américain » et ses ambiguïtés

Les États-Unis se sont construits selon le modèle d'une société où l'ascension sociale est possible pour tous, indifféremment de l'origine. Bien que ce mythe ait été invalidé depuis, la croyance dans le « rêve américain » est toujours tenace. Ce mythe trouvait déjà un écho fort, en Afrique, notamment, grâce à l'influence de la culture populaire afro-américaine. Il a potentiellement été amplifié récemment grâce à l'élection de Barack Obama.

Dans son dernier roman, Mammadou Mahmoud N'dongo décrit la façon dont l'un de ses personnages d'origine africaine en France voit changer l'image que l'on se fait de lui en arrivant aux États-Unis : « *En France j'avais des origines africaines, c'est à New York que je suis devenu Noir* » (2010, p.169). Les Africains arrivant aux États-Unis sont Noirs, au même titre que les Afro-américains auxquels ils sont assimilés. Ils deviennent en quelque sorte une « minorité invisible ». Si cette appartenance à la communauté noire peut être utilisée pour certaines revendications (Salzbrunn, 2007), l'image idyllique des immigrés africains assimilés aux Afro-Américains doit être nuancée. Effectivement, la littérature scientifique souligne des rapports ambigus entre ces deux communautés (Mwakikagile, 2009). Ce constat est corroboré par des entretiens où les interlocuteurs font une distinction entre les catégories populaires et celles plus éduquées : « *Avec les Afro-américains, il n'y a pas vraiment de rapports. On s'en mêle beaucoup en fait car ils prennent de la drogue, ce n'est pas notre milieu, ça ne nous arrange pas du tout, peu d'américains noirs sont instruits ou intellectuels.*

*Donc des fois cela arrive qu'on nous accuse dans la rue de les avoir vendus, par ignorance des choses<sup>7</sup> ».*

#### La France donne et renvoie une image dépréciée

De son côté, la France n'est plus réellement considérée comme un pays « d'accueil ». La persistance (voir le renforcement) des rapports de domination et de la discrimination met à mal le modèle méritocratique. La mobilité sociale reste difficile pour un Malien dans la société française, quelle que soit son origine sociale ou sa formation. Les « travailleurs immigrés » doivent prouver leur capacité à s'intégrer dans la République, comme le démontre la mise en place du « Contrat d'accueil et d'intégration » rendu obligatoire en 2006 ou encore les débats récents sur « l'identité nationale »<sup>8</sup>.

Renvoyant une image dépréciative des migrants maliens, la France entraîne la dépréciation de sa propre image à leurs yeux, mais sans que cela ne remette en cause la pérennité des flux, protégés par des filières suffisamment denses.

#### Vers un rééquilibrage des profils socio-économiques

Les figures de l'accueil et de l'immigré propres à ces deux sociétés, associées aux coûts de la migration, ont créé deux « profils type » de migrants maliens : le travailleur peu qualifié en France, et le migrant hautement qualifié aux États-Unis.

Nous avons vu qu'en 1990, seul 5% des Maliens d'Europe avaient un diplôme d'études secondaires. En 2000, cette même étude estime leur part à 16%, ce qui marque une importante évolution des profils socio-économique des migrants en question. Sur le continent américain, c'est la tendance inverse

<sup>7</sup> Source : entretien réalisé à Bamako en mai 2009 auprès d'un migrant de retour des États-Unis.

<sup>8</sup> Sur cette question, voir les travaux de Gérard Noiriel ou de Pap Ndiaye.

qui se profile. On observe une sensible diminution des Maliens ayant un diplôme secondaire, au profit des moins scolarisés qui voient leur proportion passer de 7,6 % à presque 20 % en 10 ans (Docquier et Marfouk, 2005, tableau A.2-1 et A.2-2).

Les deux dernières décennies tendent donc vers un rééquilibrage des écarts de qualifications entre Maliens de France et Maliens des États-Unis. Cela est du, en France, au développement récent des politiques dites d'« immigration choisie », à l'image de la carte « Compétences et talents », un permis de travail destiné aux étrangers hautement qualifiés, à l'image du visa « H1-B » délivré aux États-Unis. Concernant la progression de l'immigration malienne moins qualifiée aux États-Unis, l'hypothèse la plus probable est celle du développement de réseaux de migrations de travail, particulièrement dans la ville de New York.

### Des projets migratoires contrastés

Lacroix *et al.* (2008, p. 27) à propos des Sénégalais de France expliquent que « l'acte migratoire est inséré dans un dispositif social et familial qui contraint les acteurs à conserver des liens avec la communauté d'origine. Ce dispositif prémunit contre l'affaiblissement des liens sociaux entre les migrants et les personnes qui n'ont pas pu émigrer. » En effet, l'objectif premier de ces migrations est d'obtenir un emploi qui permettra d'envoyer de l'argent à sa famille, restée au village. Pour garantir la continuation du projet migratoire collectif, les aînés doivent s'assurer que les jeunes dépensent une part minimum de leurs revenus dans le pays de résidence. Bien entendu, ce contrôle social n'est pas sans faille. Peu à peu, en particulier avec le regroupement familial, certains individus échappent à la pression sociale du groupe, au profit de leurs parents les plus proches - quoique cet éloignement n'aboutisse à la rupture totale qu'exceptionnellement. *A contrario*, aux États-Unis, l'entrée par les élites

a exclusivement mis en lumière des projets migratoires individuels.

Si les projets migratoires qui conduisent aux États-Unis ou en France sont relativement contrastés, il n'en reste pas moins que l'enjeu de la migration est comparable : il s'agit d'assurer l'ascension ou le maintien de son statut social au Mali, et ce, par la mobilité géographique.

### En France, une profusion d'associations de ressortissants maliens

La vie associative malienne semble plus stable comparativement à celle d'autres communautés immigrées en France. Non pas en termes organisationnels (la durée de vie des associations n'étant pas forcément longue), mais par sa densité et sa continuité. En effet, elle n'est pas animée directement par des crises politiques et sociales maliennes, mais cherche à répondre à des besoins eux-mêmes constants, que ce soit en France ou au Mali. Christophe Daum (1998), estime que dans les années 1990, près de 70% des ressortissants maliens étaient membres actifs d'une association. Aujourd'hui néanmoins, de plus en plus de leaders de ces associations se plaignent que « les jeunes ne veulent plus payer », qu'il s'agisse de jeunes migrants ou de descendants de migrants nés en France.

Le fait est que ceux-ci ont souvent investi d'autres pans de la vie associative. Organisations officialisées auprès des autorités françaises, elles forment des nouveaux partenariats (ONG françaises, collectivités territoriales, institutions diverses). La mobilisation associative devient un moyen de faire valoir leur position au sein de la société française, que ce soit au travers d'actions ciblant leur communauté en France (soutien juridique/administratif, scolaire, etc.) ou tournées vers le Mali. Concernant les élites, nos entretiens font état de leur relatif non engagement dans les associations « communautaires », ce qui marquerait une évolution par rapport aux

résultats de Abdoulaye Gueye (2001, p. 96) qui, dans les années 1980 et 1990, observait des intellectuels alors partie prenante de ces associations, souvent dans le but d'orienter leur activités. Par contre, nous avons pu observer que certains participent activement à la vie d'autres types d'associations, touchant des domaines culturels, professionnels ou se faisant le relais de partis politiques.

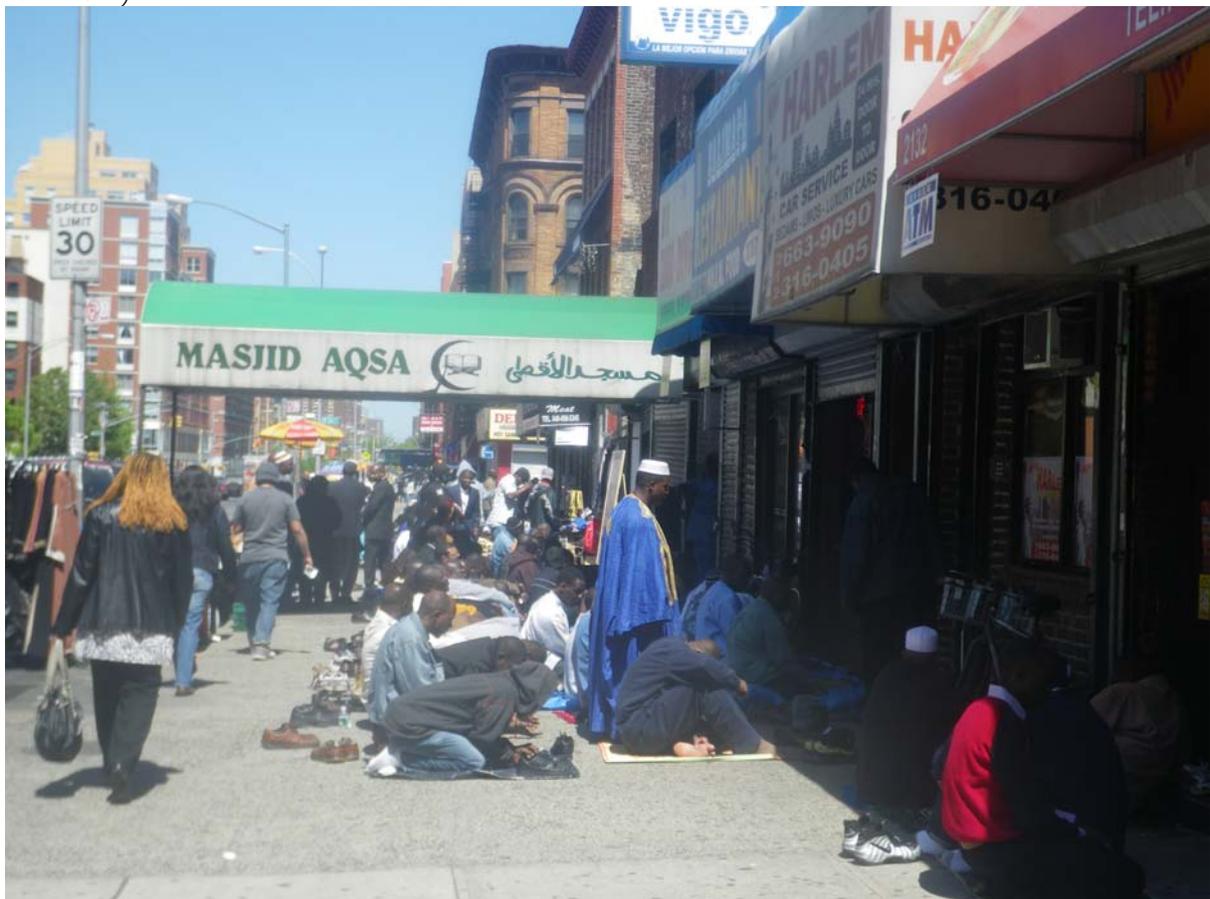
### Les développements récents des organisations communautaires maliennes aux États-Unis

La communauté malienne de plus en plus nombreuse aux États-Unis s'organise et marque sa présence sur le territoire américain. L'inauguration du Centre culturel malien, en mars 2010, en est l'un des symboles forts. Cette ONG s'est donné,

entre autres missions, celle de dispenser des cours d'histoire du Mali, de danses traditionnelles maliennes, ainsi que de langue bambara et de français. Situé à New York dans le quartier du Bronx, il s'agit du premier centre culturel malien à l'extérieur du pays. L'inauguration, quelques jours après, du siège de l'association des Maliens de New York (AMANY) est un autre symbole de la structuration de la présence malienne sur le sol américain.

Contrairement à la France et son modèle républicain de laïcité, l'approche communautaire de l'immigration aux États-Unis permet aux Maliens d'affirmer leur appartenance à la communauté musulmane des États-Unis. Aussi, dans le quartier de Harlem, les Ouest-Africains ont une mosquée à leur disposition.

**Illustration n°1 :** Prière du vendredi aux abords d'une mosquée située à *Little Sénégal* (Harlem, New York).



Source : Kévin Mary, Mai 2010.

A propos des Sénégalais de Harlem, Monika Salzbrunn (2007) estime que l'identification de ces derniers à la communauté musulmane a été un élément ayant permis leur intégration dans la société américaine. Les autorités de ce pays n'hésitant pas à contacter les leaders religieux des différentes communautés pour leurs projets sociaux, d'éducation, mais aussi commerciaux. Il en résulte, selon cette même étude, un fort sentiment d'identification aux États-Unis, plus grand du moins que celui qu'ont les migrants sénégalais de Paris envers la France.

### L'État malien de plus en plus présent

Après la chute du régime militaire de Moussa Traoré en 1991, l'État malien a modifié son « idéal national » pour faire des Maliens de l'extérieur une partie prenante de la nation, rompant avec le climat de suspicion qui régnait durant les années de dictature. Conscient des enjeux économiques et politiques que représentent les expatriés, l'État malien institutionnalise également la question migratoire en créant en premier lieu le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME), suivi de la création du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA), crée « *afin de promouvoir et protéger les intérêts des Maliens établis à l'étranger* »<sup>9</sup>.

Mais c'est surtout par leur présence auprès des migrants que les représentants du pouvoir politique malien accroissent leur influence sur la diaspora. Cette présence s'illustre à la fois dans les pays d'accueil lors de visites à Paris ou à New York, ou au travers des partis politiques et de leur représentation en France, particulièrement actives en ce moment à l'approche de l'élection présidentielle prévue en 2012. Cette présence auprès des migrants se fait aussi au Mali avec par exemple les discours d'inauguration de structures créées par des migrants, manière de démontrer la

reconnaissance de l'État malien, de façon à la fois symbolique et concrète. Un autre exemple est l'organisation du « Forum de la diaspora » (dont la première édition c'est tenue en 2003) permettant de réunir à Bamako les représentants des différentes communautés de Maliens vivant à l'étranger, dans le but affiché d'écouter leur doléances.

Portant le nom de « Centre Culturel Malien Madame ATT Lobbo Traoré », en hommage à la première dame du Mali qui en a financé une partie, ce lieu est dénoncé par certains membres de la communauté malienne des États-Unis comme étant trop personnifié et donc difficile à s'approprier par l'ensemble de cette communauté. Ce sont logiquement des proches de la Première dame du Mali qui dirigent le centre.

Cette politisation accrue des Maliens de l'extérieur se reflète également par la présence de plus en plus importante du gouvernement malien dans les organisations dites « non gouvernementales ».

Le Haut Conseil des Maliens de l'extérieur (HCME) a initialement été pensé comme une structure fédératrice des associations et amicales des Maliens de l'extérieur. Mais il est aujourd'hui contrôlé *de facto* par le Ministère des Maliens de l'extérieur, seul habilité à reconnaître les compétences des Hauts Conseils dans chaque pays d'immigration.

Ces dynamiques d'institutionnalisation et de politisation peuvent être pensées à la fois comme une consolidation du pouvoir étatique malien au-delà de ses frontières, mais aussi et conséquemment, comme un étouffement et une récupération des initiatives émanant de la société civile.

<sup>9</sup> Source : [http://www.maliens-exterieur.gouv.ml/contenu\\_page.aspx?pa=24](http://www.maliens-exterieur.gouv.ml/contenu_page.aspx?pa=24)

### Origines sociales et pratiques transnationales

Avant d'aborder les différents types d'échanges qui contribuent à densifier les espaces sociaux transnationaux qui nous occupent, rappelons que d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique, les migrants maliens sont membres de familles transnationales ou dispersées (Razy, 2007) et restent donc en communication quasi permanente avec le Mali par le biais du téléphone et d'Internet.

### Flux financiers

La Banque Africaine de Développement estime à 456 millions d'euros le montant global des transferts à destination du Mali pour l'année 2005. L'intérêt de cette étude, contrairement à celles de la Banque Mondiale, est qu'elle prend en compte les flux monétaires informels, dont elle évalue la part à 73%. Cette étude a également montré qu'avec près de 300 millions d'euros par an, la France est de loin le premier pays émetteur de ces transferts. Néanmoins, le rapport souligne l'existence d'autres « corridors » et cite la Côte d'Ivoire avec 84 millions d'euros envoyés au Mali, l'Espagne avec 47 millions d'euros, et enfin les États-Unis avec 20 millions d'euros.

Chez certaines catégories d'interlocuteurs rencontrés, les transferts financiers se font à l'inverse, au départ du Mali. C'est en particulier le cas de ceux dont les parents financent entièrement les études, un cas de figure assez courant aux États-Unis. Rien n'était envoyé au Mali par les étudiants d'origine aisée rencontrés, si ce n'est des cadeaux de manière ponctuelle, lors de vacances scolaires passées au Mali. Pourtant, certains d'entre eux ont travaillé pendant leurs études mais l'argent qu'ils gagnaient était plutôt destiné à améliorer leurs conditions de vie sur place.

Notons enfin qu'en France tout au moins, les associations contribuent

également à ce type d'échanges puisque les cotisations de leurs membres financent la construction d'infrastructures et d'équipements collectifs, voire les salaires des personnes qui y travaillent.

### Les échanges matériels

Concernant les flux commerciaux, les échanges sont de volumes très variables, depuis le grand commerçant qui utilise le fret aérien et les conteneurs marchands, jusqu'au « commerce à la valise » pratiqué par des individus circulant entre le Mali et le pays tiers, le plus souvent, en parallèle d'une autre activité professionnelle.

Concernant les flux non commerciaux, nous pouvons premièrement noter le cas du transport simple. Ni commerçants, ni donateurs, nombre de migrants maliens, sont des porteurs d'« ordonnances », c'est-à-dire de médicaments, le plus souvent accompagnés de leur prescription : une ordonnance malienne qui aura donc préalablement fait le « trajet » jusqu'au lieu de résidence du migrant. Cette pratique touche tous les profils, à l'exception de ceux aux origines sociales les plus aisées, qui pourront se permettre de s'approvisionner en médicaments directement depuis Bamako. Le caractère courant de cette pratique est lié à la fois aux coûts d'achats qui est le plus souvent assuré par les migrants, mais aussi à la qualité des produits, réputée meilleure dans les pays d'immigration. Pour transporter ces précieux colis, on choisira de préférence quelqu'un de son réseau social proche, mais en cas d'urgence, un inconnu, rencontré aux terminaux des avions à direction de Bamako, pourra devenir le précieux intermédiaire.

Une autre partie des échanges matériels est composé de dons à destination du Mali. La vie associative des Maliens de France étant plus développée que celle de leurs homologues américains, les pratiques collectives y sont plus courantes. Ainsi, les associations villageoises ou de quartier sont

connues pour leurs collectes de dons (matériel scolaire, médical, agricole, informatique) qui seront le plus souvent envoyés par conteneurs vers la localité concernée. On peut souligner que cette pratique semble de moins en moins populaire chez les bénéficiaires, qui font souvent face à du matériel usagé, obsolète ou inadapté. De leur côté, certains membres de l'élite économique, mettent en place des œuvres caritatives, souvent en leur nom propre.

### Échanges techniques et symboliques

Enfin, des échanges immatériels participent également à la densification de ces espaces sociaux étendus au-delà des frontières. Les transferts de compétence des émigrés maliens au profit de structures maliennes sont pour partie institutionnalisés. Depuis 1998, le programme TOKTEN (en français « Transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés »), initialement sous l'égide du PNUD, soutient l'organisation et le financement de missions d'enseignement à l'Université de Bamako. Dans sa nouvelle version « élargie », le programme encadre des missions d'appui technique dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et des PME/PMI, auprès des structures maliennes qui en font la demande. Le répertoire dans lequel les coordinateurs du programme trouvent les coordonnées des intellectuels expatriés s'est beaucoup élargi ces dernières années. De 290 personnes recensées en 2007 (dont 87 en France et 39 aux États-Unis), elles étaient 525 à travers le monde en 2010 (dont 115 en France, 52 aux États-Unis)<sup>10</sup>. Mais le programme a des moyens limités. Environ 500 missions (de 2 à 3 semaines environ) ont eu lieu jusqu'à présent, prenant la forme de cours magistraux, de conférences scientifiques, d'encadrement de thèses et de formation continue. En parallèle, des membres de

l'élite scientifique sont amenés, par exemple par l'intermédiaire de réseaux professionnels, à aller former des personnes au Mali, donnant également un contenu cognitif aux échanges.

L'influence des migrants peut aussi se faire sentir à l'échelle des localités (villages, quartiers ou communes). Par exemple, la création d'associations locales au Mali est souvent motivée par la nécessité de gérer sur place les projets organisés et financés par les migrants. Ces créations ne vont pas sans entraîner des tensions avec les structures existantes (chefferies, mairies, etc..) en raison de la concurrence pour des ressources, financières, matérielles ou humaines qui demeurent limitées. Dans une certaine mesure, la structuration de la société civile au Mali se fait donc pour répondre aux besoins organisationnels des migrants impliqués dans le développement de leur région d'origine.

La thèse de Stéphanie Lima (Lima, 2003) qui a suivi le processus de décentralisation dans la Région de Kayes, décrit le rôle important que les associations inter-villageoises de migrants ont pu jouer dans le découpage des communes, et donc dans la *territorialisation* de l'espace malien.

A l'échelle nationale, nous avons vu comment l'État malien a su se rapprocher de sa diaspora. On peut également relever que les migrants, de par leurs organisations ou leurs réseaux personnels, pourront influencer les politiques. En France, une illustration intéressante de ce phénomène est celle de la Mutuelle des Maliens de l'extérieur. Au tout début des années 1990, soucieux de l'accès aux soins de leurs proches, des ressortissants à Paris d'un village malien demandent conseil à la Fédération des Mutuelles de France sur la faisabilité d'une mutuelle dont ils seraient les adhérents, mais dont les ayants droits se trouveraient au Mali. L'étude de faisabilité, en partie financée par le Ministère de la Coopération, révèle le besoin, pour assurer

<sup>10</sup> Source : Répertoire de la diaspora intellectuelle et scientifique du Mali disponible au 3 janvier 2011 sur [http://www.maliens-exterieur.gouv.ml/documentation/repertoire\\_dispora\\_mali.pdf](http://www.maliens-exterieur.gouv.ml/documentation/repertoire_dispora_mali.pdf)

la couverture des soins à distance, de s'appuyer sur une structure relais au Mali. De cette évaluation naîtra, en 1996, l'Union Technique de la Mutualité malienne, organisme d'appui à l'ensemble des mutuelles maliennes existantes ou en formation. Ainsi doté, le Mali est le pays de la région où cette forme d'économie solidaire est la plus développée, et ce en conséquence de l'impulsion donnée par des migrants.

### Conclusion

De part leur histoire, le nombre de personnes concernées et leur structuration, les espaces migratoires entre le Mali et la France et entre le Mali et les États-Unis sont très contrastés. Si le recul n'est pas encore suffisant, en raison du développement récent des migrations maliennes vers les États-Unis, il semblerait néanmoins que la tendance soit à l'aplanissement de ces différences. D'abord parce que les migrants eux-mêmes diversifient leurs stratégies migratoires. Ensuite car les politiques migratoires (distinctes des politiques d'intégration) françaises et américaines tendent à se rapprocher.

Ce gommage progressif incite à réfléchir à la notion de diaspora appliquée au contexte malien. Peut-on parler de diaspora malienne aujourd'hui ? La réponse semble différente selon les définitions qui peuvent être données de ce terme. Si l'on s'en tient à la définition relativement restrictive qu'en a donné Emmanuel Ma Mung (2000), il semblerait que non : les liens entre les différents pôles d'émigration semblent en effet encore trop peu importants. Aussi, pourrions-nous plutôt évoquer des « formes diasporiques en construction » au regard de la diversification croissante des pôles d'arrivée de l'émigration malienne.

Claire Boulanger  
Doctorante  
MIGRINTER/CEDEM,  
[claire.boulanger@voila.fr](mailto:claire.boulanger@voila.fr)

Kévin Mary  
Doctorant  
MIGRINTER/ESO-CAEN,  
[kevin.mary@unicaen.fr](mailto:kevin.mary@unicaen.fr)

## Bibliographie

- Daum, Christophe (1998) *Les associations de Maliens en France (migrations, développement et citoyenneté)*, Paris, Karthala, 253 p.
- Devriendt, Arthur (2008) *Les Maliens de Montreuil, des « Quêteurs de Passerelles »*, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Mém. Master I : Géogr. : Paris : 2008.
- Docquier, F. ; Marfouk, A. (2005) International Migration by Educational Attainment (1990-2000), in Ozden C. ; Schiff M., *International migration, remittances, and the brain drain*, Washington DC, World Bank, pp. 40-41.
- Faist, Thomas (2000) *The Volume and Dynamics of International Migration and Transnational Social Spaces*, Oxford, Clarendon Press, 380 p.
- Gueye, Abdoulaye (2001) *Les intellectuels africains en France*, Paris, L'Harmattan, 272 p. (Collection Sociétés Africaines et Diaspora).
- Lacroix, Thomas ; Sall, Leyla ; Salzbrunn, Monika (2008) Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolution des relations transnationales, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24 n°2, pp. 23-43.
- Lima, Stéphanie (2003) *Découpage entre espace et territoire : la fin des limites? La fabrique des territoires communaux dans la Région de Kayes, Mali*, Poitiers, Université de Poitiers, 532 p. Th. Doct. : Géogr. : Poitiers : 2003.
- Ma Mung, Emanuel (2000) *La diaspora chinoise, géographie d'une migration*, Paris, Orphys, 175 p. (GéOphrys).
- Marques, José Carlos ; Góis, Pedro (2008) Pratiques transnationales des Capverdiens au Portugal et des Portugais en Suisse, *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24 n°2, pp. 147-165.
- Mwakikagile, Godfrey (2009) *Africans and African Americans: Complex Relations: Prospects and Challenges*, Dar es Salaam, New Africa Press, 216 p.
- N'Dongo, Mamadou Mahmoud (2010) *La géométrie des variables*, Paris, Gallimard, 301 p. (Continents noirs).
- Prioux, France ; Mazuy, Magali ; Barbieri, Magali (2010) L'évolution démographique récente en France : les adultes vivent moins souvent en couple, *Population*, vol 65 n°3, pp 421-474.
- Razy, Élodie (2007) En Afrique et hors de ses frontières : la famille dispersée soninké aujourd'hui, *Representation of the African Family of the 21st century*, Leiden.
- Salzbrunn, Monika (2007) Localising Transnationalism: Researching political and cultural events in a context of migration, *Conference "Transnationalisation and Development(s): Towards a North-South Perspective"*, Center for Interdisciplinary Research, Bielefeld.
- Sayad, Abdelmalek (1999) *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 437 p. (Liber).
- Thierry, Xavier (2004) Évolution récente de l'immigration en France et éléments de comparaison avec le Royaume-Uni, *Population*, vol 59 n°5, pp 725-764.

## Face au terrain : sensibilités plurielles et adaptations singulières

Mickaël Quintard

**D**ans un récent travail de thèse présenté en décembre dernier (2010), Yann Calbérac porte son regard sur la manière dont les géographes ont pris l'habitude d'interroger la place qu'occupe le terrain au sein de leurs démarches, ou plutôt celle qu'ils ont longtemps prise de ne pas la questionner. Il souligne notamment le paradoxe entre l'importance ancienne que revêt celui-ci<sup>1</sup> dans la démarche et l'identité du géographe<sup>2</sup>, ainsi que le manque de réflexivité à son égard, l'impensé<sup>3</sup> qu'il a longtemps pu constituer. Ce travail de thèse semble aujourd'hui participer à une certaine ré-interrogation de la pratique du terrain par les géographes.

### Introduction

À ce titre, d'autres initiatives ont récemment vu le jour, comme la tenue du colloque (2008) « *À travers l'espace de la méthode. Les dimensions du terrain en géographie*<sup>4</sup> » - lequel est au cœur de la démarche de Yann Calbérac - ou la nouvelle revue en ligne intitulée « *Carnets de géographes* », où la rubrique « *Carnets de terrain* » est exclusivement dédiée aux expériences de terrain, livrant l'impression de traduire un nouveau rapport, davantage décomplexé (Collignon, Retaillé, 2010), entre le terrain et les géographes. C'est dans cette veine que tentent de s'inscrire ces propos, en lien notamment avec certains événements qui rendent aujourd'hui délicate la pratique du terrain dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest. Nous saisissons ainsi cette instabilité comme une occasion de réinterroger des pratiques de recherches à travers le lien qui unit le géographe à son terrain.

Le but n'est pas ici de retracer les différentes significations qu'a pu avoir la pratique du terrain au cours du siècle dernier, ni d'interroger le silence des géographes sur leurs pratiques ; mais davantage de questionner les différentes terminologies employées pour qualifier un terrain, qu'il s'agisse de celle de « terrain sensible », de « terrain miné » ou de « mise en danger ». La réflexion s'alimente d'une expérience de terrain vécue au Niger en 2010 et s'intéresse notamment aux répercussions que diverses difficultés de terrain peuvent engendrer.

---

<sup>1</sup> « Envisagé comme une instance de validation et de légitimation des savoirs géographiques » [Calbérac Yann, 2006 : 1].

<sup>2</sup> De l'époque Vidalienne à aujourd'hui, en passant par l'époque de la « crise de la géographie »...

<sup>3</sup> Aucun des géographes interrogés par Yann Calbérac n'a été en mesure de réellement définir la pratique du terrain.

---

<sup>4</sup> Arras, 18-20 juin 2008.

### Question de sémantique

Dans la littérature abordant certaines difficultés de terrain, il est souvent fait mention de l'expression « terrains sensibles » (Bouillon *et al.*, 2006). Si le terme de « sensible » peut être envisagé, de manière assez simple, comme quelque chose que l'on doit traiter avec une certaine attention et une vigilance particulière, il convient de s'interroger sur le pourquoi de ces précautions. Il est possible d'établir beaucoup de distinctions et de nuances autour de l'expression « terrains sensibles », la question centrale étant de définir ce qui est jugé sensible. Ce terme fait-il référence à des lieux d'enquête (centres de rétention, « ghettos », etc.), à des populations ou des conditions sociales (sans-papiers, SDF, etc.), à des enjeux politiques plus larges qui peuvent plus ou moins contraindre et conditionner le chercheur (relations avec le HCR dans les camps de réfugiés), ou s'agit-il plus simplement du sujet abordé dans des contextes et lieux déterminés (la question alimentaire dans des pays sous régime d'aide, etc.) ?

Si les situations sensibles peuvent ainsi être variées, la « sensibilité » peut également être « mouvante » et changer de nature. Ceci peut notamment être le cas lorsque c'est le sujet envisagé qui rend par ricochet le terrain sensible, la question alimentaire ne revêt par exemple pas partout la même importance, et n'est donc pas également « sensible » en chaque lieu. Cette problématique peut ainsi se poser avec plus d'acuité dans certains endroits que dans d'autres. Elle peut parfois être politiquement très sensible, notamment dans des pays comme le Niger où elle peut se trouver instrumentalisée au sein de stratégies d'attraction d'aides internationales. Ici, c'est parce que le sujet abordé est initialement sensible que le terrain, dans sa dimension spatiale, peut également le devenir.

À l'inverse, un terrain peut être « sensible » de manière complètement

indépendante du sujet, notamment quand il est traversé par des situations d'instabilité politique et de guerres, ou encore de risques climatiques et sanitaires. Il est alors question des difficultés relatives à la pratique physique du terrain, voire de la mise en danger d'ordre corporel. Sous l'angle des ethnologues, Albetta Dionigi (2001) discute alors de l'expression « terrains minés » susceptible de caractériser des contextes de recherche présentant des difficultés d'ordre méthodologiques, physiques, épistémologiques ou symboliques. Dans le cas de la mise en danger physique, elle y souligne les connotations militaires qui accompagnent ces représentations : « *Le terrain est un lieu d'affrontements, et « aller sur le terrain » signifie originellement se rendre sur un champ de bataille (...). Sur le terrain, l'ethnologue est coupé de son lieu « propre ». Il doit circuler avec ses propres moyens sur un territoire qu'il ne maîtrise pas, et qui est au contraire contrôlé par d'autres institutions, d'autres instances de pouvoir. Le terrain est donc pour l'ethnologue un champ d'opérations, selon la vieille tradition militaire* » (Dionigi, 2001 : 6-7).

Nous voyons donc que le terme de « terrain sensible » correspond à plusieurs types de situations relativement différentes les unes des autres. Dès lors qu'il est envisagé de relater et d'interroger des difficultés liées à la pratique du terrain, la pluralité d'aspects de la sensibilité invite donc, sémantiquement, à se placer et à se justifier. En nous appuyant sur notre expérience de terrain, nous nous approprions les deux termes de « sensible » et « miné », et envisagerons le passage de l'un à l'autre. Le terme « sensible » renverra à la dimension spatiale et sera considéré à travers des difficultés de terrain pouvant être jugées comme « classiques » à l'anthropologie ; celui de « miné » comme représentatif d'une élévation du niveau de sensibilité par rapport à une situation antérieure, conduisant non plus à des stratégies d'adaptation, mais de contournement, voire de remplacement.

## Inquiétudes et difficultés de la méthode anthropologique en « terrain sensible »

### Particularités « tropicales »

Il convient de rappeler la place centrale qu'occupe la pratique du terrain dans les études géographiques sur l'Afrique. Comme le souligne Rolland Pourtier, « *le terrain a toujours joué un rôle important pour les géographes effectuant des recherches dans les pays tropicaux* » (2007 : 437). Cette place du terrain est d'autant plus centrale que dans un certain nombre de cas, le chercheur fait face à un manque de sources bibliographiques, ou à des problèmes de fiabilité ou même d'absence de certaines données statistiques. Le terrain est par conséquent l'outil principal du géographe intéressé par l'Afrique. Si l'on ajoute à ces quelques éléments le fait que l'on se trouve face à une certaine altérité, qu'il faut tenter d'appréhender, de comprendre, avec laquelle il faut amorcer un échange et un construit, cela tend alors à justifier une approche méthodologique particulière qui s'est souvent mise en place sur les terrains africains, et qui peut être vue comme un rapprochement avec l'anthropologie<sup>5</sup>. Cette approche est essentiellement d'ordre qualitative<sup>6</sup>, s'appuyant notamment sur des entretiens, des analyses de discours ou encore sur des méthodes d'observation, le plus souvent de type participante. Mais surtout, elle s'appuie sur des pratiques de terrain que l'on pourrait ici qualifier, d'un point de vue temporel, de « prolongées », et qui peuvent parfois aller selon les objectifs, les envies ou les capacités du chercheur, de plusieurs mois à plusieurs années<sup>7</sup>.

<sup>5</sup> Ou l'ethnologie en fonction des écoles de pensée propres à chaque pays [Lombard, 2004].

<sup>6</sup> Mentionnons néanmoins les grandes enquêtes quantitatives mises en place par l'IRD dans certains pays africains depuis les années 1980.

<sup>7</sup> Un large panorama de ces méthodes d'enquête est résumé dans un récent ouvrage [2008] de Jean-Pierre Olivier de Sardan intitulé « *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique* ».

## La méthode anthropologique et ses difficultés d'application : le cas du Niger

C'est dans cette démarche anthropologique que s'inscrivait notre projet de recherche<sup>8</sup> portant sur des dynamiques agricoles, foncières et migratoires. Celui-ci nous conduit au Niger en mars et avril 2010, où nous y avons fait l'expérience d'un travail de terrain rendu compliqué par une situation, puis un évènement.

Une situation, puisque nous nous rendions dans une zone déconseillée pour des raisons de sécurité, en lien avec la présence d'acteurs jugés dangereux. La zone correspondait à un territoire situé au Nord de la capitale Niamey, non loin de la frontière avec le Mali. Les acteurs dangereux étaient certains hommes armés participant à des mouvements de revendications, auxquels il faut ajouter des populations semi-nomades Touaregs en conflit ouvert avec des agriculteurs. Un évènement, car notre départ sur le terrain coïncidait, à quelques jours près, avec le renversement du président en place. Cela eut notamment pour conséquence la fermeture momentanée des frontières, ainsi que la fin des mandats des maires de communes, lesquels constituaient la seule autorité étatique présente dans la zone d'étude. Les conséquences de ce contexte difficile et de ces évènements ont ainsi perturbé notre approche du terrain de recherche. Ils contraignirent les déplacements, impliquèrent des adaptations méthodologiques et orientèrent même notre travail.

Nous avions initialement prévu de séjourner au sein de notre espace de recherche. Ce fut ici la première et majeure difficulté, puisque cela fut impossible. Sans autorisation de recherche, la situation en fut davantage compliquée. La solution fut d'effectuer des allers-retours entre la capitale et les villages étudiés, circulation compliquée par la présence de barrages militaires. Passer

<sup>8</sup> Master 2.

les différents barrages se faisait alors grâce à de l'argent distribué ou par le biais de la maîtrise des lieux<sup>9</sup> de nos connaissances, voir même grâce à l'aide de la participation des populations locales<sup>10</sup>. Cette situation de recherche changea naturellement la manière dont nous souhaitions procéder. Il y eut tout d'abord un temps accru consacré à certaines considérations logistiques<sup>11</sup>, et donc une réduction de celui consacré à l'objet de recherche en lui-même. Il fallut ainsi réinterroger notre notion du temps<sup>12</sup> afin de concevoir sa malléabilité comme partie intégrante du travail de terrain.

Ensuite, l'impossibilité de séjourner dans les villages changea évidemment la manière dont nous avons pu collecter des données. Nous avions en effet initialement prévu d'aller séjourner au sein des villages étudiés, d'adopter ce que nous appellerons des grilles d'entretien souple, ou plus exactement des canevas d'entretien (Olivier De Sardan, 2008), avec pour volonté de rapprocher au maximum les entretiens de la discussion. Si nous avons eu parfois l'occasion de le faire, le peu de temps dont nous disposions une fois dans la zone nous rappelait à l'ordre ; et les grilles d'entretiens initiales, structurées, calées, pour ne pas dire rigides, furent à maintes reprises ressorties. Enfin, le temps de l'observation a inévitablement été réduit dans le temps. Paradoxalement, au sein de ce temps réduit, son rôle fut accru<sup>13</sup>.

Dans ce type de situations, certaines difficultés peuvent ainsi amener le chercheur à se considérer en « terrain sensible », notamment de par l'accès difficile à une zone d'étude théoriquement déconseillée. Mais cette situation montre également que le

chercheur n'est que rarement seul, et que toute entreprise d'aide ou de participation envisagée par d'autres acteurs à son égard participe également d'une autre mise en « danger », celle d'autrui. A quel point la pratique d'un « terrain sensible » par le chercheur participe-t-elle à la mise en « danger » de ses accompagnateurs et interlocuteurs ? L'engagement sur le terrain peut-il faire abstraction d'un certain sentiment de culpabilité ? La décision de travailler en « terrain sensible » n'est-elle pas inéluctablement vouée à participer d'une mise en danger collective ? Si le chercheur, de par sa propre décision et volonté, peut se sentir dans une situation d'inconfort, comment appréhender ce même sentiment d'inconfort chez ceux qui pourtant sont dans leur propre pays ?

Comme de nombreux autres travaux effectués sur des terrains sensibles, cet exemple soulève une question essentielle relative à la pertinence des données collectées, et plus globalement à la pertinence de travailler dans ces conditions. C'est notamment une interrogation qui a pu être formulée par un auteur comme Didier Fassin [2006] qui utilise l'expression d'« anthropologie embarquée », comme peut par exemple l'être le journalisme. Où se situe la limite au-delà de laquelle il n'est plus pertinent d'effectuer une recherche ? Existe-t-il un stade où l'on doit juger que la recherche ne vaut plus la peine d'être poursuivie ? Au contraire, doit-on effectuer son travail de terrain jusqu'au bout, quelle que soit l'ampleur des difficultés et des risques pris tant par soi que par les autres, quelle que soit la qualité des données collectées ?

### **Terrain sensible ou terrain miné ? Terrain perdu...**

Au vu des considérations évoquées ci-dessus, faut-il alors continuer à travailler sur les « terrains sensibles » ? Tout d'abord, chaque « sensibilité » de terrain peut être jugée comme plus ou moins singulière, et

<sup>9</sup> Contournement.

<sup>10</sup> Lesquels nous aidaient à nous fondre dans la masse des taxis brousse.

<sup>11</sup> Comment passe-t-on les barrages ? Quelles sont les horaires à privilégier ? Sur qui peut-on compter tel ou tel jour ? Etc.

<sup>12</sup> Laquelle peut différer d'un continent à l'autre.

<sup>13</sup> Notamment dans la phase de repérage des localités à étudier.

donc plus ou moins surmontable. Accéder à une zone dite « sensible » ne représentera pas le même obstacle pour un chercheur ayant déjà vécu sur son terrain de recherche que pour celui qui s'y rend pour la première fois. Cela renvoie ensuite avant tout aux motivations et envies propres à chacun, ainsi qu'au degré d'engagement et d'implication du chercheur. Il n'y a donc évidemment pas de réponse « universelle » à cette question. De plus, il existe des arguments, en faveur du travail en terrains sensibles et en son contraire. Si le chercheur peut par exemple avancer que les populations présentes en terrain sensible doivent être étudiées au même titre que toutes celles davantage accessibles, il peut lui être répondu qu'il lui arrive, de par sa seule présence, de placer ses collaborateurs dans une situation d'inconfort. Celle-ci peut alors varier selon les profils de ceux-ci. La fonction exercée par un interlocuteur peut par exemple se révéler tantôt facilitatrice, tantôt complexifiante : les conditions de recherche ne seront pas les mêmes selon que l'on soit accompagné par un membre d'une ONG ou par un journaliste au sein d'un camp de réfugiés.

De manière plus pragmatique, cela dépend également - et surtout - de la possibilité « technique » d'effectivement s'y rendre. La question ici posée n'est alors pertinente qu'à partir du moment où la réponse s'inscrit dans une certaine liberté de choix, ce qui n'est pas - ou plus - notre cas.

En effet, à la suite des événements de septembre 2010<sup>14</sup>, puis de janvier 2011<sup>15</sup>, le Niger - et notamment sa zone Nord - a vu son accessibilité réduite par l'ambassade de France. Depuis ces dates, le niveau théorique d'insécurité a été rehaussé et le Niger ne bénéficie plus à ce jour de zones jugées sécurisées par le gouvernement français. Si nous avons pu voir que la notion de « terrain sensible » pouvait revêtir des situations

disparates et concerner d'autres acteurs que le seul chercheur, cette situation nous offre d'autres aspects de la notion, ceux relatifs à sa construction et à son institutionnalisation. Si le terrain peut être jugé par le chercheur, et ce de manière personnelle et ressentie, comme sensible, les institutions ont quant à elles le pouvoir de décréter, et parfois d'entretenir, cette sensibilité. La dimension institutionnelle, et plus globalement politique est alors interrogée. Elle l'est d'autant plus que les niveaux de restriction émis peuvent diverger selon les États qui les façonnent, et les recommandations différer selon que l'on soit de nationalité française, anglaise ou américaine. Au regard de certains enjeux énergétiques de la France au Niger, la construction est ainsi naturellement politisée. Dans un récent document, Mehdi Taje<sup>16</sup> nous rappelle que l'insécurité surmédiatisée reflétée par la série d'enlèvements d'Occidentaux et la montée en puissance du trafic de drogue doit être analysée avec prudence et remise en perspective par rapport aux stratégies des puissances étrangères (Taje, 2010). Que les restrictions soient ou non légitimes, la sensibilité du terrain peut varier selon l'intensité des enjeux, et le chercheur y est subordonné. Comment doit-être alors considéré le Niger aujourd'hui ? Comme un terrain sensible ou un terrain miné ? Un terrain sensible ne laisserait-il pas une certaine marge de manœuvre tandis que le terrain miné tendrait à la réduire à peau de chagrin ? Si tel est le cas, le Niger semble alors aujourd'hui un terrain tant miné que perdu ; perdu pour le chercheur, miné par qui ?

Enfin, nous pensons que les difficultés de terrain parfois rencontrées peuvent avoir des creusets historiques. Si « *nul n'est responsable des actes de ses ancêtres* » (Pourtier, 2006 : 219), il n'en reste pas moins que les difficultés s'expriment aujourd'hui dans un contexte postcolonial caractérisé par des relations économiques encore proches de certaines logiques de domination. À la

<sup>14</sup> Enlèvements de sept employés de l'entreprise française Areva à Arlit.

<sup>15</sup> Enlèvements et décès de deux français à Niamey.

<sup>16</sup> Géopoliticien, chargé des études africaines à l'Irsem (Ecole Militaire de Paris).

question, la colonisation n'a-t-elle été qu'une simple parenthèse ou au contraire un moment essentiel dans l'histoire de l'Afrique, nous suivons le sillage d'Olivier De Sardan pour qui « *la colonisation représente dans l'histoire des peuples africains une telle rupture qu'il est impossible de ne pas distinguer un « avant » et un « après » la conquête française* » (1984 : 5). Nous pensons que l'analyse du caractère « sensible » ou « miné » de certains lieux ne peut faire l'impasse de cette mise en perspective historique. Le chercheur originaire d'un pays de l'hémisphère Nord emporte et véhicule avec lui une image qui ne peut totalement s'évaporer après seulement un demi-siècle d'indépendance, il doit composer avec le regard qui lui est porté et garder omniprésente à portée de main toute sa réflexivité. L'histoire, mais également certaines dimensions géopolitiques ainsi que les politiques étrangères de chaque pays sont des éléments qui peuvent influencer sur la sensibilité d'un terrain, et par conséquent sur la posture adoptée par le chercheur, laquelle doit découler de la connaissance de cet état de fait.

#### « Glissement de terrain » et identité disciplinaire

Voici une situation peu commode que de voir son terrain se dérober. En recherche d'adaptation, par quelle réflexion est-on guidé ? Quels sont les différents déterminants qui peuvent conditionner la forme du rebond ? Dans notre cas, nous pensons que la manière de s'adapter à la fermeture d'un terrain dépend de la manière dont celui-ci est perçu au sein d'une démarche de recherche, de la signification qui lui est accordé. La réorientation peut alors se faire sous influence affective et/ou identitaire.

Affective, voire émotionnelle, car un terrain de recherche n'est que rarement choisi au hasard. Les envies, les intérêts, ou encore l'histoire personnelle du chercheur sont des éléments affectifs parmi d'autres

influençant le choix. Une fois le terrain perdu, c'est cette dimension affective qui est questionnée, renvoyant le chercheur à ses envies de recherche profondes et à ses questions fondatrices : pourquoi avons-nous initialement choisi ce lieu ? Pourquoi la démarche anthropologique ? Passée la phase de déception et la question du « pourquoi », la réflexion s'engageait sur celle du « comment ». Comment ré-envisager la démarche de recherche ? Quelle première entrée allions-nous prendre ? Celle du lieu ou de l'objet ? Cela, nous semble-t-il, nous renvoyait à deux formes d'identités possibles (lieu/objet).

D'une manière générale, un jeune géographe est souvent identifié par rapport à un espace, à *son* espace, c'est-à-dire au lieu qu'il connaît bien, que cela soit une région ou bien un pays. « *Si le modèle de la thèse régionale est passé de mode, il subsiste encore cette façon si particulière en géographie de se nommer, de se présenter à travers un espace d'étude. Ce mode de présentation de soi, sans doute anecdotique, peut aussi être perçu comme un élément révélateur de l'émergence tardive d'un discours critique sur le rapport au terrain dans la géographie française* » [Labussière, 2008 : 3]. Ceci est d'autant plus vrai quand il s'agit de « terrains lointains ». La bonne connaissance de son terrain est aujourd'hui une obligation dans la recherche de légitimité de ses énoncés au sein de la communauté scientifique, le géographe et son terrain pouvant alors apparaître sous la figure du couple [Goeury, 2008 :1]. Bien souvent, *capital spatial* rime alors avec *capital scientifique*.

Il est ici néanmoins possible de nuancer la fidélité de ce couple. D'une part, il existe des géographes qui peuvent être davantage spécialistes d'une thématique ou d'une méthode que d'un espace ; d'autre part, les trois dimensions (espace, thématique, méthode) peuvent très bien s'articuler entre elles au sein d'une « identité géographe ». Les questions plus globalement posées sont alors celles relatives aux « espaces vécus » : sans eux, est-on encore

géographe ? L'espace vécu peut-il être autre que l'espace terrestre ? Un auteur comme Cristina d'Alessandro-Scarpari [2010] s'interroge par exemple sur la manière de pratiquer une géographie contemporaine « sans terrain », notamment grâce à Internet ou aux changements d'échelle en lien avec la mondialisation. Si à cette position peut être répondu que les manifestations les plus parlantes de cette même mondialisation peuvent se retrouver à l'échelle locale/micro, mais également que Internet peut être considéré comme une forme de terrain ; il n'en reste pas moins qu'il ne s'agit plus d'un terrain parcouru avec ses pieds. Les caractéristiques du terrain et les manières de le pratiquer ne représentent-elles pas une des nouvelles lignes de démarcation au sein de la discipline, ainsi que des évolutions liées à celles de certains objets ?

Pour notre part, nous avons décidé d'opérer un « glissement de terrain », puisque nous avons décidé de suivre le cours du fleuve Niger et de nous arrêter en territoire béninois. C'est donc, en accord avec la tradition géographique, le choix de l'espace qui fut privilégié. Nous sommes en effet restés au sein de la même aire culturelle<sup>17</sup>, avons conservé la dimension affective - qui dans notre cas nie les frontières nationales -, ainsi que les premières compétences linguistiques acquises.

Si la première volonté était donc celle du lieu avant celle de l'objet, les deux ont en fait évolué de manière parallèle. Les lieux nigériens et béninois présentant chacun leurs singularités, l'objet a inévitablement été influencé par le changement spatial, traduisant ainsi la singularité de chaque couple unissant un objet et un lieu. En effet, le changement d'espace, ainsi que sa pratique, a largement influencé le nouveau façonnement de l'objet, puisque nous avons pu découvrir d'autres enjeux relatifs<sup>18</sup> à la singularité de notre nouvelle zone d'étude.

A la question, fallait-il d'abord façonner l'objet de recherche ou choisir le lieu de cette même recherche, la réponse reste ambiguë. Si l'on tente de complexifier la question, nous pouvons nous interroger, dans une optique plus méthodologique, sur deux postures : trouver sa bonne place vis-à-vis de son terrain pour construire son objet ou trouver son objet pour décider de sa place vis-à-vis du terrain ?

## Conclusion

Concernant la dimension « sensible » du terrain, si nous avons pu voir que ce caractère pouvait être polymorphe, nous avons également pu constater que le choix d'un chercheur de vouloir passer outre cette sensibilité possède des implications pour d'autres acteurs de la recherche. À travers cet effet miroir<sup>19</sup> de la sensibilité, c'est alors tout autant la présence du chercheur que l'image qu'il véhicule qui se trouvent questionnées.

Du point de vue de l'adaptation, si nous convenons que la difficulté, pour le géographe, est une occasion d'interroger son identité, à travers la pratique du terrain et l'idée qu'il s'en fait, nous concluons en disant que nous avons saisi l'« occasion » de cette négociation identitaire pour interroger notre couple. À l'aise avec l'idée qui consiste à se laisser imprégner par l'espace - non pas porter par son terrain puisque à connotation passive - nous avons laissé et donné pleinement au terrain son rôle d'orienteur, de dé-constructeur et de restructeur, puisque c'est durant sa pratique que l'objet fut découvert et façonné.

Mais voici un choix bien personnel. Il existe évidemment de nombreuses approches différentes, lesquelles sont finalement moins liées au terrain en lui-même qu'au chercheur. Deux chercheurs travaillant sur un même espace peuvent

<sup>17</sup> Zarma-Songhay-Dendi.

<sup>18</sup> Comme par exemple les migrations féminines.

<sup>19</sup> Le terrain peut ne devenir sensible pour les personnes « accompagnatrices » ou « accueillantes » que parce que le chercheur est lui-même présent.

tisser des liens diamétralement opposés avec ce dernier, traduisant des sensibilités, des caractères et des envies singulières. Au-delà des questionnements qu'elle provoque, des réflexions qu'elle engage et des justifications qu'elle implique, cette diversité des approches et des significations, source de richesse de la discipline, n'interroge-t-elle pas plus profondément les frontières de cette dernière ?

Mickaël Quintard  
 Doctorant en Géographie  
 Migrinter UMR 6588  
 CNRS / Université de Poitiers  
[mickael.quintard@univ-poitiers.fr](mailto:mickael.quintard@univ-poitiers.fr)

---

### Bibliographie :

- Agier, Michel (dir.) (1997) *Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain*, Paris, Jean-Michel Place, 125 p. (Les Cahiers de Gradhiva).
- Alessandro-Scarpari, Cristina (2010) Terrains africains, de la dénonciation au militantisme, *L'information géographique*, n°1, pp. 55-62.
- Bouillon, Florence ; Fresia, Marie ; Tallio, Virginie (dir.) (2006) *Terrains sensibles - Expériences actuelles de l'anthropologie*. Paris, Centre d'études africaines, 208 p. (Dossiers africains).
- Fassin, Didier (2006) L'innocence perdue de l'anthropologie : remarques sur les terrains sensibles, in Bouillon, F. ; Fresia, M., Tallio, V. (dir.), *Terrains sensibles - Expériences actuelles de l'anthropologie*, Paris, Centre d'études africaines, pp. 97-103, (Dossiers africains).
- Calbérac, Yann (2007) Le terrain des géographes, entre tradition disciplinaire et légitimation du chercheur, *Cahiers ADES*, version 1, pp. 19-25.
- Calbérac, Yann (2010) *Terrains de géographes, géographes de terrains*, Lyon, Université Lumière Lyon 2, UMR 5600 « Environnement, ville, société », 392 p. Th. Doct. : Géogr. : Lyon : 2010.
- Collignon, Béatrice ; Retailé, Denis (2010) Introduction, *L'Information Géographique*, n°1, pp. 6-8.
- Dionigi, Albera (2001) Terrains minés, *Ethnologie française*, vol. 31, pp. 5-13.
- Goeury, David (2008) Ces terrains lointains. De la naissance des hétérotopies en géographie, *Communication au Colloque "À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie"*, 18-20 juin 2008, Arras, 10 p.
- Labussière, Olivier (2008) Le terrain ? C'est ce qui résiste, *Communication au colloque "À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie"*, 18-20 juin 2008, Arras, 14 p.
- Lombard, Jacques (2004) *Introduction à l'ethnologie*, Paris, Armand Colin, 192 p. (Cursus).
- Olivier De Sardan, Jean-Pierre (1984) *Les sociétés Songhay-Zarma (Niger - Mali). Chefs, guerriers, esclaves, paysans...*, Paris, Karthala, 299 p. (Hommes et Sociétés).
- Pourtier, Rolland (2007) Le terrain pour les tropicalistes, *Bulletin de l'Association des géographes français*, vol. 84, n°4, pp. 437-445.
- Pourtier, Rolland (2006) L'Afrique noire au crible de la mémoire coloniale, *Hérodote*, n°120, pp. 215-230.
- Quiton, Philippe (2002) Le sens du terrain, *Etudes et communication*, n°25, pp. 41-49.
- Taje, Mehdi (2010) *Vulnérabilités et facteurs d'insécurité au Sabel*, Note CSAO/OCDE, Enjeux ouest-africains, 8 p.

2<sup>ème</sup> partie :

## Pratiques urbaines des migrants

**Entrer par le logement pour étudier  
des pratiques de migrants circulaires :  
quelques enseignements d'une approche quantitative et  
d'une approche qualitative à Ouagadougou (Burkina Faso)**

Julie Chapon &amp; Guillaume Le Roux

**N**otre envie de collaborer, à l'occasion de ce séminaire, s'est d'abord appuyée sur la connaissance d'un espace commun, Ouagadougou, à travers des travaux de recherche doctorale (Julie Chapon) et la participation à la mise en place et aux traitements des enquêtes « Mobilités spatiales en Afrique de l'Ouest » réalisées par l'Institut de Recherche pour le Développement (Guillaume Le Roux). Malgré nos thématiques de recherche et nos approches différentes, la mutualisation de nos expériences nous a permis de prendre conscience de ce que nos travaux partagent : la position scientifique dans la manière d'aborder de façon globale les mobilités et la mobilisation de certains concepts et outils, notamment pour envisager les mobilités les plus labiles.

Nous étudions des pratiques de migrants circulaires à Ouagadougou, en proposant d'utiliser comme entrée d'observation le logement, à partir duquel nous envisageons le déploiement des différentes pratiques de mobilité. Après avoir présenté les concepts orientant nos travaux, nous discutons la pertinence de l'entrée d'observation choisie, puis nous présentons les méthodes utilisées et quelques résultats issus de nos approches respectives.

**Cadre théorique et contexte**

Pour en comprendre toute la mesure, la définition du concept de migration circulaire ou de circulation doit être mise en perspective avec d'autres concepts apparus progressivement dans les domaines de la géographie et de la démographie. La migration a été couramment définie comme un changement plus ou moins durable de lieu de résidence. Elle implique simultanément, outre un changement de lieu de résidence, un changement d'environnement social (Zelinsky, 1971). Ceci permet alors de s'affranchir des limites administratives souvent utilisées par les démographes et qui ne sont pas toujours pertinentes. L'auteur montre de plus une diversification et une intensification croissante des mobilités apparaissant dans les sociétés modernes dans leurs distances, durées, rythmes qui rendent plus difficile la définition du lieu de résidence. La résidence est classiquement définie en démographie

comme « le lieu où les individus ont coutume d'habiter » (Henry, 1981). L'étude statistique et démographique nécessite de lier les individus à un lieu unique. Néanmoins ceci n'est pas toujours possible et ne rend pas toujours bien compte de la réalité (Courgeau, 1980).

Différents auteurs ont insisté sur le fait que, pour éclairer les questions de peuplement, l'analyse doit considérer toutes les formes de mobilités qu'elles soient définitives ou non et quelle qu'en soit l'échelle spatiale ou temporelle : « la migration ne constitue que l'infime partie visible d'un iceberg où toutes les formes de mobilité sont occultées par une définition trop étroite » (Courgeau, 1988 : 2). Ainsi, la définition de la mobilité spatiale (Bassand et Brulhardt, 1980) comme ensemble des déplacements des individus dans l'espace quels qu'en soient les durées, distances, moyens, causes et conséquences a posé les bases d'une conceptualisation élargie.

Les études fines des pratiques de mobilité en Afrique et en Amérique Latine ont permis des avancées dans la prise en compte de la complexité des relations entre individus et lieux, et de l'importance de la prise en compte de l'unité collective ou familiale dans l'analyse de ces relations (Dureau, 2002). La multiplication des notions employées pour désigner la localisation multiple des pratiques de mobilité témoignent, non pas de la nouveauté du phénomène, mais de l'importance de cette prise en compte dans l'étude des mobilités à différentes échelles spatio-temporelles : espace vécu (Chevalier, 1974), champ migratoire (Simon, 1984), système résidentiel (Lebris *et al.*, 1987), territoire circulatoire (Tarrus, 1992), densité de résidence (Barbary, Dureau, 1993) etc. On désigne alors comme circulation, mobilité circulaire ou encore migration circulaire la pratique de mobilité sous-tendant la présence réitérée d'une personne dans ces différents pôles ou lieux.

Les circulations, telles que définies par Zelinsky, correspondent à un type particulier de mobilité spatiale, clairement distinguées des migrations (Zelinsky, 1971). Il les définit comme des mouvements souvent de courte durée, répétitifs ou cycliques et sans intention des individus de changer de résidence de façon permanente. Afin de s'affranchir de caractéristiques subjectives de durée et d'intention, nous considérons la circulation comme le mouvement répété mettant en relation deux ou plusieurs lieux de l'espace de vie d'un individu. Ces circulations sont alors caractérisées par leurs rythmes, durées de présence dans les lieux quelles que soient les échelles temporelles (à l'échelle de la vie de l'individu jusqu'au quotidien) et spatiales. Comme le fait remarquer Zelinsky, il est parfois judicieux de remplacer le lieu par sa fonction pour analyser certaines pratiques.

La migration circulaire est un phénomène ancien en Afrique de l'Ouest, avec la pratique de commerces à longue distance entre le Sahel et l'Afrique du Nord et le Sahel et les pays côtiers, la pratique du nomadisme, et les migrations liées aux études, à la diffusion de l'islam, etc. Le phénomène s'est amplifié sous la colonisation, les colonies sahéniennes ayant pour fonction de fournir de la main d'œuvre à celle du Golfe de Guinée. Les migrations saisonnières vers la côte étaient aussi motivées par un besoin de numéraire induit par l'apparition d'impôts et la monétarisation de l'économie. Ce système migratoire colonial s'est maintenu après les indépendances et ces circulations se sont installées au cœur de l'organisation sociale et économique des sociétés (Marchal, Quesnel, 1997). Si aujourd'hui elles se sont diversifiées, elles restent au centre des stratégies résidentielles et économiques familiales. Certains travaux ont pu les mettre en évidence par l'introduction de la notion de système de résidence comme « ensemble articulé de lieux de résidence des membres d'une famille étendue ou élargie » (Lebris *et al.*, 1987). La migration circulaire a par

exemple un rôle important, dans un contexte de forte croissance démographique et urbaine, en termes d'accès au logement où la pluri-localisation des familles permet de faire face à la densification des parcelles ou à la pénurie de logement en ville, et de tirer parti des différents lieux investis. Elle est aussi liée dans certaines zones rurales à la multiplication des activités, souvent selon un rythme saisonnier lié à la pratique de l'agriculture, pour faire face aux difficultés économiques et pour palier l'insécurité alimentaire, comme l'illustrent des travaux sur diverses régions rurales du Niger (Mounkaïla, 2002 ; Boyer, Mounkaïla, 2009).

Les migrations circulaires, méconnues des grandes enquêtes statistiques nationales (notamment des recensements nationaux qui ne les prennent pas en compte), jouent pourtant un rôle primordial dans le fonctionnement des villes (Dupont, Dureau, 1994). A Ouagadougou, les deux enquêtes « Mobilités spatiales » (2007 et 2009) mises en place par l'IRD (Institut de Recherche pour le Développement) montrent l'importance de ce phénomène qui associe très fortement les habitants de la capitale avec le reste du Burkina Faso et avec l'étranger (avec une place privilégiée de la Côte d'Ivoire) par leurs pratiques résidentielles et par leurs circulations (Boyer *et al.*, 2008 ; Boyer, Delaunay, 2009).

Liée à cette prise en compte, dans le champ d'étude sur les mobilités, de différentes formes de migrations circulaires, ou circulations, ainsi que de l'inscription des mobilités dans un continuum à différentes échelles spatio-temporelles, la notion de logement a été utilisée en dépassant celle de résidence entendue comme « lieu où l'on a coutume d'habiter ».

### **Entrer par le logement pour observer les migrations circulaires et les pratiques spatiales et urbaines des migrants circulaires**

En le prenant dans un sens strictement matériel comme « un local à usage d'habitation », le logement comprend la résidence sans s'y réduire, et se révèle plus pratique pour appréhender des réalités diverses et complexes des mobilités. Il est possible, à partir du logement, de situer un individu à tout moment et quelle que soit l'échelle temporelle du séjour (en prenant en compte tous les lieux avec au moins une nuitée effectuée, ou poser un seuil de durée, comme c'est le cas dans une approche quantitative où la comparabilité est souhaitée). Aussi l'unité du logement permet de saisir au moment de l'enquête l'ensemble des occupants du logement à un instant de leur trajectoire et, de façon rétrospective, les différents logements fréquentés pour reconstituer les trajectoires des individus dans toute leur complexité. Reste à définir qui sont les occupants du logement.

La notion de ménage est généralement liée à la notion de logement. Au départ, elle liait la famille et l'habitat, puis elle a évolué vers la définition de « l'ensemble des habitants normalement dans le logement, quel que soit leur lien de parenté, incluant donc les personnes absentes de longue durée qui sont appelées à y revenir. Il s'agit du logement habité de façon permanente, c'est à dire de la résidence principale. » (Brun, Driant, Segaud, 2003). Cette définition reste ici attachée indirectement à la notion de résidence. La définition du ménage varie selon les pays, selon deux principales orientations : soit le ménage se réduit au logement et comprend toutes les personnes vivant sous un même toit ; soit l'identification du ménage est fondée sur le critère de la mise en commun des ressources et des dépenses. Dans un certain nombre de pays, un logement peut contenir plusieurs ménages, identifiés selon le critère de partage des moyens et des dépenses.

Le logement pris comme un cadre physique se révèle pratique dans le sens où il simplifie l'unité d'observation afin de l'alimenter ensuite d'éléments sociaux, économiques, historiques, etc. On observe alors les entrées et sorties du logement sans se restreindre à la notion de résidence, tout en contournant les difficultés posées par les différentes définitions du ménage.

### **Le « logement » dans un contexte urbain africain**

Depuis plusieurs décennies, les grandes villes d'Afrique de l'Ouest connaissent une forte croissance urbaine et démographique. Ouagadougou atteint selon les résultats du recensement de 2006 près de 1,5 millions d'habitants et sa superficie a quasiment doublé depuis 1996, avec un habitat bas et très étalé, l'expression « immeubles couchés » reflétant bien cette croissance horizontale.

Ce phénomène a focalisé de nombreux travaux d'anthropologues, de géographes, de démographes, d'architectes. Certains chercheurs ont réutilisé des notions développées dans les pays industrialisés pour comprendre ce qui se jouait dans ces villes. Cependant bien souvent cette démarche se révéla inadaptée, comme en témoigne la notion de « famille ». D'autres chercheurs, à l'image de l'équipe de Le Bris (1985), se sont efforcés d'affiner leurs analyses. Intéressés par des situations complexes de l'habitat faisant souvent suite à une densification de parcelles, ils ont alors montré que « la famille ne correspond pas nécessairement à l'unité de résidence. Dans de nombreux cas ces groupes familiaux éclatent en plusieurs unités de résidence dans un même quartier, parfois dans des quartiers différents ou à la campagne. » (Le Bris, 1981, p.14). C'est dans ce contexte que ces auteurs ont proposé le concept de « système résidentiel ».

Si nous avons évoqué la notion de famille et la difficulté de son approche dans un contexte urbain africain, c'est bien parce

que la désignation des types d'habitation y est souvent liée. Il est ainsi délicat d'utiliser les termes de ménage, mais aussi de « concession » ou encore de « cour » qui semblent simples mais restent flous et renvoient indirectement à la notion de famille. C'est en ce sens que le logement pris comme cadre physique à usage d'habitation (avec accès direct sur l'extérieur ou sur des parties communes de la parcelle) est plus simple à manier : il prend en compte la diversité des situations, et peut être pertinent dans une étude sur des pratiques de circulations.

### **Intérêt de cette entrée pour l'étude des circulations**

L'avantage d'une entrée par le logement est d'avoir accès à un panel de données exploitables de façon multi scalaire. D'abord par sa localisation : « position relative dans la ville du moment, la localisation du logement exprime un choix en faveur d'un certain type de rapport à l'agglomération (taille, confort, statut d'occupation etc.), la localisation détermine, selon les groupes sociaux un certain accès aux ressources offertes dans les lieux de la ville : les emplois, les équipements, les services, les commerces, etc. Elle détermine aussi l'accès aux ressources d'une autre nature, dans un espace structuré par les pratiques de ces lieux, l'expérience accumulée au cours de la vie et les relations avec les habitants de ces lieux » (Dureau, 2002, p.378). Le logement peut également être pris comme un point fixe en relation avec les lieux pratiqués par les individus dans la ville, et c'est à partir de celui-ci que vont se déployer des mobilités diverses du point de vue temporel et spatial, pour atteindre ces lieux de ressources (Boyer, 2010). Les différentes formes de mobilités dépendent étroitement de la relation entre individus et logement, on peut également analyser ces entrées et sorties du logement en terme de flux, comme un passage de frontière, qu'il est possible de mesurer à toutes les échelles spatio-temporelles.

## Présentation des méthodes et des approches dans le cadre de deux thématiques de recherche différentes

### Une étude quantitative des circulations et des dynamiques urbaines

Dans l'étude du peuplement d'une ville et des dynamiques urbaines, la prise en compte des mobilités spatiales aux différentes échelles spatio-temporelles est essentielle. Depuis l'appropriation de l'approche biographique dans les études quantitatives (Haeringer, 1972), une série d'innovations méthodologiques sont apparues pour permettre la prise en compte, dans l'analyse rétrospective, des différentes échelles de mobilité ainsi que les reconstitutions de la trajectoire professionnelle, de la composition de l'unité familiale et des périodes de co-résidence (Courgeau, 1988 ; GRAB, 1999). Le logement, comme unité d'observation, permet alors d'avoir un point fixe autour duquel s'articule l'ensemble des formes de mobilités et de sociabilités. On peut jouer sur la « fenêtre » de temps sur laquelle on observe les mobilités individuelles afin de reconstituer le continuum des mobilités. L'approche biographique est reproduite sur la « fenêtre » de temps considérée. Dans une telle perspective, de nombreux choix méthodologiques doivent être faits face aux contraintes des réalités d'un passage d'enquêtes. Nous prendrons à titre d'exemple trois modules du questionnaire de l'enquête « Ouaga 2009 » (Boyer, Delaunay, 2009) qui illustrent l'aboutissement des méthodes biographiques sur la position scientifique qui est la nôtre<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir aussi l'enquête « Movilidad espacial » issue d'une réflexion commune, réalisée à Bogota en 2009, source principale de mon travail de recherche doctorale s'intégrant dans le programme ANR-MÉTAL. Le projet MÉTAL (Métropoles d'Amérique latine dans la mondialisation : reconfigurations territoriales, mobilité spatiale, action publique, sous la direction de F. Dureau, financé dans le cadre Programme ANR/AIRD « Les Suds aujourd'hui ») porte sur Bogotá, Santiago du Chili et São Paulo. L'objectif est d'étudier les reconfigurations socio-

Pour assurer une représentativité spatiale de l'échantillon, le mode de sondage aréolaire est particulièrement adapté. 1965 logements ont ainsi été enquêtés à Ouagadougou en 2009 et 216 en 2007. Il peut s'effectuer sur la base d'une image satellite (Dureau, Barbary, 1991) ou à l'aide d'un Système d'Information Géographique renseigné par les techniques GPS (Boyer *et al.*, 2008). Dans un premier temps, des parcelles ou îlots sont tirés aléatoirement. Puis après le recensement des logements de la parcelle ou de l'îlot, un ou plusieurs logements sont sélectionnés et leurs occupants sont enquêtés. Il reste encore à préciser ce que l'on désigne sous le terme de « occupant du logement ». Afin de capter un large spectre d'individus mobiles, il a été décidé, pour l'enquête « Ouaga 2009 » comme dans les enquêtes IRD en Amérique latine, de saisir à la fois les résidents habituels qu'ils soient présents ou non ainsi que les résidents temporaires présents ou absents à la condition qu'ils aient passé au moins trente jours (consécutifs ou non) dans le logement au cours de l'année. Cette dernière catégorie de résident peut être sous-évaluée par les déclarations des enquêtés, mais cette position montre bien la volonté de saisir les individus les plus mobiles et en particulier les circulants.

Deux stratégies sont utilisées afin de saisir les mobilités quotidiennes : (1) recenser tous les déplacements de la veille avec les heures de départ, lieux d'arrivée, motifs, moyens de transport, temps de trajet, individus participant au déplacement selon une méthode biographique, (2) faire une grille des déplacements hebdomadaires selon les motifs et les lieux fréquentés (afin de garantir un meilleur recensement des divers déplacements de la semaine écoulée) avec les nombres de déplacements, fréquences, lieux de départ, moyens de transport et individus participant au déplacement.

---

spatiales en cours dans les métropoles d'Amérique latine depuis les années 1980, en particulier l'évolution du peuplement et les nouvelles formes de différenciation sociale à l'intérieur de l'espace urbain.

Un module s'attache spécifiquement à saisir les pratiques résidentielles à l'échelle d'une année : la multi-résidence, la migration temporaire, saisonnière et circulaire. Comme il n'est pas possible, pour des raisons simples de mémoire des enquêtés, de collecter les informations sur une période plus longue, la « fenêtre » de temps utilisée est une année. On saisit alors tous les séjours dans les logements où l'enquêté a au moins passé une nuit et on s'attache à déterminer les dates, lieux, durées, régularités ainsi que les motifs, et types de logement dans le cas où l'individu a séjourné plus de 30 jours pendant l'année dans le logement. Les migrations circulaires sont difficiles à saisir puisque leur régularité ne se présente pas sur une seule année. Une question spécifique sur la régularité est introduite dans le questionnaire pour savoir si le séjour était répété sur les trois dernières années mais cette simple précision ne lève que peu d'ambiguïtés. Le questionnaire met en parallèle un calendrier des activités afin de lier la trajectoire résidentielle avec la trajectoire professionnelle et d'affiner l'analyse des systèmes de résidence en rapport avec des systèmes d'activité.

La biographie permet de saisir l'ensemble de la trajectoire résidentielle des individus à l'échelle de leur vie. Il est nécessaire de fixer un seuil en termes de durée de résidence dans les logements pour des raisons de mémoire des enquêtés et d'analyse : le seuil est fixé à un an. Comme c'est le cas dans certaines régions rurales, les migrations saisonnières sont très présentes dans les trajectoires individuelles. Cependant ces critères de collecte ne permettent pas de les saisir et un individu ayant passé toute sa vie à circuler de manière saisonnière entre deux lieux apparaîtra comme quelqu'un qui n'a jamais changé de logement. Il est donc nécessaire dans certains cas de développer ce point et de l'intégrer dans la saisie des biographies. Les caractéristiques du logement et de son occupation sont précisées à l'aide de questions sur la position de l'individu dans le logement, le statut

d'occupation et le type du logement. Afin d'être en mesure de prendre en compte la dépendance réciproque entre mobilité spatiale et mobilité professionnelle ainsi que les liens entre changements de résidence et constitution de la famille (GRAB, 1999), les trajectoires professionnelles et familiales sont intégrées en parallèle de la trajectoire résidentielle.

Ces différents modules permettent donc de capter les circulations à différentes échelles temporelles et l'unité d'observation étant le logement (localisé dans le quartier, la ville, le pays) les échelles spatiales peuvent aussi être balayées.

Nous présentons à titre illustratif quelques résultats sur l'analyse de données collectées dans le cadre d'enquêtes utilisant ces méthodes. Notre attention porte sur des populations particulièrement mobiles : les résidents temporaires dans les logements enquêtés (saisis transversalement) et les multi-résidents (définis ici comme les individus fréquentant au moins deux logements dans l'année pendant plus de 30 jours cumulés). On s'attache à mettre en évidence l'intérêt de l'observation des mobilités à différentes échelles spatio-temporelles en montrant qu'elle permet ainsi une meilleure compréhension des dynamiques urbaines en jeu.

## Eléments de résultats<sup>2</sup>

### Les résidents temporaires

Les individus déclarés temporairement dans le logement enquêté ne sont pas nécessairement des circulants dans le sens où le séjour dans le logement peut n'être qu'une étape sans idée de

<sup>2</sup> Si la source n'est pas indiquée, les données utilisées pour ces traitements proviennent de l'enquête de 2007 à Ouagadougou. Etant donné que les analyses sont parfois faites sur de petits effectifs, les validités statistiques peuvent être remises en cause. Les résultats sont principalement présentés afin d'illustrer l'efficacité de ce type d'enquête pour l'étude des mobilités.

répétition, mais certains résultats montrent une place importante du logement enquêté dans les pratiques résidentielles des résidents temporaires. Les motifs de séjour dans le logement enquêté varient fortement selon le lieu de résidence principal (figure n°1). Pour les résidents habituels de Ouagadougou, les motifs principaux de présence dans le logement sont variés : les visites, les motifs de travail, les motifs liés à un changement de logement et le confiage. Pour les résidents

habituels du reste du pays, outre un nombre important de non-réponses, on peut noter un partage important entre motifs de travail et de visites ou vacances. Pour ce qui est des résidents habituels à l'étranger, les motifs sont en grande partie les visites ou vacances. En général, les motifs de visites ou vacances (pour lesquels il serait judicieux d'approfondir les liens qui unissent les individus dans le logement enquêté) et de travail sont les plus présents.

**Figure n°1 :** Motifs de séjour dans le logement enquêté des résidents temporaires selon le lieu de résidence principal.

Lieu du domicile principal	Motif du séjour à Ouagadougou									Total	%col	obs
	Déménagent/ changement de logement	Travail/ recherche de travail	Union	Enfant confié	Visite/vacances	Etudes/école coranique	Santé/soins/ accouchement	Autre	Manquant			
ville de Ouagadougou	17,0	20,7	2,8	12,6	36,0	10,9	0,0	0,0	0,0	100,0	33,5	21
Burkina Faso	0,0	24,8	6,2	0,0	19,6	0,0	7,5	0,0	41,8	100,0	34,5	15
A l'étranger	0,0	2,7	0,0	0,0	88,3	0,0	0,0	9,0	0,0	100,0	10,0	9
Manquant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	22,0	12
Total	5,7	15,8	3,1	4,2	27,7	3,6	2,6	0,9	36,4	100,0	100,0	57

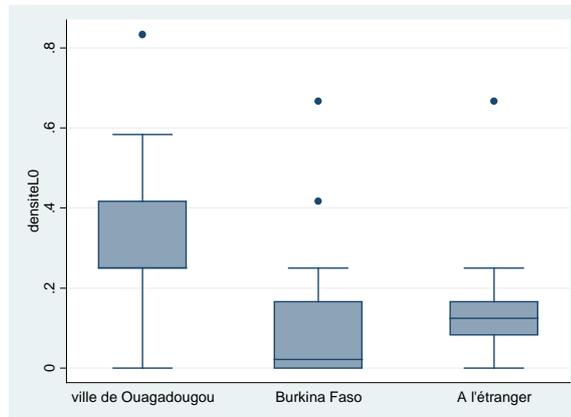
Sources : traitements réalisés par G. Le Roux sur les données d'enquête « Mobilités spatiales » de 2007 (Boyer et al., 2008).

Les pratiques résidentielles sur l'année dépendent aussi du lieu de résidence principal des résidents temporaires (figure n°2).<sup>3</sup> La densité de résidence dans le logement enquêté sur l'année correspond à la proportion de temps passé dans le logement enquêté sur l'année écoulée (Barbary et Dureau, 1993). De même que les motifs sont variés pour les résidents

habituels de Ouagadougou, la présence dans le logement enquêté varie très fortement, de quelques jours pour certains à plus de 6 mois pour d'autres. Un individu peut d'ailleurs désigner le logement enquêté comme étant un logement temporaire alors qu'il y passe plus de temps sur l'année que dans sa résidence principale. Les résidents habituels du reste du pays ont en grande partie de très faible densité de résidence dans le logement enquêté (moins de 30 jours sur l'année pour la majorité). Rappelons que ces présences dans le logement sont généralement pour des motifs de visites ou vacances (ce qui est cohérent avec une faible densité de résidence) ou pour des motifs de travail. Il resterait donc à détailler ce dernier point afin de lier les pratiques résidentielles aux occupations. Cette analyse n'a pas été menée mais sera possible pour l'enquête de 2009 à Ouagadougou grâce à l'introduction du calendrier des occupations sur l'année.

<sup>3</sup> Cette figure présente des « boîtes à moustaches ». Les valeurs de la boîte (en bleu) représente le premier et troisième quartile, la barre du milieu la médiane. Les moustaches (première et dernière barre aux extrémités de la boîte) correspondent aux plus basses et plus hautes valeurs adjacentes. Soient  $x$  la variable sur laquelle on calcule les valeurs adjacentes,  $x(i)$  le  $i$ -ème centile des valeurs ordonnées de  $x$ ,  $x[25]$  le premier quartile et  $x[75]$  le troisième quartile, si  $U$  est égal à  $x[75] + 3/2 (x[75] - x[25])$ , la plus haute valeur adjacente est définie par le  $x(i)$  tel que  $x(i) \leq U$  et  $x(i+1) > U$ . et si  $L$  est égal à  $x[25] - 3/2 (x[75] - x[25])$ , la plus haute valeur adjacente est définie par le  $x(i)$  tel que  $x(i) \geq L$  et  $x(i-1) < L$ . Les points représentent alors les valeurs qui dépassent ces valeurs de part et d'autre.

**Figure n°2 :** Densité de résidence dans le logement enquêté selon le lieu de résidence habituel des résidents temporaires.



Sources : traitements réalisés par G. Le Roux sur les données d'enquête « Mobilités spatiales » de 2007 (Boyer et al., 2008).

Ces résidents temporaires sont pour la plupart nés hors de Ouagadougou (figure n°3), avec une part très importante à la fois de migrants internes (65% des résidents temporaires) et de migrants internationaux (18%). Pourtant les localisations résidentielles des résidents temporaires sont principalement dans le centre ancien et dans la première couronne (Figure n°4) alors que les migrants se trouvent majoritairement en périphérie. Cette différence de localisation

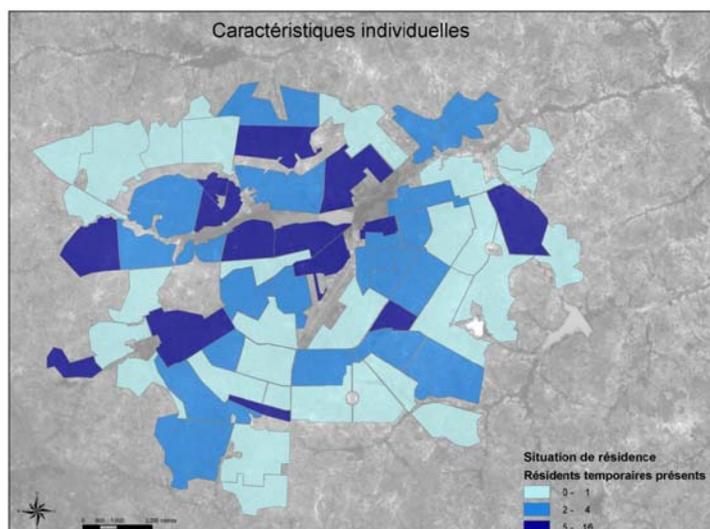
résidentielle témoigne de la particularité des pratiques résidentielles de ces populations temporaires ainsi que des réalités du parc de logements. Cette localisation centrale peut être liée à des stratégies individuelles d'accès aux ressources de la ville ou à la possibilité d'accueil de ces résidents temporaires. En effet, dans les quartiers centraux, plus anciens, les parcelles sont plus grandes et la capacité d'accueil y est plus importante (Boyer et Delaunay (coord.), 2009).

**Figure n°3 :** Lieu de naissance des individus selon leur catégorie de résident.

Lieu de naissance	Résident principal présent		Résident principal absent		Résident temporaire présent		Total	
	% pondéré	effectif	% pondéré	effectif	% pondéré	effectif	% pondéré	effectif
même secteur	27,12	11	27,65	330	6,44	2	22,9	321
Ouagadougou	41,18	6	17,56	191	11,23	9	17,99	206
Burkina Faso	30,76	11	39,34	355	64,64	30	40,2	396
à l'étranger	0,94	2	15,45	104	17,69	8	15,11	114
Total	100	30	100	980	100	49	100	1059

Sources : traitements réalisés par G. Le Roux sur les données d'enquête « Mobilités spatiales » de 2007 (Boyer et al., 2008)

Figure n°4 : Proportion de résidents temporaires présents.



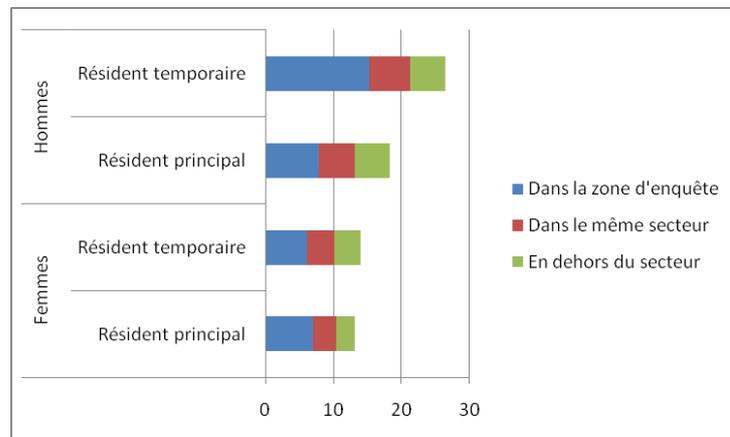
Source : Boyer et al (coord.), 2009, p. 118.

Cette localisation résidentielle particulière participe alors à des rythmes de déplacements quotidiens qui se différencient de la population résidente habituelle. Lorsque l'on analyse les grilles d'activités hebdomadaires, on remarque que le nombre de déplacements est beaucoup plus important pour les hommes en résidence temporaire (figure n°5). Cette différence est marquée principalement par la multiplication des activités au sein du quartier. Le choix de la localisation résidentielle semble alors important puisque le quartier de résidence est au cœur des pratiques quotidiennes des résidents temporaires.

Les rythmes se différencient aussi à l'échelle de la journée (figure n°6).<sup>4</sup> On ne détaillera que les pratiques quotidiennes des hommes, les femmes résidentes temporaires et habituelles présentant moins de différences dans leurs pratiques quotidiennes.

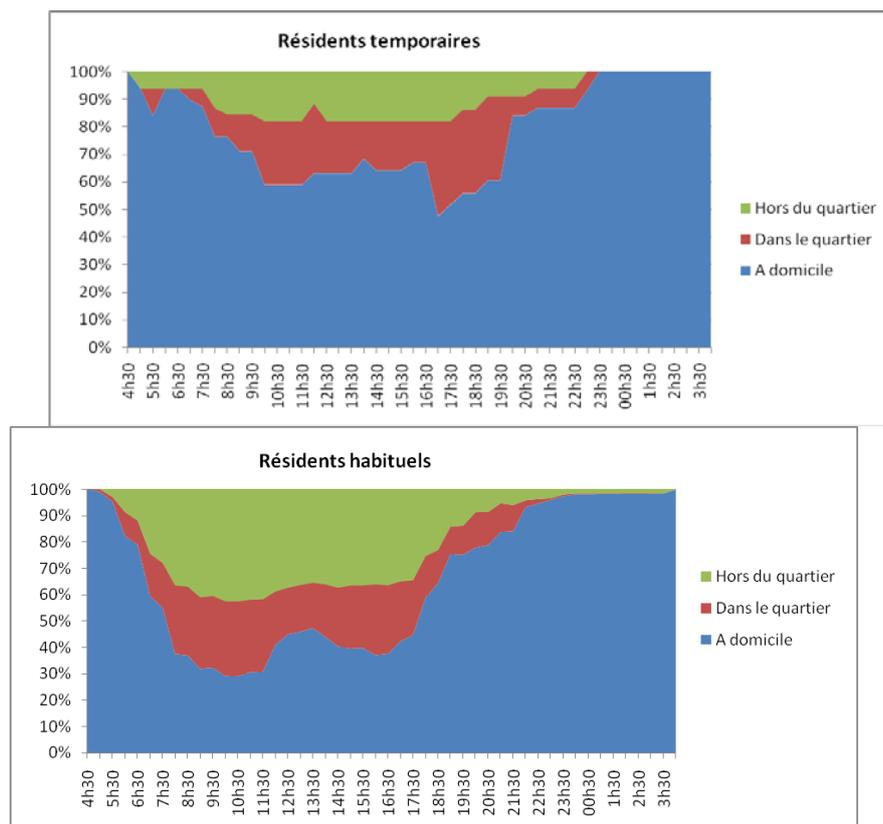
<sup>4</sup> Ces graphiques horaires représentent la proportion, à chaque heure de la journée, d'individus (en bleu) présents au domicile, (en rouge) en déplacement dans le quartier de résidence, (en vert) en déplacement en dehors du quartier de résidence.

**Figure n°5 :** Nombre de déplacements hebdomadaires et lieux fréquentés selon la catégorie de résidence et le sexe.



Sources : traitements réalisés par G. Le Roux sur les données d'enquête « Mobilités spatiales » de 2007 (Boyer et al., 2008)

**Figure n°6 :** Situation des résidents temporaires et habituels selon l'heure de la journée.



Sources : traitements réalisés par G. Le Roux sur les données d'enquête « Mobilités spatiales » de 2007 (Boyer et al., 2008).

Alors que les résidents habituels ont des rythmes quotidiens très liés aux horaires de travail, les résidents temporaires ont quant

à eux des rythmes plus aléatoires. Malgré un nombre de déplacements hebdomadaires plus importants, ils sont en proportion plus

souvent dans le logement qu'en dehors. Les sorties du logement sont plus tardives et les sorties du quartier ne durent pas longtemps. Les résidents temporaires ont donc des pratiques quotidiennes plus intenses dans le quartier mais cela ne se traduit pas par une présence plus longue hors du domicile. L'articulation de la grille d'activité hebdomadaire et des déplacements journaliers permet de mettre en valeur des rythmes particuliers des résidents temporaires, centrés sur le logement.

### Les multi-résidents

On définit les multi-résidents comme les individus ayant passé plus de 30 jours consécutifs ou non au cours de l'année écoulée dans un autre logement que le logement principal. Cette pratique résidentielle induit des circulations entre les différents logements occupés et près de la moitié de ces séjours ont été répétés sur les trois dernières années.

Cette pratique résidentielle est liée à l'histoire migratoire des individus : plus d'un individu sur cinq ayant effectué au moins une migration internationale au cours de sa vie est multi-résident, 12 % des individus ayant effectué au moins une migration interne sont multi-résidents et seulement

8 % des individus n'ayant jamais migré en dehors de Ouagadougou sont multi-résidents (figure n°7). La mobilité résidentielle à l'échelle de la vie de l'individu est donc en lien avec les pratiques résidentielles actuelles. Les migrations contribuent certainement à l'élargissement de l'espace de vie des individus, à la dispersion de la structure familiale et ainsi à la multi-polarisation des pratiques résidentielles sur l'année.

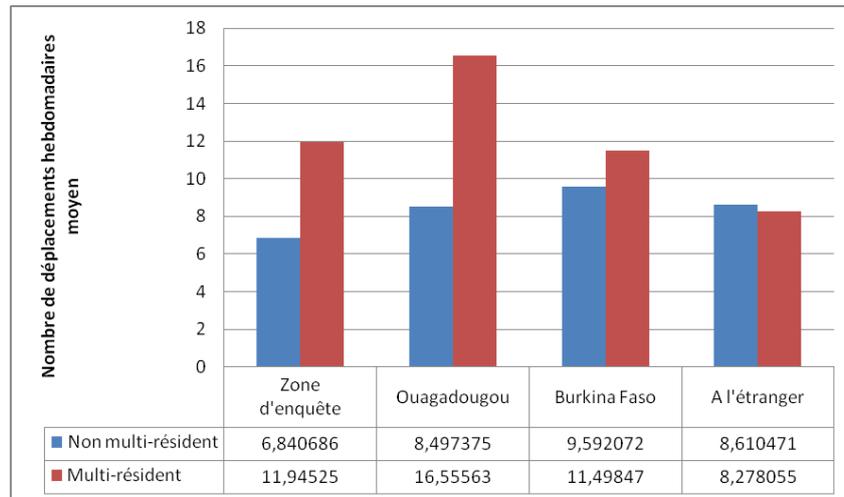
Les pratiques quotidiennes semblent être aussi associées aux pratiques résidentielles des individus. On constate que les multi-résidents effectuent plus de déplacements hebdomadaires que les autres (Figure n°8). Ces différences sont accentuées pour les individus nés à Ouagadougou. Cette analyse montre des inégalités de mobilité fortes à différentes échelles entre des individus qui se déplacent très peu au quotidien et sur l'année à d'autres qui pratiquent la multi-résidence et qui se déplacent beaucoup à l'échelle du quotidien. Ces inégalités de pratiques peuvent s'expliquer soit par une différence de niveau socio-économique entre individus, soit par l'acquisition de plus grandes compétences de mobilité etc.

**Figure n°7 :** Pratiques résidentielles selon l'histoire migratoire des individus.

Histoire migratoire	Non-multirésident		Multirésident		Total	
	% pondéré	effectif	% pondéré	effectif	% pondéré	effectif
N'a jamais migré	91,89	88	8,11	9	100,00	97
Migration(s) interne(s)	87,87	117	12,13	23	100,00	140
Migration(s) internationale(s)	78,54	73	21,46	20	100,00	93
Total	85,72	278	14,28	52	100,00	330

Sources : traitements réalisés par G. Le Roux sur les données d'enquête « Mobilités spatiales » de 2007 (Boyer et al., 2008).

Figure n°8 : Déplacements hebdomadaire des multi-résidents selon leur lieu de naissance.



Sources : traitements réalisés par G. Le Roux sur les données d'enquête « Mobilités spatiales » de 2007 (Boyer et al., 2008).

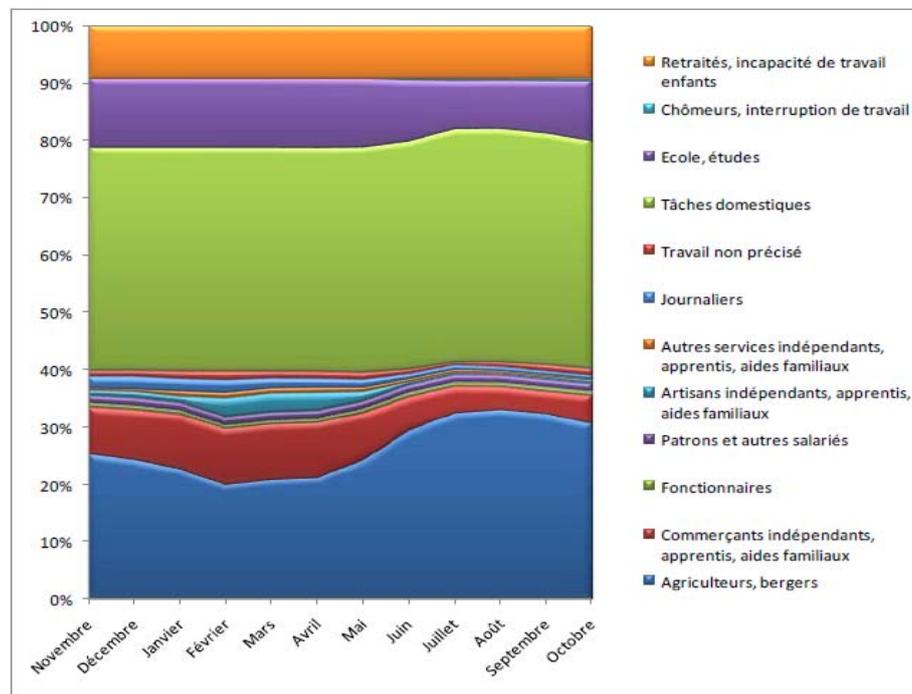
Les rythmes de ces pratiques résidentielles peuvent être précisés par le calendrier résidentiel. Il peut de plus être mis en regard avec le calendrier des occupations qui permet de détailler les liens entre pratiques résidentielles et occupation. L'analyse n'a pas encore été produite pour les données de Ouagadougou mais nous montrerons à titre d'exemple celle effectuée sur le même type d'enquête dans une région rurale du Niger (Boyer et Mounkaïla, 2009). Cette superposition des calendriers permet d'aider à comprendre les pratiques de migrants circulaires/saisonniers (figure n°9 et n°10). On peut alors observer une grande similitude entre les deux calendriers, liée aux rythmes de l'agriculture (témoignant de la multi-activité saisonnière des individus et des migrations associées) mais aussi aux rythmes scolaires (témoignant de la nécessité pour certains de migrer en ville pour l'accès à l'éducation). Dans un contexte urbain, les dynamiques ne sont évidemment pas les mêmes mais l'étude conjointe du calendrier résidentiel et des occupations permettrait de

comprendre de manière plus précise certaines circulations liées à l'occupation. Les villes attirent certains de ces circulants « ruraux » et les rythmes associés contribuent alors aux dynamiques urbaines.

#### Une approche anthropologique des pratiques de migrants circulaires nigériens à Ouagadougou

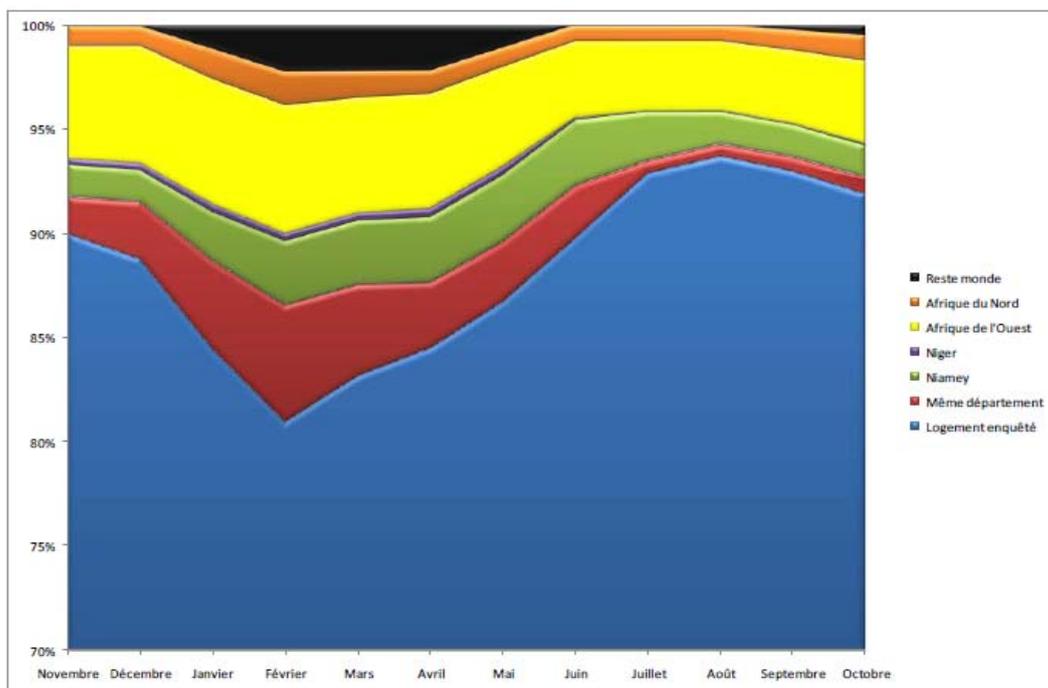
Cette partie prendra appui sur des observations et éléments de résultats d'une approche qualitative conduite à Ouagadougou pour montrer le rôle du logement dans l'analyse de mobilités spatiales. Ce travail porte sur les pratiques de circulation de Nigériens ayant un lien avec le commerce d'artisanat (fabricants, commerçants), Ouagadougou étant l'un des lieux de leurs circulations entre différentes villes d'Afrique de l'Ouest.

Figure n°9 : Calendrier des occupations.



Source : Boyer, Mounkaila, 2009, p. 98.

Figure n°10 : Calendrier résidentiel.



Source : Boyer, Mounkaila, 2009, p. 98.

### Précision sur l'unité « logement » à partir de données de terrains : Et la parcelle ?

Les premières enquêtes menées auprès de migrants nigériens à Ouagadougou ont montré une diversité des types de logement et des modes d'habiter en ville. L'unité d'observation du logement telle que nous l'avons présentée précédemment a été interrogée et précisée.

En effet, si le logement, pris comme cadre physique, reste utile et incontournable, sa configuration dans certaines situations n'est pas si simple à délimiter. L'exemple d'une parcelle occupée temporairement par des migrants nigériens au quartier de Dapoya au centre de Ouagadougou permet de l'illustrer (figure n°11). L'installation des migrants se fait sur des nattes en plein air, leur présence durant l'année se situe surtout en période sèche, de décembre à juin, avec des séjours de moins d'un mois à parfois deux mois, selon les individus et les groupes, et avec une régularité variable : tous les six mois, tous les ans, tous les deux ans. Le nombre de migrants nigériens présents en même temps peut aller d'un individu à plus d'une cinquantaine.

Sur cette parcelle, d'autres migrants, des Maliens, « mendians » en journée dans la ville, occupent également le soir un espace. Les logements en « dur » sont occupés par les membres d'une famille étendue, descendants d'un marabout premier propriétaire de la parcelle et originaire du Mali. La responsable actuelle de la parcelle est une femme veuve d'une cinquantaine d'années avec laquelle les migrants négocient leur hébergement.

Dans cette situation comment délimiter le logement des migrants nigériens ? Dans l'enquête « Ouaga2009 », leur occupation de l'espace ne serait pas considérée comme l'un des logements à tirer au sort, et la collecte de l'information sur leur présence dépend de la déclaration des personnes enquêtées qui peuvent omettre de

les déclarer soit parce qu'ils ne dorment pas directement dans le logement, soit parce qu'ils n'ont pas de liens forts avec eux. En effet, les migrants nigériens sont hébergés sur un espace de la parcelle et non dans un logement.

Tout en gardant l'idée de la matérialisation d'un cadre physique qui sert d'habitation, le logement n'est pas forcément réduit à un local avec des murs et un toit. Ici l'installation des nattes, leur organisation, leur disposition créent physiquement une rupture sur la parcelle et peuvent permettre la délimitation d'un logement spécifique. Au cours d'une journée l'installation peut être mobile, disparaître et se reconstruire au moment où les individus sont présents, et ainsi servir d'habitation à proprement parler au moment de son installation.

Il serait pertinent de pousser plus loin notre acception du logement pour l'entendre finalement comme le « lieu où l'on dort ». Ceci nous permet ainsi de façon inductive de simplifier encore le logement tel que nous l'avions présenté.

Ainsi, pour saisir ce type de populations, il est plus pertinent de prendre en compte l'ensemble de la parcelle comme unité d'observation en considérant qu'elle est constituée d'une hétérogénéité de logements et ainsi d'analyser la complexité de son organisation. Cette démarche diffère de la précédente, dans la mesure où elle ne repose pas sur l'hypothèse que les logements d'une parcelle sont homogènes en termes d'occupation. La parcelle, comme le logement, sont à prendre en compte comme un « espace unique ».

Ainsi la particularité des méthodes d'observation qualitatives permet d'enquêter l'ensemble des individus présents quelle que soit la temporalité de cette présence, et de prendre en compte au sein de la parcelle, de par des observations prolongées et à des moments différents, ce qui se joue dans cet espace (figure n°11). Pour exemple, ceci a

permis de mettre en évidence des regroupements, des lieux d'échanges et des organisations identitaires de l'occupation de l'espace par les migrants selon les communautés d'origine, le lignage, les classes d'âges, etc.

L'occupation de l'espace par les migrants nigériens est assez précise : d'un côté (en rouge) les Peuls Wodaabe, les Touaregs originaires du Nord du Niger (en rose), et des lieux d'échanges durant la journée entre les deux groupes sont repérables (représentés par des points rouges), correspondant par exemple à des moments de discussion autour du thé, ou encore de partage des temps de sieste sous un hangar (photo du bas sur la figure n°11).

L'analyse de la parcelle permet ainsi de mettre en évidence de façon fine les conditions de logement d'individus présents dans un lieu étape au sein de leurs circulations.

### **Mobilités quotidiennes, hebdomadaires et lieux fréquentés**

Concernant les mobilités quotidiennes et hebdomadaires, il est possible, comme pour une approche quantitative de coupler différentes méthodes de collecte. Cependant, répéter les entretiens à des moments différents de la semaine, du séjour, de l'année pour un même individu, permet de réinterroger des données déjà collectées pour approfondir leur interprétation, et arriver par exemple à détailler les pratiques habituelles des individus.

Aussi par une approche qualitative, la prise en compte des lieux fréquentés par les individus peut être plus fine, à travers par exemple le suivi des individus enquêtés durant leurs déplacements, le repérage des cheminements et parcours, ainsi que les pratiques et les usages des lieux.

Figure n°11 : Parcelle dans le quartier Dapoya (Ouagadougou).

Organisation du logement des migrants Wodaabe au quartier Dapoya.



Lieu de vie des migrants Wodaabe, du lignage Bingelen, dans la cour. Bénéficient de l'ombre du hangar tout au long de la journée. Le soir les maliens, mendicants, occupent cet espace, les Wodaabe leur laissent la place et se mettent sur les bords. Comme ci-dessus.



Hangar occupé la journée par des migrants Touaregs, ils y confectionnent des produits en pierre de taq. Ci-dessus moment de la sieste partagée entre Wodaabe et Touaregs.



Cette démarche fait référence à une méthodologie, principalement développée en sociologie et en anthropologie, qui recouvre des manières diverses de collecter de l'information et qui prend en considération la position qu'entretient l'enquêteur avec le/les individus enquêtés. Il s'agit principalement de l'observation de ce qui se joue dans les lieux : il est possible ainsi d'avoir une analyse des lieux et de leurs usages par les individus, informant sur la manière dont leur position est négociée dans ces lieux. Les outils méthodologiques sont multiples que ce soit l'observation participante, les parcours commentés, la filature, etc. Les jeux de concurrence dans les lieux de vente ont pu ainsi être observés par suivi de commerçants ou par observation fixe prolongée. Les pratiques de vente ambulante des commerçants nigériens dans les rues de la ville se révèlent différentes selon la durée et la répétition des séjours ou non à Ouagadougou, etc. Certains lieux à forte concentration de commerçants locaux d'artisanat, installés dans des boutiques et/ou vendeurs ambulants, sont perçus par certains commerçants nigériens comme des lieux de tension à éviter et où des accrochages avec d'autres commerçants ont pu se dérouler. D'autres vendeurs nigériens les fréquentent en se tenant à distance, attendent que les clients terminent la tournée des boutiques pour les aborder avant leur départ. A proximité des boutiques, la position des Nigériens en tant que commerçants ambulants et étrangers est bien souvent à négocier, il n'est pas rare qu'ils soient accusés ouvertement par les commerçants locaux de « casser les prix ».

Par contre certains lieux à forte concurrence se révèlent être aussi des lieux d'alliances et d'échanges entre commerçants. En effet les abords des terrasses des restaurants et dancings de l'avenue Kwame Nkrumah sont en soirée des endroits d'affluence de vendeurs ambulants proposant une diversité de produits. Ces lieux sont généralement fréquentés parmi les

commerçants Nigériens par ceux présents à Ouagadougou la majorité de l'année. À partir d'une observation prolongée sur une terrasse d'un restaurant, il a été possible de se rendre compte à la fois de moments d'accélération et de précipitation de nombreux vendeurs en même temps avec leurs produits en bout de bras, en direction des mêmes clients, suscitant parfois quelques tensions entre eux ; mais aussi des moments de retrait et d'échanges sont apparus : par exemple lorsqu'un vendeur nigérien de bijoux en argent s'est écarté avec un vendeur burkinabé de bijoux en perles, a débuté une discussion, très rapidement des propositions mutuelles de produits et du troc de bijoux se sont déroulés, puis les deux individus se sont séparés, ont poursuivi leur vente ambulante dans les mêmes lieux sans forcément garder cette proximité ponctuelle. Les pratiques et les usages des lieux de vente des commerçants nigériens sont diverses et sont éclairées notamment par les pratiques et rythmes de leurs circulations.

### Biographie

La seule différence concernant l'utilisation de la biographie par rapport à une approche quantitative se situe au niveau de l'élasticité du choix des échelles spatio-temporelles en prenant en compte l'ensemble des trajectoires résidentielles, professionnelles, familiale sans restriction imposée par un seuil. D'ailleurs l'exemple de migrations circulaires suivant des rythmes saisonniers (précédemment évoqué), ou plusieurs séjours répétés dans l'année, correspondent aux pratiques très variables des migrants nigériens enquêtés dans cette recherche.

Les données issues de biographies permettent également de donner des pistes d'enquêtes complémentaires. Par exemple, donner des précisions sur les différents séjours effectués par un individu à l'échelle de sa vie et faire des entretiens complémentaires pour collecter les différents

lieux fréquentés pour chaque séjour. Ces données permettent par exemple de donner des éléments d'analyse des pratiques urbaines actuelles d'un individu, en lien avec ses pratiques au cours de séjours antérieurs dans la ville et du contexte urbain.

Les modes de vente des commerçants nigériens à Ouagadougou ont par exemple évolué face aux réglementations de la mairie vis-à-vis du droit d'installation des commerçants dans les rues. Si dans les années 90 nombreux étaient les Nigériens qui exposaient leurs produits à même le sol ou sur de petits étalages aux abords de l'école française, c'est suite à l'interdiction de ce type de pratiques par la mairie et donc au risque de se faire confisquer la marchandise, que les commerçants nigériens, présents temporairement à Ouagadougou se sont vus contraints d'effectuer de la vente ambulante ne pouvant investir dans la location d'une boutique. Les installations avec un stand se font alors au moment d'évènements culturels où un espace commercial est organisé, dans lequel ils louent un stand collectivement. Ce qui se produit dans le cadre du Fespaco (Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou) ou encore du SIAO (Salon International d'Artisanat de l'Artisanat de Ouagadougou).

Aussi, dans les années 90 certains commerçants nigériens étaient hébergés dans la cour d'un vieux Haussa nigérien (probablement aussi commerçant) au quartier Zangouettin, dénommé l'« ancien quartier Zongo ». Un quartier populaire du centre ville qui connaissait à la fois un passage important d'étrangers et la présence d'une activité artisanale diversifiée (nombreux petits artisans de ferronniers, menuisiers, cordonniers, etc.). Suite à la mise en place d'un plan d'aménagement urbain au début des années 2000, le projet ZACA (Zone d'Activités Commerciales et Administratives) principalement centré sur de l'investissement immobilier, a concerné en partie ce quartier. Celui-ci a été détruit, les habitants ont subi un déguerpissement, et

ont principalement été relogés dans d'autres quartiers en périphérie du centre ville, à la « Trame d'Accueil », à l'Est de la ville et au « Zongo » actuel à l'Ouest. Les commerçants nigériens hébergés à « l'ancien Zongo » n'ont semble-t-il pas suivi leur logeur et ont trouvé d'autres lieux d'hébergement au centre ville en mobilisant leurs réseaux de connaissances. Ils sont ainsi restés à proximité des lieux qu'ils fréquentaient, dont ceux pour la vente de leurs produits. Ceci illustre en partie les logiques résidentielles de certains commerçants nigériens, leurs pratiques actuelles ne peuvent se comprendre qu'en ayant des informations sur leurs pratiques durant leurs séjours antérieurs et sur le contexte urbain au moment de leurs séjours.

Dans cette perspective, pour une recherche portant sur des pratiques de circulation de commerçants, dans un contexte urbain d'Afrique de l'Ouest, il serait important de s'interroger sur le logement au vu des systèmes de logeurs présents dans les villes. En effet le système de « diatigui », qui correspond à un logeur qui tient également une position d'intermédiaire dans le commerce est courant dans les réseaux marchands en Afrique de l'Ouest (Schmitz, 2007 ; Chauveau, Jacob, Le Meur, 2004 ; Timera, 2000).

#### **Éléments de résultats : différentes échelles de mobilités des migrants nigériens, liées à leur activité commerciale**

Seuls deux exemples de pratiques de circulations seront exposés ici. Ces résultats sont des pistes de recherches et sont issues de données de terrains effectués en 2009 et en 2010, principalement à partir d'entretiens et d'observations.

Parmi les migrants nigériens qui effectuent des circulations liées au commerce d'artisanat, entre Ouagadougou et des villes de leur pays d'origine ou avec d'autres capitales africaines, deux groupes

principaux à Ouagadougou se dégagent à partir de leur durée de séjour dans la ville. Ceci sera mis en perspective avec différentes échelles temporelles de mobilités liées à l'activité commerciale. D'autres situations ont été observées mais ne seront pas présentées ici.

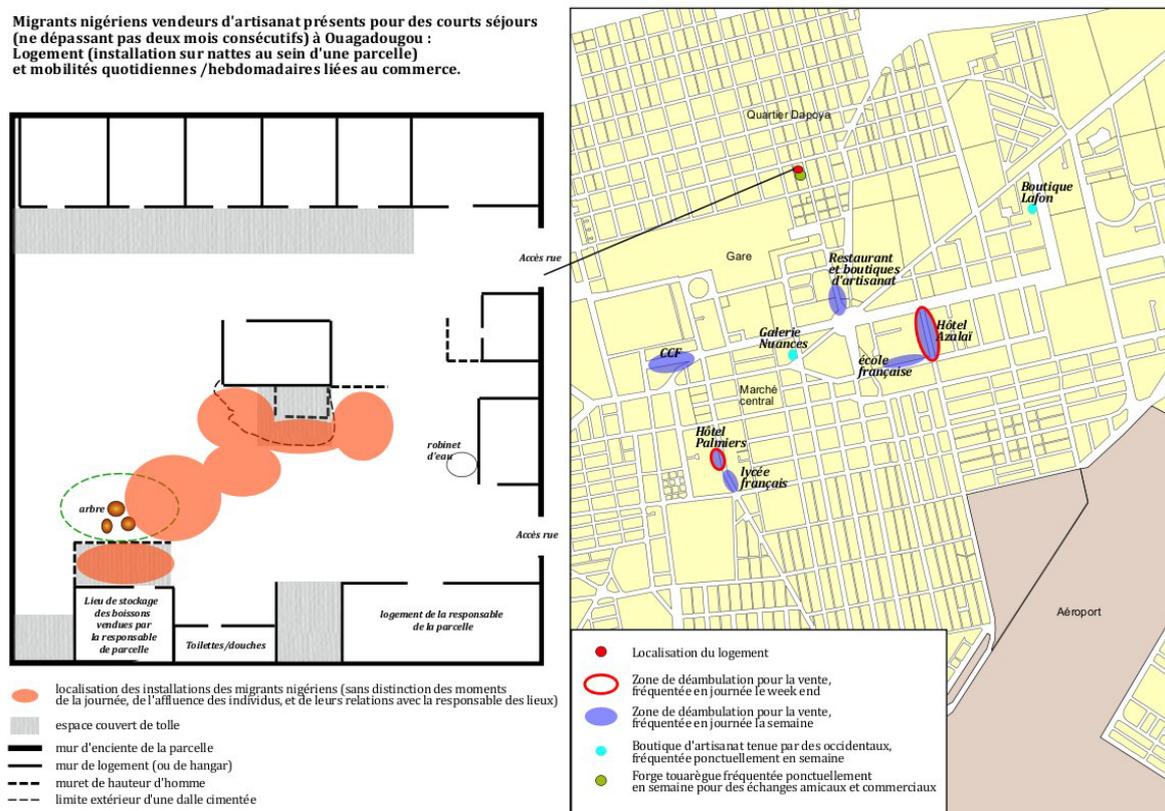
1) (figure n°12) Certains migrants nigériens sont très mobiles et leur durée de séjour se résume à chaque fois à moins d'un mois et maximum 2 mois, en période sèche. Systématiquement hébergés, leur logement se situe dans un quartier ancien du centre ville, à Dapoya. Ils sont logés sur la parcelle que nous avons présentée précédemment, avec une installation sur des nattes en plein air. A la fin de leur séjour une contribution (principalement à travers une participation financière, dépendant des moyens des individus) est donnée à la propriétaire de la

parcelle. Ces commerçants arrivent à Ouagadougou avec leur stock de marchandises.

Leurs mobilités quotidiennes et hebdomadaires liées à leur activité commerciale sont souvent rythmées par des sorties du logement en milieu de matinée jusqu'à midi, puis un autre moment dans l'après midi jusqu'à la tombée du jour. Les lieux fréquentés pour la vente ambulante, durant la journée, sont principalement des zones à forts potentiels de clients occidentaux résidents ou non : en semaine aux abords des écoles françaises, de restaurants, d'hôtels. Le week-end, ils sont plutôt aux abords d'hôtels équipés de piscine entre autres. Certains se rendent ponctuellement dans des boutiques d'artisanat tenues par des Occidentaux ou des Burkinabés, pour tenter de vendre en

Figure n°12 : Pratiques spatiales de migrants commerçants nigériens.

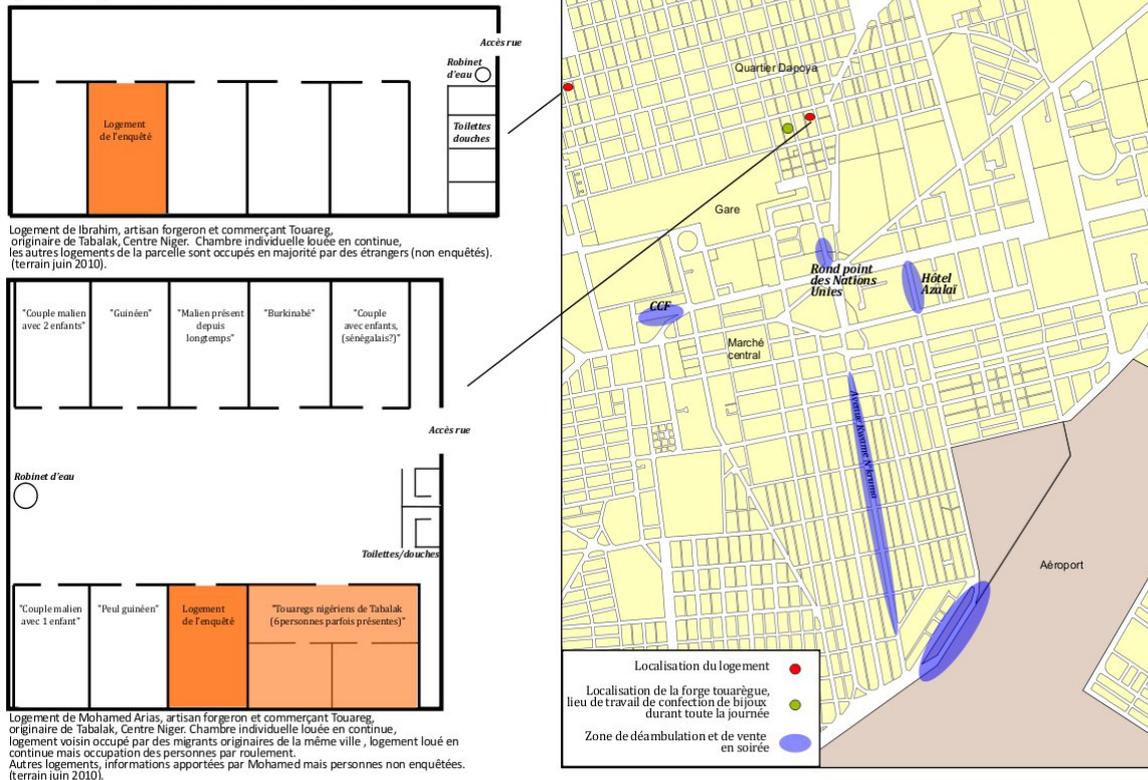
Migrants nigériens vendeurs d'artisanat présents pour des courts séjours (ne dépassant pas deux mois consécutifs) à Ouagadougou : Logement (installation sur nattes au sein d'une parcelle) et mobilités quotidiennes / hebdomadaires liées au commerce.



Source : J. Chapon, 2010, enquête de terrain de Thèse.

Figure n°13 : Le logement de migrants nigériens travaillant dans le quartier de Dapoya.

Commerçants et forgerons Touaregs nigériens présents 8 mois dans l'année à Ouagadougou : Logements et principales mobilités quotidiennes/hebdomadaires liées au commerce.



Source : J. Chapon, 2010, enquête de terrain de Thèse.

gros leurs produits. Aussi, sont réalisées régulièrement dans la semaine des visites aux autres migrants nigériens qui travaillent dans un atelier de forge pour la fabrication de bijoux, avec qui ils entretiennent des relations amicales et commerciales. Ces derniers représentent le deuxième groupe présenté.

2) (figure n°13) Ce sont des forgerons et commerçants Touaregs présents huit mois consécutifs dans l'année. Ils logent dans du locatif, individuel ou collectif, au centre ville, toujours au quartier Dapoya, et généralement dans des parcelles où sont aussi présents des logements occupés par d'autres migrants. Les rythmes quotidiens et hebdomadaires se réduisent en semaine, et ce durant toute la journée, au travail à l'atelier de forge. Fabricants de bijoux, ils quittent ponctuellement l'atelier pour déposer le travail effectué au client, mais souvent les commandes et transactions se font à la forge. Certains d'entre eux partent

en soirée faire de la vente ambulante, dans les lieux à fort potentiel, comme l'avenue Kwame Nkrumah, le Jardin de l'amitié, etc. Ces cheminements se font selon les jours de la semaine en fonction de l'importance de la fréquentation par les usagers des lieux : pour les alentours de l'aéroport les fréquentations des vendeurs nigériens sont calculées sur les jours et horaires de départ et d'arrivée des vols et suivant les destinations. Le week-end la forge est fermée, et le temps est consacré aux visites amicales des forgerons entre eux.

Ce sont ici de premiers résultats présentés brièvement en tentant de croiser différentes formes de mobilités pour comprendre la diversité des pratiques de circulation des migrants. L'ambition de cet exposé était de montrer qu'une certaine forme de mobilité, la circulation, se précise à travers l'étude de diverses échelles de mobilités (quotidiennes, résidentielles, migrations) et que les outils méthodologiques pour les étudier

conjointement se sont consolidés durant les dernières décennies. Les approches quantitatives et qualitatives exposées ici ont vocation à répondre à des problématiques différentes mais elles reposent sur des bases conceptuelles communes. Ainsi, l'étude de pratiques fines en ville d'un groupe de migrants circulaires peut se confronter à des dynamiques de peuplement à l'échelle de la ville afin de relativiser et contextualiser les pratiques observées. Inversement l'étude des pratiques de mobilité à l'échelle d'une métropole ne peut se comprendre sans des analyses plus fines des pratiques d'individus ou groupes particuliers.

Julie Chapon  
doctorante MIGRINTER  
UMR 6588 – CNRS/ Université de Poitiers  
[julie\\_chapon@hotmail.com](mailto:julie_chapon@hotmail.com)

Guillaume Le Roux  
doctorant MIGRINTER  
UMR 6588 – CNRS/ Université de Poitiers  
[guillaumeleroux14@gmail.com](mailto:guillaumeleroux14@gmail.com)

## Bibliographie

- Barbary, Olivier ; Dureau, Françoise (1993) Des citadins en mouvement. Analyse des pratiques résidentielles à Quito (Equateur), *Cahiers Sciences Humaines*, vol.29, n°2-3, pp. 395-418.
- Bassand, Michel ; Brulhardt, Marie-Claude (1980) *Mobilité spatiale. Bilan et analyse des recherches en Suisse*, Lausanne, Georgi, 300 p.
- Boyer, Florence ; Delaunay Daniel ; Le Roux, Guillaume (2008) *Habiter, peupler, socialiser par les mobilités. Compte-rendu de l'Observation continue des mobilités, Rapport final*, Ouagadougou, IRD, 58 p.
- Boyer, Florence ; Delaunay Daniel (coord.) (2009) « OUAGA. 2009 » *Peuplement de Ouagadougou et Développement urbain, Rapport provisoire*, Ouagadougou, IRD, 250 p.
- Boyer, Florence ; Mounkaïla, Harouna (2009) *Projet de recherche : « Le Niger, espace d'émigration et de transit vers le Sud et le Nord du Sahara. Rôle et comportements des acteurs, recompositions spatiales et transformations socio-économiques »*, *Rapport final*, Programme FSP mobilisateur n°2003-74, 183 p.
- Boyer, Florence (2010) Mobilité, pauvretés : les villes interrogées. Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des ouagalais. Vers une insertion urbaine ségréguée ?, *Revue Tiers Monde*, n°201, pp. 47-64.
- Brun, Jacques ; Driant Jean Claude ; Segaud Marion (dir) (2003) *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, 451 p.
- Chauveau, Jean Pierre ; Jacob, Jean Pierre ; Le Meur, Pierre Yves (2004) L'organisation de la mobilité dans les sociétés rurales du Sud, numéro spécial : Gouverner les hommes et les ressources. Dynamiques de la frontière interne, *Autrepart*, n°30, pp. 3-23.
- Chevalier, Jacques (1974) Espace de vie ou espace vécu ? L'ambiguïté et les fondements du concept d'espace vécu, *L'Espace Géographique*, n°1, p. 68.

- Courgeau, Daniel (1980) *Analyse quantitative des migrations humaines*, Paris, Masson, 225 p. (Collection d'anthropologie physique, n°2).
- Courgeau, Daniel (1988) *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 301 p.
- Dupond, Véronique ; Dureau, Françoise (1994) Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines. Illustrations à partir de l'Équateur et de l'Inde, *Tiers-Monde*, tome 35 n°140, pp. 801-829.
- Dureau, Françoise ; Barbary, Olivier (1991) L'enquête par sondage sur l'image satellite : une solution pour améliorer l'observation des populations citadines, in *La qualité de l'information dans les enquêtes*, Association pour la Statistique et ses Utilisations, Dunod, pp. 365-397.
- Dureau, Françoise (2002) Les systèmes résidentiels : concepts et applications, in *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en questions*, Paris, L'Harmattan, pp. 355-382.
- GRAB (1999) *Biographies d'enquête. Bilan de 14 collectes biographiques*, Paris, INED-PUF, 336 p. (Collection Méthodes et Savoirs, n°3).
- Haeringer, Philippe (1972) Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique, *Cahier des Sciences Humaines*, vol. IX, n°4, pp. 439-453.
- Henry Louis (1981) *Dictionnaire démographique multilingue, volume français*, Liège, UIESP-Ordina Editions, 179 p.
- Le Bris, Emile (1981) Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Quelques résultats à partir d'enquêtes biographiques effectuées à Lomé (Togo) et Accra (Ghana), *Cahiers d'études africaines*, vol. 21 n° 81-83, pp. 129-174.
- Le Bris, Emile ; Marie, Alain ; Osmont, Annick ; Sinou Alain (1985) Résidence, stratégies, parenté dans les villes africaines, *Les Annales de la recherche urbaine*, n°25, pp. 13-30.
- Le Bris, Emile ; Marie, Alain ; Osmont, Annick ; Sinou Alain (1987) *Famille et résidence dans les villes africaines. Dakar, Bamako, Saint-Louis, Lomé*, Paris, L'Harmattan, 268 p. (Villes et entreprises).
- Marchal, Jean-Yves ; Quesnel, André (1997) Dans les vallées du Burkina Faso, l'installation de la mobilité, in *La ruralité dans les pays du Sud à la fin du XXe siècle*, Paris, ORSTOM Editions, pp. 595-614.
- Mounkaïla, Harouna (2002) De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger), *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 18 n°2, pp. 161-187.
- Schmitz, Jean (2007) Des migrants aux «notables» urbains : les communautés transnationales des gens du fleuve Sénégal (Sénégal/Mali/Mauritanie), in E. Boesen et L. Marfaing, *Les nouveaux urbains dans l'espace Sahara-Sabel. Un cosmopolitisme par le bas*, Paris, Karthala ; Berlin, ZMO, pp. 91-134.
- Simon, Gildas (1984) Transferts de revenus et projets immobiliers de travailleurs migrants, *Etudes méditerranéennes*, n°6, pp. 11-36.
- Tarrius, Alain (1992) *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales*, Paris, L'Harmattan, 207 p. (Logiques sociales)
- Timera, Mahamet (2000) Hospitalité et hébergement dans un réseau migratoire local et international d'Afrique de l'Ouest, in Lévy-Vroélant C. (dir.) *Logements de passage. Formes, normes, expériences*, Paris, L'Harmattan, pp. 51-67.
- Zelinsky, Wilbur (1971) The Hypothesis of the Mobility Transition, *Geographical Review*, n° 61, pp. 210-249.

## Temporalités, transit et projet migratoire : pratiques urbaines de migrants et de réfugiés à Nouadhibou et Conakry

Anne-Laure Counilh & Hélène Simon-Lorière

**A**vant de présenter l'objectif et la démarche de cet article, il paraît important de faire un détour par l'évocation de nos terrains respectifs de recherche et de nos thématiques de travail, qui en ont été le point de départ.

Le travail de recherche en géographie d'Anne-Laure Counilh porte sur les itinéraires migratoires des migrants ouest-africains vers Nouadhibou (Mauritanie) et sur leur insertion dans la ville. Une attention particulière est portée au couple parcours/projet migratoire. Ceci permet de mener à la fois une analyse sur les parcours souvent complexes de ces migrants et sur l'évolution des projets migratoires en regard de la situation de la ville vue ici *a priori* comme une impasse migratoire. La ville de Nouadhibou apparaît comme une étape fondamentale sur la route migratoire ouest-africaine vers l'Europe *via* les Iles Canaries depuis la littoralisation des itinéraires du Sahara Central. En effet, cette ville est la dernière étape africaine avant la traversée en pirogue jusqu'aux Iles Canaries, elle constitue ainsi une rupture dans les parcours des migrants, un moment où leur projet est remis en question. Si depuis sa création au début du XXème siècle, la ville a toujours connu une forte population d'immigrés, cette proportion a largement augmenté dernièrement. Entre 2005 et 2007, on a constaté un pic de départ en pirogue depuis Nouadhibou. La réaction de l'Europe a été rapide et les gouvernements espagnols et mauritaniens ont coopéré pour mettre en place les dispositifs sécuritaires qui ont rapidement endigué ces vagues de départ. La situation de la ville comme porte temporairement ouverte vers l'Europe et comme espace de rétention engendre une situation complexe pour des migrants de plus en plus nombreux. D'une part la réputation de la ville contribue à entretenir son attractivité. D'autre part, le contrôle policier et la prise de conscience d'une altérité nouvelle contribuent à faire évoluer à la fois la société d'accueil et les projets des

migrants qui deviennent au fur et à mesure des habitants de la ville à part entière.

Les enquêtes de terrain ont été réalisées entre 2006 et 2011, ce qui a permis de saisir l'évolution de la situation des migrants, depuis le pic des départs jusqu'à une installation de plus en plus longue en ville, en parallèle de l'évolution urbaine et de la modernisation rapide de la société mauritanienne ces dernières années au gré des coups d'État successifs. Une trentaine de récits de vie a été menée avec des migrants aux profils reflétant la diversité des habitants de Nouadhibou. À cela s'ajoute une enquête par questionnaire (matrice biographique) avec une centaine de migrants afin de pouvoir mieux saisir la construction en miroir des projets et des parcours migratoires. Cette enquête a été prolongée par un questionnaire sur la connaissance et les représentations dans la ville afin de confirmer l'intuition donnée par une enquête d'observation dans les taxis sur la mobilité urbaine des migrants (une dizaine de séances en observation participante). Enfin, l'immersion et de nombreux entretiens informels ont permis de formuler certaines hypothèses sur les représentations urbaines, les pratiques spatiales et l'altérité. Des entretiens plus formels avec les ONG qui s'intéressent au thème des migrations, les responsables municipaux et la participation à des sensibilisations, des forums ou des consultations sur les migrations, ont permis de discuter longuement avec des Mauritaniens et les représentants des communautés étrangères sur des questions d'altérité et sur les représentations des migrants par la population locale. Ceci a été complété par une analyse de la presse mauritanienne sur les questions migratoires à Nouadhibou de 2006 à 2011 (étude systématique de 2008-2011 avec l'outil Google alerte).

**Hélène Simon-Lorière** mène une thèse de géographie sur les conditions de vie et les projets migratoires des réfugiés libériens à Conakry (Guinée) et Accra

(Ghana). Les Libériens ont fui la guerre civile dans leur pays entre 1989 et 2003 et ont connu des parcours d'exil complexes. La thèse interroge la situation post-conflit : que se passe-t-il pour des réfugiés dans des pays d'asile proches quand la situation qui a conduit à leur départ forcé prend fin ? Rencontrés lors d'un moment M de leur migration, il s'agissait de comprendre comment ces Libériens étaient arrivés dans la capitale d'étude (Conakry ou Accra), quelles y étaient leurs conditions de vie et dans quelle mesure ces deux éléments jouaient un rôle dans la formulation d'un projet migratoire, interrogé également en lien avec les réseaux sociaux des individus et le contexte national, régional et international de l'asile envers les Libériens.

Un des aspects de la recherche est de décrire les conditions de vie de ces réfugiés libériens dans leurs villes d'accueil. Pour cet article, seuls les résultats du terrain à Conakry sont mobilisés. Les Libériens y vivent dispersés dans les cinq communes qui constituent le territoire administratif de la capitale, sans qu'un camp urbain n'ait jamais existé (à la différence d'Accra et du camp de Buduburam ouvert à 35 km environ de la capitale ghanéenne). Ils vivent avec les autres habitants de Conakry et partagent la précarité de leur quotidien, d'autant plus qu'ils ne perçoivent pas d'aide (ni financière, ni alimentaire, ni d'hébergement) de la part du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Par la méthode « boule de neige », 200 entretiens ont été réalisés à Conakry entre 2007 et 2009 auprès de Libériens, réfugiés statutaires enregistrés par le HCR ou non. Le contenu de ces entretiens est très variable, même si plusieurs thèmes ont été systématiquement abordés (parcours géographique jusqu'à Conakry, logement et revenus, réseau familial et élargi, situation familiale et juridique, projet pour l'avenir). Certains entretiens sont de véritables récits de vie, d'autres ressemblent plutôt à des questionnaires. À ces échanges avec les réfugiés se sont ajoutés des entretiens avec le HCR et les autorités en

charge de l'asile à Conakry, de même qu'avec certaines ONG (Organisation Non-Gouvernementale) dans l'objectif de reconstituer les politiques et pratiques d'asile envers les Libériens en Guinée. Enfin, pour essayer de mesurer la perception des réfugiés libériens par la population locale, les articles du journal officiel national, *Horoya*, ont été consultés de 1990 à 2000 et une petite étude a été réalisée auprès d'une vingtaine de citadins dans trois quartiers ciblés comme ayant accueilli des réfugiés libériens, complétée par des entretiens avec les chefs de quartier et de secteur.

### Introduction

En partageant nos expériences de terrain, nous avons constaté des points communs dans nos observations sur deux villes, deux contextes et deux populations migrantes pourtant différentes. Ces points communs étaient liés à une interrogation partagée sur la façon dont les migrants au cœur de nos recherches s'insèrent dans nos villes d'étude, y deviennent des habitants alors même qu'ils s'y sentent et s'y disent en transit. La démarche de cet article ne se veut pas comparative car nos travaux gardent des cadres conceptuels spécifiques d'une part et car les deux villes ont des échelles différentes d'autre part : Nouadhibou compte à peine plus d'une centaine de milliers d'habitants alors que Conakry en compte presque 2 millions. L'échange entre nos deux retours de terrain et nos analyses en cours nous permettent plutôt de réfléchir sur des processus et des pratiques. Nous nous proposons de mettre en parallèle nos observations et nos analyses sur les pratiques urbaines de migrants à Nouadhibou et à Conakry en insistant sur le rôle des temporalités, sur les conséquences du sentiment de transit et sur les tensions qui apparaissent au sein des projets individuels entre immobilité et hyper-mobilité.

Dans cet article, nous souhaitons prendre en compte plusieurs temporalités : le temps de la survie quotidienne, la durée de

présence en ville, et le temps du projet migratoire mis en lien avec celui du parcours déjà accompli. Il ne s'agit pas de proposer une réflexion théorique sur les temporalités de l'incertitude dans les parcours migratoires, mais de souligner l'importance de ces temporalités labiles, fuyantes dans lesquelles se racontent les parcours et s'envisagent les projets migratoires, et dans lesquelles s'inscrivent les pratiques spatiales. Notre réflexion s'appuie sur ces temporalités au sens de catégories subjectives et analytiques des phénomènes observés (Varro, 2008). Observer des individus en migration, tout comme observer des pratiques urbaines implique d'appréhender des temporalités différenciées et changeantes. Les temporalités varient selon les moments (passé, présent, futur), les échelles (longue, moyenne, courte), les domaines (travail, famille, loisirs, intimité). Elles peuvent être à la fois collectives (partagées par un ensemble de personnes) et plurielles (superposition de différentes temporalités). Dans nos analyses, les temporalités sont définies par des groupes de pratiques communes et par opposition à celles d'autres groupes évoluant au gré d'autres temporalités. La sociologie durkheimienne accorde aux groupes la capacité de produire eux-mêmes les cadres de leurs représentations et de leurs actions (Lallement, 2008), donc des temporalités propres. Cette approche nous intéresse particulièrement car nous travaillons sur des groupes minoritaires qui créent leurs temporalités propres au sein d'espaces déjà régis par d'autres temporalités plus ou moins institutionnalisées (tout au moins « officielles »). Nos analyses se complexifient peu à peu à partir de l'introduction d'un intérêt pour l'espace urbain dans le cadre de pratiques spatiales fortement marquées par une histoire de mobilité à l'échelle de l'individu comme à l'échelle de l'espace. Nous nous trouvons au carrefour où se tissent des relations complexes entre temporalités, spatialités et mobilités pour produire des pratiques spatiales spécifiques.

Ces pratiques spatiales sont largement influencées par le sentiment de transit des migrants et réfugiés dans nos villes d'études. Conakry, et plus encore Nouadhibou, sont perçues comme des tremplins possibles vers l'Occident, l'Europe dans le cas des migrants en Mauritanie et les pays de réinstallation et de regroupement familial (États-Unis, Canada, Australie) pour les Libériens en Guinée (Simon-Lorière, 2009). Le terme de transit est lui aussi marqué par la subjectivité de nos interlocuteurs et nous nous intéressons surtout au décalage entre le discours des migrants qui se projettent dans un Ailleurs alors même que leurs pratiques quotidiennes les ancrent dans l'Ici. Nous cherchons notamment à comprendre le sentiment du temporaire pour questionner la place réelle et projetée de l'expérience vécue à Conakry ou à Nouakchott, souvent pensée et présentée par les migrants comme une étape transitoire dans leurs parcours et leurs projets migratoires. Nous interrogeons aussi l'influence du contexte urbain observée sur les parcours et les projets à l'échelle individuelle. Dans nos deux recherches, parcours et projets sont appréhendés comme un couple méthodologique et heuristique. Ils nous permettent de mettre en contexte la mobilité des individus et de souligner à la fois les intentions des migrants, les « dispositions internes », et les politiques migratoires internationales, les « conditions externes » (Ma Mung, 2009). Le projet migratoire se construit en miroir du parcours, il le précède souvent (mais pas dans les cas des mobilités forcées), le projette et lui (re)donne un sens. Il est souvent amené à être reformulé au gré des aléas du parcours. La dialectique entre parcours et projet migratoires se construit dans l'imbrication des temporalités. La notion de parcours migratoire est, quant à elle, d'abord descriptive d'un point de vue spatial. Le parcours est constitué d'un ensemble de lignes et de points qui constituent la cartographie du trajet des migrants de leur point de départ jusqu'au moment M de l'enquête. Pour dépasser cette acception purement descriptive, nous

envisageons des parcours qui s'inscrivent dans un continuum spatial et temporel (Boyer, 2007) constitué de moments de mobilité, et de moments d'immobilité. La notion de continuum n'exclut pas l'existence possible de ruptures, mais permet d'inclure ces ruptures et ces moments d'immobilité dans la continuité des parcours.

Enfin, c'est autour de la question des pratiques urbaines, de l'habiter au sens de Mathis Stock (Stock, 2004), que nous articulons ces questions du rapport à l'espace dans des temporalités incertaines. Si on prend en compte le fait que les personnes rencontrées se sentent en transit, quelles conséquences cette signification donnée à nos villes d'études a-t-elle pour leurs rapports à ces espaces urbains ? Comment se lit dans leurs pratiques de la ville leur projet de quitter Nouadhibou ou Conakry pour partir ailleurs ? Nous employons le terme de pratiques dans un sens large, en partant de la localisation et de la fréquentation, et en essayant de percevoir ce que les individus font avec les lieux. Nous nous sommes intéressées sur nos terrains respectifs aux conditions de logement, aux activités des migrants et à leurs mobilités dans la ville.

Nous nous proposons donc ici de restituer nos observations sur les pratiques urbaines des migrants à Nouadhibou et des réfugiés à Conakry autour de trois questionnements. Dans un premier temps, au travers de nos travaux sur la localisation des migrants, nous posons la question de leur visibilité en ville pour le chercheur, pour l'opinion publique et pour les autres habitants. Dans un deuxième temps, à partir de descriptions des logements occupés par les migrants, nous discutons leur marginalité en ville. Enfin, s'appuyant sur une analyse des déplacements des individus rencontrés, nous montrons que l'ancrage dans nos villes d'études n'est pas toujours synonyme d'immobilité.

## Des lieux où vivent les migrants à Nouadhibou et les réfugiés à Conakry et de leur visibilité

### Le centre-ville de Nouadhibou : un quartier de migrants

L'histoire de Nouadhibou est celle d'une ville cosmopolite. Fondée au début du XX<sup>ème</sup> siècle par les colons français, construite par les tirailleurs sénégalais, ce n'est qu'à partir des années 1970 que les Mauritaniens ont vraiment entrepris de construire et de développer la ville à partir de l'exportation du minerai de fer de Zouérate<sup>1</sup> et de l'exploitation des richesses halieutiques<sup>2</sup> de la région. La ville est donc marquée par une présence étrangère ancienne : Français, Canariens, Sénégalais ont laissé leur empreinte dans le bâti de certains quartiers (Cansado, Laareguib ou La T'charka<sup>3</sup>) comme dans la mémoire des plus anciens habitants.

Au-delà du passé cosmopolite qui a marqué l'histoire de la ville, le développement urbain s'est fait d'une manière propice à l'installation des populations migrantes dans le centre-ville. En effet, la ville n'a été longtemps bâtie qu'autour du quartier de Qhairaan<sup>4</sup>. Au début des années 1990, la Socogim<sup>5</sup> a

entrepris de construire quelques bâtiments d'habitation à 1 km au nord de Qhairaan (les deux zones étant séparées par un relief calcaire difficile à travailler). Peu à peu des habitations se sont construites sur ce nouvel axe, le prolongeant au nord, le long des robinets d'alimentation en eau. À partir des années 2000, ces quartiers se sont étendus jusqu'à l'aéroport à l'est et jusqu'à une quinzaine de kilomètres au nord de Qhairaan. Peu à peu ces quartiers se sont urbanisés avec la construction de boutiques, d'écoles, de restaurants, de nouveaux marchés et le centre-ville s'est de plus en plus vidé de sa population mauritanienne. Ainsi, lorsque les migrants sont arrivés de plus en plus nombreux, ils ont trouvé dans le bâti dégradé du centre-ville des opportunités de logement adaptées à leur projet et à leur situation. D'autant plus que les étrangers ouest-africains présents avant les années 2000 occupaient déjà des sous-quartiers en marge de Qhairaan. Par effet d'entraînement, le quartier a rapidement acquis une réputation de quartier de migrants, agité, voire dangereux. Des articles dans les quotidiens locaux font régulièrement état de faits divers, de prostitution ou de trafics divers dans le quartier.

### Les réfugiés libériens en périphérie de Conakry

La guerre au Libéria a entraîné la fuite de centaines de milliers de Libériens vers la Guinée voisine (jusqu'à plus d'un demi-million en 1996) mais seule une faible proportion d'entre eux s'est installée à Conakry. Les réfugiés ont en majorité traversé la frontière entre le Libéria et la Guinée forestière et se sont installés dans cette région, dans les villages dont ils partageaient la langue et la culture (Van Damme, 1999). Cependant, certains ont fait le choix de gagner la capitale, tandis que d'autres y sont arrivés directement par bateau et ont refusé de se rendre en Guinée forestière, pourtant définie comme la zone officielle d'accueil et d'aide par les autorités guinéennes et les organisations

<sup>1</sup> Zouérate est une ville minière dans le désert au Nord-Est de Nouadhibou à environ 800 km. La SNIM y exploite de minerais de fer qui est transporté en train jusqu'à Nouadhibou pour être ensuite exporté par bateaux minéraliers. La société qui a été fondée à l'époque coloniale par les Français sous le nom de Miferma, est aujourd'hui un des principaux pourvoyeurs d'emplois de la ville avec l'industrie de la pêche.

<sup>2</sup> Les activités de pêche, de transformation et d'exportation du poisson et d'autres produits de la mer constituent une ressource très importante pour la ville comme pour le pays. Lorsque la ville a été fondée par les colons français le site avait été choisi pour permettre d'y développer une industrie halieutique, les eaux mauritaniennes étant extrêmement poissonneuses.

<sup>3</sup> Cf. Carte des quartiers du centre-ville.

<sup>4</sup> À l'exception de la cité ouvrière de la Miferma (Cansado) située 8 km au Sud.

<sup>5</sup> Société coopérative de gestion immobilière.

internationales. Aucun camp n'ayant été créé à Conakry, les réfugiés ont dû trouver eux-mêmes à se loger dans une ville en expansion.

L'agglomération de Conakry, située sur la presqu'île du Kaloum, s'étire en une bande urbaine de 4 à 6 km de largeur sur plus de 40 km de longueur, de la pointe du centre-ville jusqu'au pied du mont Kakoulima. Depuis la fin des années 1980 (c'est-à-dire, pour ce qui nous intéresse, depuis le début du conflit libérien), l'agglomération s'est densifiée et étendue vers le nord-est, profitant d'un important accroissement naturel, mais également d'apports migratoires internes (exode rural) et internationaux (dont les réfugiés sierra-léonais, libériens, bissau-guinéens...) (Bidou, Touré, 2002). La croissance urbaine a débordé les limites administratives de Conakry, définies en 1984, et concerne également les communes proches comme Dubréka et Coyah. Dans le périmètre des cinq communes qui constituent la région administrative de Conakry, et où le recensement officiel de 1996 avait décompté 1,1 million d'habitants, l'ONU estime qu'il y en aurait 2 millions en 2009<sup>6</sup>. Les Libériens représentent une minorité dans la ville, qu'on peut estimer à environ 7 000 personnes en recoupant les statistiques du HCR et celles de l'Ambassade du Libéria en Guinée<sup>7</sup>.

La majorité des réfugiés rencontrés entre 2007 et 2009 dans la capitale guinéenne habitent en périphérie de la ville. Seuls 2% de l'échantillon vit dans la commune centrale de Kaloum et il s'agit

surtout de femmes, liées à des Guinéens, et donc hébergées dans les concessions familiales de leurs conjoints ou protecteurs. Quelques Libériens habitent dans les communes péricentrales de Matam et Dixinn (18% de l'échantillon), mais cela s'explique en partie par la proximité d'institutions qu'ils sont amenés à fréquenter régulièrement, le HCR notamment, et par un lieu de squat dans le quartier de Dixinn dont il sera à nouveau question plus loin. Le reste des réfugiés (74% de l'échantillon) s'est installé dans les communes périphériques de Ratoma, sur la côte nord, et Matoto, sur la côte sud de la presqu'île. Comme le soulignent Jean-Etienne Bidou et Julien Gbéré Touré, les quartiers centraux de la ville voient leur population stagner voire diminuer depuis le début des années 1990, tandis que ceux de Matoto et Ratoma ont plus que doublé entre 1996 et 2002 (Bidou, Touré, 2002). Les Libériens ont participé à cette dynamique en tant que locataires : ils ont trouvé des logements vacants dans ces quartiers en expansion, profitant de loyers relativement moins chers, même si en tant qu'étrangers, ils doivent payer des prix plus élevés que des Guinéens. Ils vivent donc dispersés dans les quartiers de Conakry, sans qu'on puisse discerner de quartier de Libériens.

### **À Conakry des réfugiés libériens peu visibles**

Les réfugiés libériens sont aujourd'hui peu visibles dans la capitale guinéenne, du fait de leur nombre et de la dispersion décrite ci-dessus, à comprendre au sens commun du terme et non au sens que lui donne la géographie quantitative. À l'échelle de la ville, leur présence est diluée et ils se fondent dans la masse des citoyens anonymes. À l'échelle des communes cependant, il semble qu'il y ait des quartiers plus investis que d'autres par les Libériens d'après les lieux de résidence enregistrés pour les réfugiés de notre échantillon, même si leur visibilité n'est pas toujours plus forte dans ces quartiers.

<sup>6</sup> Estimation de la Division de la Population de l'ONU : [www.un.org/esa/population](http://www.un.org/esa/population)

<sup>7</sup> Les statistiques du HCR sont la principale source d'information et sont, à l'échelle de la Guinée, consultables en ligne ([www.unhcr.org](http://www.unhcr.org)). Pour ce qui concerne Conakry, des statistiques sur les réfugiés urbains ont été demandées au bureau local du HCR, seul émetteur de ce type d'information en Guinée. L'Ambassade libérienne quant à elle nous a communiqué le nombre de ressortissants libériens enregistrés par leurs services à Conakry.

Dans la commune de Ratoma, les quartiers mitoyens de Petit Symbaya et Symbaya Gare se sont avérées des zones de concentration de réfugiés libériens. Il s'agit peut-être là d'un biais lié à la méthode employée pour rencontrer des interlocuteurs car Conakry Refugee School, une école anglophone située à Petit Symbaya<sup>8</sup>, a constitué un lieu-ressource dans et à partir duquel ont pu être réalisés plusieurs entretiens. Des lieux spécifiques comme cette école ou comme des églises évangélistes rendent la présence des Libériens un peu plus visible, mais les autres habitants de Conakry les identifient surtout comme des lieux de sociabilités anglophones. Les Libériens sont perçus comme des « réfugiés », rarement distingués des Sierra-Léonais, l'autre groupe important de réfugiés accueillis en Guinée. A Matoto, les Libériens habitent surtout à Enta et Ymbeya, mais ils y sont encore moins visibles que dans les quartiers précédemment évoqués. Les réfugiés libériens rencontrés dans ces quartiers partagent avec leurs voisins guinéens la religion musulmane : ils fréquentent donc les mosquées guinéennes et envoient leurs enfants à l'école coranique (quand ils sont scolarisés).

Cette différence de visibilité entre nord (commune de Ratoma) et sud (Matoto) de la ville est liée à une logique d'installation ethnique découverte au fil des entretiens. Elle correspond à un clivage au sein de cette communauté libérienne en exil qui renvoie aux oppositions de la guerre civile mais également à des enjeux migratoires. Parmi les réfugiés, on retrouve deux groupes ethniques qui ont été des acteurs majeurs du conflit civil dans le camp des anti-Taylor<sup>9</sup> :

---

<sup>8</sup> Cette école a été créée à la fin des années 1990 avec une subvention du HCR, qui a pris fin en 2001. Après quelques mois de fermeture, elle a été ouverte à nouveau à l'initiative d'un groupe de professeurs et fonctionne comme une école privée.

<sup>9</sup> Charles Taylor est l'homme qui a déclenché la guerre au Libéria à Noël 1989 pour contester le pouvoir du président Samuel Doe, en place depuis 1979 suite à un coup d'Etat qui avait mis fin à 130 années de gouvernement par l'élite minoritaire des

les Krahn, ethnie du président Samuel Doe assassiné fin 1990 par un lieutenant dissident de Taylor, et les Madingo, ethnie de tradition commerçante favorisée sous le régime de Doe<sup>10</sup>. Ces deux ethnies se sont d'abord associées pour lutter contre Taylor dans le mouvement armé baptisé ULIMO (United Liberation Movement of Liberia for Democracy) fondé par des Libériens exilés en Sierra Léone et en Guinée, puis ont chacune créé leur propre branche armée à partir de 1994, tout en continuant de recruter largement parmi les réfugiés. L'ULIMO a d'ailleurs reçu le soutien de la Guinée du président Lansana Conté, opposé à Taylor, tout comme le groupe armé qui lui a succédé dans la lutte contre Taylor à la fin des années 1990, le LURD (Liberians United for Democracy). Ce sont alors surtout des Libériens Madingo qui ont combattu au sein du LURD, s'appuyant sur des bases-arrière en Guinée forestière et à Conakry. Les tensions entre Krahn et Madingo, alliés à certaines périodes de la guerre, ennemis à d'autres, se ressentent à Conakry, dans cette répartition géographique où les Krahn vivent surtout dans les quartiers nord tandis que les Madingos sont plutôt au sud, et dans les enjeux de représentation de la communauté libérienne auprès du HCR. Ce dernier est un interlocuteur essentiel pour les Libériens, pour leur protection légale en Guinée et pour leurs perspectives de migration vers l'Occident. Il s'agit donc pour chaque groupe ethnique de s'assurer une bonne représentation auprès de l'agence onusienne pour augmenter les chances du groupe d'être accueilli, de façon individuelle ou collective, dans un pays d'asile tiers (Etats-Unis,

---

Américano-libériens. Dès 1990, Taylor contrôlait la majorité du territoire libérien mais il n'a jamais réussi à prendre la capitale manu militari. Il a finalement été élu président en 1997 mais sa gestion cupide et autocratique du pays a provoqué la création de nouveaux groupes armés rebelles qui ont obtenu sa chute et son exil en 2003.

<sup>10</sup> Pour une analyse ethnique du conflit libérien, voir l'article de Michel Galy « Liberia, machine perverse. Anthropologie politique du conflit libérien » publié en 1998 dans les Cahiers d'études africaines (vol. 38, n°150-152, pp. 533-553).

Australie, Canada ou pays nordiques). Entre alors en jeu un autre clivage qui oppose les Krahn, et plus généralement les ethnies autochtones du Libéria, aux Madingo considérés comme allochtones car ce groupe ethnique commerçant est le dernier à s'être installé dans le pays, si l'on excepte les Américano-Libériens<sup>11</sup>. Pour de nombreux interviewés d'ethnie krahn, les Madingo sont de « faux réfugiés » car ils sont souvent d'origine guinéenne et ne sont donc pas de « vrais » Libériens. Les Krahn réfugiés à Conakry ont le sentiment que les Madingo qui ont obtenu des réinstallations au titre de réfugiés vers les Etats-Unis ou d'autres pays leur ont volé cette opportunité migratoire.

Enfin, il faut ajouter que si les réfugiés libériens sont peu visibles aujourd'hui à Conakry, ils l'ont été davantage à d'autres périodes de leur exil : lors d'arrivées massives, comme en octobre 1990 où le stade national du 28 septembre, dans la commune de Dixinn, a été temporairement transformé en camp de transit<sup>12</sup>, ou lors des attaques frontalières de 2000, où le gouvernement a appelé les Guinéens à surveiller leurs voisins réfugiés, soupçonnés d'être complices des rebelles menant les incursions, et a mis en prison un grand nombre de Libériens dans la capitale (McGovern, 2002).

---

<sup>11</sup> Les Américano-libériens sont les esclaves libérés renvoyés des Etats-Unis à partir de 1822 pour coloniser le Libéria. Ils ont créé la République du Libéria en 1847, excluant les populations autochtones du pouvoir pendant plus d'un siècle. Les Madingo sont descendus vers l'actuel Libéria au cours du 19<sup>e</sup> siècle mais ont longtemps été considérés comme des étrangers (et continuent à l'être), comme l'expliquent les travaux de l'anthropologue américaine d'origine libérienne Augustine Konneh.

<sup>12</sup> A l'époque, le journal national Horoya avait consacré sa « une » à cet événement (numéro du 27 octobre 1990).

### À Nouadhibou : des migrants de plus en plus visibles

Au premier regard sur la ville, on remarque que les populations de migrants ouest-africains semblent se concentrer dans quelques quartiers du centre-ville ancien : les différentes communautés de migrants se répartissent dans différents sous-quartiers selon certaines logiques, tantôt nationale, tantôt linguistique.

La cité SNIM est le lieu des Sénégalais, installés de longue date (même si beaucoup d'entre eux accueillent des nouveaux migrants, souvent de passage). Les affiches en wolof pour des soirées et des concerts de rap, le regroupement des meilleurs tailleurs de boubous à la mode dakaroise ou encore des coiffeuses spécialisées en greffage et en tissage (technique de coiffure répandue au Sénégal et dont les Mauritanien(ne)s ne possèdent pas le savoir-faire) sont des marqueurs spatiaux forts de la présence sénégalaise dans ce quartier.

Le quartier de Qhairaan (périphérie du marché) accueille de façon mixte les migrants à peine arrivés et ceux qui font leur vie à Nouadhibou depuis plus de 20 ans. Mais de manière générale, le quartier semble correspondre au temps de l'installation et de l'apprentissage de la ville. Les logements hébergent la plupart du temps des hommes seuls en colocation dont les relations correspondent aux solidarités d'itinérance décrites par Claire Escoffier dans ses recherches sur la transmigration (Escoffier, 2007). Le partage d'un logement, de nourriture, d'informations pour trouver un emploi ou continuer le voyage s'articule autour d'un sentiment de connivence, d'appartenance à un ensemble de pratiques de mobilités communes. La similitude de ses pratiques se cristallise autour des parcours et des projets migratoires flous et l'inscription permanente dans des temporalités labiles.

Le quartier d'Accra est celui des anglophones, sa réputation est celle d'un

quartier dangereux, théâtre de l'illégal. Le quartier se situe en marge de Qhairaan, il n'est pas goudronné et on n'y trouve pas de boutiquiers. Les habitants de la ville hésitent à y passer (Mauritaniens, comme une partie des migrants) sauf pour des actes de consommation spécifiques (souvent illégaux : prostitution, alcool, drogues). Accra est un quartier qui dérange même si son image est très surfaite et qu'avant d'être un quartier dangereux, c'est avant tout un quartier très défavorisé. Cet espace exclu de la ville a permis à quelques trafics et activités illégales de s'ancrer, cristallisant les peurs et les stéréotypes liés à l'étranger. Comme le montrent certains articles de journaux mauritaniens, les amalgames sont rapides : « *le quartier d'Accra de Nouadhibou, est actuellement, selon leurs dires, sous la mainmise des plus dangereux réseaux de débauche, de la grande criminalité, du trafic de la drogue et de l'immigration clandestine. Un quartier qui à leurs yeux n'a rien à envier avec la vraie Accra ghanéenne, d'où les risques énormes de contagion par un mode de vie exotique très libertin et sans frontière, calqué sur celui de cette ville devenue célèbre par ses dérives et ses frasques* »<sup>13</sup>, mettant en danger l'intégrité physique du quartier puisque certains habitants et responsables, relayés par la presse, demandent la destruction du quartier.

Enfin, le quartier de La Tcharka abrite des Sénégalais et des Mauritaniens de la région du fleuve qui ont en commun le métier de pêcheur. L'habitat y est familial et communautaire. Si les pratiques des Sénégalais sont parfois dénigrées par une partie de la population mauritanienne, ce quartier est de manière générale bien intégré au reste de la ville car fortement associé au port artisanal et l'importance des activités halieutiques en terme économique et culturel lui confère une image positive, celle d'un quartier productif et d'une population travailleuse.

Le centre-ville est donc le lieu d'habitat privilégié des migrants ouest-africains. Néanmoins, avec l'arrivée d'un nouveau type de migrants depuis 2005 (dont le parcours est caractérisé par les temporalités incertaines et le séjour stéphanois<sup>14</sup> par une appellation de transit) et l'allongement des temps de transit dans la ville, certains nouveaux arrivants ont commencé à s'installer dans les différents quartiers du nord de la ville. Le processus est souvent identique. Après une période de 6 mois à 3 ans à Qhairaan, les migrants déménagent à Socogim (quartier situé à l'interface entre le centre-ville et les quartiers nord) puis dans un second temps plus au nord. Ces initiatives concernent autant des migrants qui résident avec une famille (souvent recomposée) que des hommes, ou des femmes seuls ou à plusieurs amis ou encore des couples sans enfants. L'argument avancé est « je/nous veux/voulons être plus tranquille ». Derrière cette tranquillité souhaitée se cachent différentes réalités : la fuite du bruit urbain et l'accession à des logements plus isolés, la mise à l'écart par rapport à la communauté (qui correspond à la préservation des économies de la migration et à la préservation d'une intimité), la volonté de se détacher de l'image forte et souvent négative du quartier de migrant et de la figure du clandestin qui y est souvent associée, et enfin l'idée de se préserver des autorités qui effectuent des perquisitions et des rafles aux domiciles des migrants dans le centre-ville sur « *présomption d'intention d'émigration clandestine* ».

Les migrants qui déménagent dans les quartiers nord cherchent à se démarquer des *aventuriers* qui souhaitent embarquer sur les pirogues, mais aussi à vivre plus discrètement sans être stigmatisés comme étrangers. En se mettant ainsi à l'écart du groupe, ils deviennent moins visibles.

<sup>13</sup> Extrait de « Quartier d'Accra de Nouadhibou : Les habitants craignent la contagion », *Le Renovateur*, 24 janvier 2011.

<sup>14</sup> Avant l'indépendance, la ville de Nouadhibou s'appelait Port-Etienne ; ses habitants ont gardé l'appellation de Stéphanois jusqu'à aujourd'hui.

La concentration de l'habitat des migrants au centre-ville a contribué à augmenter la stigmatisation de la figure de l'étranger liée à une forte visibilité. En retour, la réaction d'une petite partie des migrants a été rapide et ceux-ci ont adopté une stratégie alliant conservation de l'identité nationale/appartenance ethnique et immersion dans la société mauritanienne par proximité voire par mimétisme. L'appropriation langagière constitue un bon exemple de la tentative de certains migrants de se fondre dans la société mauritanienne : la salutation mauritanienne *Assalam aleikoum wa ramatullah* devient par haplogie *Assalam-aleikoullab* et remplace le « bonjour » ou *Adiarama* habituel des migrants francophones ou pulaarophones. De la même façon, certains migrants changent leurs prénoms aux sonorités chrétiennes pour des prénoms musulmans.

Si nos observations s'opposent quant à la répartition et à la visibilité des migrants dans deux cadres d'études spécifiques et deux villes aux échelles différentes, elles se rejoignent à propos des types de logements qu'ils occupent et à travers une réflexion plus générale sur la place de ces étrangers en transit dans la ville.

### **Du logement des migrants et de leur marginalité à Nouadhibou et à Conakry**

#### **Quels logements pour les migrants en ville ?**

Qu'ils soient majoritairement localisés dans un même quartier identifié comme quartier de migrants ou largement dispersés à l'échelle d'une ville capitale, les migrants ont recours à différentes solutions de logement qui se sont avérées similaires à Nouadhibou et à Conakry lorsque nous avons croisé nos observations.

Dans les deux villes existent des logements qui fonctionnent comme des

foyers nationaux<sup>15</sup>. À Nouadhibou, ils sont un vecteur essentiel de l'accueil à l'arrivée de migrants, généralement pour les plus jeunes voyageant seuls. Ces foyers sont organisés sur la base de regroupements nationaux ou ethniques et constituent une solution de logement temporaire. Le migrant peut y louer un espace, dans une chambre partagée, au sein d'une concession où habite un gérant, qui représente souvent sa communauté à l'Union des Associations d'Étrangers. Ces foyers n'ont rien de formel, ce sont des concessions tenues par un membre puissant de la communauté, souvent en concurrence avec d'autres, la concession devenant ainsi rapidement un enjeu de pouvoir et faisant rejouer des rivalités ethniques. À Conakry, la résidence de l'Ambassadeur du Libéria en Guinée a été transformée en un lieu de passage et d'hébergement de moyen terme pour tout Libérien, qu'il ait des papiers de réfugié ou non<sup>16</sup>. La maison sert de toit aux réfugiés venus des camps de l'intérieur du pays pour un court séjour dans la capitale, et de logement à ceux qui choisissent d'y rester, en attendant de trouver un autre hébergement.

La solution adoptée par la majorité des migrants ouest-africains à Nouadhibou comme par les réfugiés libériens à Conakry est celle de la location d'un logement à des propriétaires nationaux. La négociation peut se faire par le biais d'intermédiaires nationaux ou étrangers et le prix de la location est généralement plus élevé que celui que paient les nationaux. S'il est très fréquent à Conakry que des réfugiés vivent

<sup>15</sup> Le recours des migrants aux réseaux familiaux, ethniques voire nationaux pour se loger en ville en Afrique a été largement étudié par les chercheurs de l'ORSTOM/IRD (Antoine, Coulibaly, 1989 ; Antoine, Diop, 1995).

<sup>16</sup> En l'absence d'ambassadeur en poste lors du déclenchement de la guerre, cette résidence construite dans les années 1970 a été investie par les Libériens en exil à Conakry qui y ont d'abord campé dans le jardin avant d'organiser l'intérieur de la bâtisse en squat. Les réfugiés n'y paient pas de loyer et y bénéficient de l'eau et de l'électricité fournies gratuitement par la concession voisine appartenant à une des épouses du président Conté.

dans la concession de leur propriétaire guinéen, ce cas de figure est quasi inexistant à Nouadhibou<sup>17</sup>. Les proximités ethniques entre Libériens et Guinéens ont en effet facilité l'accès au logement urbain, pour les Libériens d'ethnies forestières transfrontalières tout comme pour les Madingo<sup>18</sup>. Dans le quartier d'Enta, à Matoto, de nombreux réfugiés ont un grand-père guinéen et louent leur logement à des membres de la famille élargie. À Nouadhibou, les concessions sont généralement louées par un intermédiaire qui sous-loue ensuite par chambre. Les migrants qui sont dans les situations les plus précaires (souvent dans les quelques mois qui suivent de leur arrivée à Nouadhibou) peuvent vivre jusqu'à six par chambre dans une concession. À Qhairaan<sup>19</sup>, le prix d'une chambre varie de 2 000 à 10 000 UM<sup>20</sup> par mois selon qu'elle est partagée ou non et selon sa taille et sa vétusté. À Conakry, les réfugiés partagent souvent des maisons pour réduire le coût des loyers. Certains Libériens rencontrés ont choisi ce type de logement après plusieurs expériences de tensions avec les voisins guinéens dans les concessions où ils vivaient. A Ratoma, des réfugiés ont transformé en lieu de prière évangélique une partie de leur maison louée. Les Libériens qui habitent dans un même logement ne sont pas forcément de la même famille ou de la même ethnie mais ont parfois un parcours d'exil commun à l'instar de ceux qui ont

vécu quelques années à Freetown en Sierra Léone avant que la guerre ne les en chasse en 1997 ou de ceux qui ont fui la Côte d'Ivoire au début des années 2000 (Figure n°1).

Le logement dans une maison ou un appartement avec une entrée privative est une solution peu répandue mais qui présente plusieurs attraits pour les migrants à Nouadhibou comme pour les réfugiés à Conakry. C'est un modèle auquel aspirent de plus en plus les migrants à Nouadhibou quand la période de transit s'allonge. Le logement se fait toujours en location mais dans les nouveaux quartiers du nord de la ville où peu de migrants résident. Il s'agit davantage d'un hébergement temporaire pour les réfugiés rencontrés à Conakry : plusieurs familles vivaient en effet dans des maisons en construction, surtout en sortie de ville, et y habitaient à moindre coût, fournissant des services de gardiennage et un petit apport supplémentaire au propriétaire.

Enfin, dans les deux villes, certains migrants vivent dans des bidonvilles, à Nouadhibou dans les *kébbé*<sup>21</sup>, où ils côtoient les populations mauritaniennes les plus précaires (souvent sédentarisées récemment) et à Conakry dans les interstices urbains, par exemple près de la voie ferrée ou du port (figure n°2).

<sup>17</sup> Dans les cas où des Mauritaniens vivent dans la même concession que des migrants, il s'agit de personnes à faible revenus et arrivées récemment en ville.

<sup>18</sup> Les Madingo libériens appartiennent au groupe linguistique mandingue tout comme les Malinkés de Guinée.

<sup>19</sup> Quartier principal du centre-ville.

<sup>20</sup> Le taux de change varie entre 350 et 400 UM pour 1 euro.

<sup>21</sup> Dénomination hassanophone du bidonville.

Figure n°1 : Le partage des logements à Nouadhibou et à Conakry.

Schéma d'une concession type à Nouadhibou

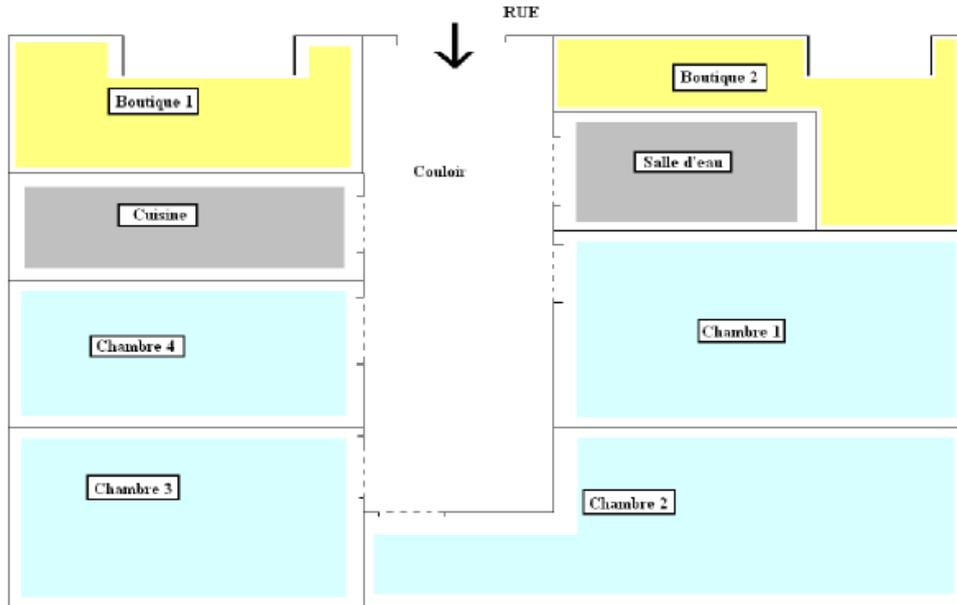
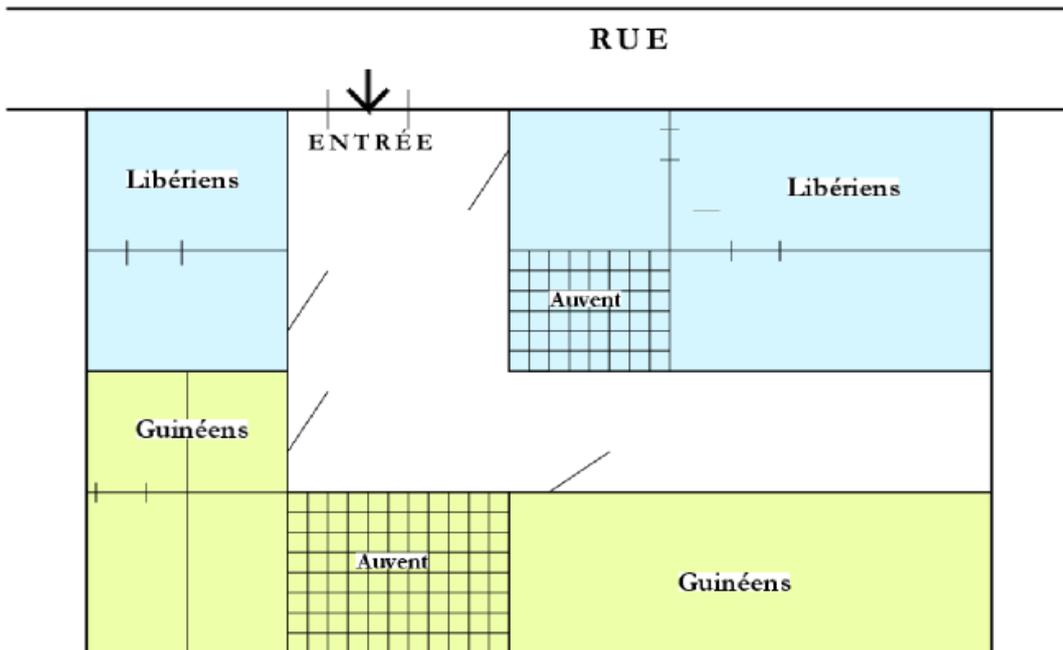


Schéma de l'entrer-coucher à Conakry



Sources : Anne-Laure Counilh et Hélène Simon-Lorrière.

Figure n°2 : Des logements souvent précaires.



Ci-contre, l'entrée d'une concession à Qhairaan (centre-ville de Nouadhibou).

(Photo : A.-L. Counilh, 2007)

Ci-dessous, un squat occupé par les réfugiés libériens à Conakry.

(Photo : H. Simon-Lorière, 2008)



### Des migrants en marge de la ville ?

Si les formes, les logiques et la localisation de l'habitat migrant sont plurielles à Conakry comme à Nouadhibou, elles demeurent marquées par la précarité. Il est toutefois important de préciser que nos villes d'études constituent de manière générale des contextes résidentiels précaires.

À Nouadhibou, la plupart des frontières urbaines sont labiles, on passe très rapidement d'un quartier riche à un quartier pauvre. Si les sous-quartiers migrants sont identifiables dans le centre-ville, en revanche les micro-concentrations des quartiers nord le sont moins. Leur localisation est marquée par cette inscription dans les zones frontières entre les différents quartiers, les carrefours, les limites urbaines. De manière générale, l'habitat des migrants se situe dans des zones moins aménagées, dans les quartiers dégradés ou en construction. Cependant, il est extrêmement rare que les logements des migrants se situent dans les *gaxra*<sup>22</sup>. Dans la mesure où la plus grande partie de la ville est constituée de quartiers pauvres à modestes, dégradés ou en construction, il serait faux de dire que l'habitat migrant se trouve dans les marges urbaines. On pourrait alors voir se dessiner une échelle des marges urbaines sur laquelle les migrants n'occuperaient pas tout à fait le barreau le plus bas. Si les interstices urbains peuvent constituer des zones favorables à l'habitat migrant, la notion de marge s'appliquerait plutôt dans sa signification sociale à Nouadhibou.

C'est également le cas à Conakry où l'absence de quartier libérien et la dispersion des réfugiés dans des logements dans les quartiers de la périphérie de la ville ne permettent pas de parler de mise à l'écart. La marginalisation est moins spatiale que sociale et elle varie selon les individus. Elle touche

davantage les Libériens anglophones d'ethnies sans parentèle en Guinée, qui, même s'ils ont tous appris la langue française et parfois une langue locale, privilégient souvent des sociabilités libériennes, notamment pour la scolarisation des enfants ou la fréquentation d'un lieu de culte.

### Se déplacer en ville et se sentir en transit

#### Les échelles des déplacements à Nouadhibou et à Conakry

À Conakry comme à Nouadhibou, on peut distinguer deux échelles spatio-temporelles dans les déplacements de la plupart des réfugiés et migrants : une échelle qu'on dira « restreinte » et une échelle « élargie ». Si le sens de cette distinction varie sur nos terrains selon des angles d'analyse propres, nous essayons de rendre compte de l'expérience des réfugiés et des migrants dans nos villes d'études, de leur rapport à l'espace à travers la compréhension d'une mobilité repensée dans les temporalités de parcours instables. Ces mobilités sont ici envisagées à plusieurs échelles : celles des parcours migratoires dans leur globalité (elles concernent alors une mobilité à l'échelle internationale) et celles de la ville. Les échelles des mobilités à l'intérieur de la ville seront différenciées selon des catégories temporelles (échelles de la survie quotidienne, échelle du projet).

À Nouadhibou, ces pratiques de déplacements en ville sont appréhendées d'une manière chronologique, qui dégage plusieurs étapes dans le parcours d'un migrant-type. On y distingue le temps de l'arrivée, auquel correspond cette échelle « restreinte », du temps de la (re)construction d'un projet migratoire, auquel correspond une pratique de la ville à une échelle élargie. L'échelle restreinte correspond à des temporalités courtes (moments de l'arrivée) voire inscrites dans une logique de passage uniquement. Ces temporalités courtes peuvent se prolonger pendant des années au fil des séjours de ceux que la situation de

<sup>22</sup> dénomination hassanophone des zones urbaines irrégulières appropriées par leurs habitants, équivalent de bidonville.

transit contraint à l'immobilité. Cette temporalité courte est associée à une spatialité particulière, celle du quartier, de la survie, des itinéraires répétés et de la faible connaissance de la ville. L'échelle élargie correspond plus largement à la construction d'un projet sur le long terme, elle ne renvoie plus aux temporalités du quotidien mais à celles du projet migratoire. Elle amène les migrants à faire des déplacements nouveaux et utilitaires, par exemple pour mettre en place des mobilités commerciales vers d'autres villes du pays, d'autres pays de la région. Ainsi l'élargissement des mobilités à l'échelle de la ville est bien souvent synonyme d'un redéploiement des mobilités hors de la ville.

A Conakry, les observations montrent que l'envergure des déplacements en ville des réfugiés libériens varie en fonction du but du déplacement : la survie d'une part, le projet migratoire d'autre part. Les deux échelles ne sont pas exclusives l'une de l'autre et peuvent être pratiquées par un même individu, mais selon des temporalités différentes. Pour la survie quotidienne, les déplacements observés et évoqués se font essentiellement à l'échelle du secteur ou du quartier de la ville : il s'agit pour les Libériens de travailler, de chercher des sources de revenus, de mettre en œuvre une sociabilité quotidienne qui implique les autres habitants de la ville, qu'ils soient Guinéens ou étrangers, anglophones, réfugiés... Pour la construction d'un projet de départ, l'échelle des déplacements concerne la ville toute entière : il faut se rendre auprès des organismes de suivi des réfugiés (comme le HCR mais aussi des ambassades) pour suivre une demande de regroupement familial ou de réinstallation ou glaner des informations sur le retour au Libéria, se rendre à des réunions entre réfugiés pour échanger des informations ou s'organiser pour défendre les droits (réels et perçus) des réfugiés... A cette échelle, on constate surtout la variété des situations individuelles. L'attitude de certains individus ayant abandonné l'idée de pouvoir partir via

les organisations internationales et n'en fréquentant plus jamais les locaux contraste avec celle de ceux qu'on pourrait baptiser les « militants de la réinstallation » qui consacrent l'essentiel de leur temps et de leur énergie à des déplacements entre leur domicile (qu'ils ont parfois décidé de rapprocher de ces lieux stratégiques) et le HCR, l'OIIM (Office International des Migrations) ou encore l'Ambassade des États-Unis. Les stratégies individuelles de départ n'impliquent également pas les mêmes déplacements (aller au cyber café ou au taxi phone pour contacter ses amis ou sa famille à l'étranger) que ceux entraînés par des stratégies collectives de départ, à la fois pour l'ensemble des réfugiés libériens en Guinée mais surtout pour de petits groupes constitués autour d'expériences communes, comme celui des Libériens ayant connu un exil en Sierra Leone avant d'arriver en Guinée (organiser des réunions entre réfugiés et élaborer une stratégie de lobbying envers le HCR et la communauté internationale).

### **Le transit en question : des compétences de la mobilité aux rapports à l'espace**

L'analyse au prisme des échelles et des temporalités nous amène à interroger le rapport à l'espace en situation de transit. La tension entre projet de mobilité et insertion apparaît comme un instrument efficace pour étudier l'évolution de la place et des pratiques du migrant dans la ville, dans des contextes socio-politiques locaux contraignants et avec une incertitude importante sur les conditions de possibilité des projets migratoires.

À Nouadhibou, la notion de contrainte permet d'analyser les rapports sociaux aux populations locales et l'évolution de l'altérité au regard de l'allongement du temps de résidence, de l'augmentation de la population de migrants mais aussi de la médiatisation croissante de leur présence et de l'appropriation de la question par la société civile et les gouvernements. À

Conakry, cette notion est plus délicate à mobiliser après des parcours de migration forcée mais permet d'exprimer le lent rétrécissement des possibilités migratoires pour les Libériens dans le contexte international<sup>23</sup> et dans le contexte du retour à la paix dans leur pays.

Se dessine alors une dialectique entre immobilité et mobilité, liée à ces contraintes. Ce couple caractéristique du parcours migratoire à l'échelle globale se révèle être un levier efficace pour analyser la notion de transit. À Nouadhibou, les projets migratoires se sont arrêtés en une ville donnée, rarement choisie comme un lieu d'ancrage projeté, alors même que la mobilité passée et la mobilité projetée se font toujours à une échelle beaucoup plus large, créant une tension entre ancrage et mobilité. À Conakry, les Libériens élaborent de nouveaux projets migratoires largement en lien avec leur identité de réfugiés. Après des parcours d'exil chaotiques, ils considèrent souvent Conakry comme un lieu de transition, d'un passé douloureux vers un avenir meilleur dans un pays tiers. Dans les deux contextes, la contradiction entre les discours et les pratiques est forte. Un décalage est souvent observable, chez les migrants et les réfugiés rencontrés, entre un discours du refus d'être là et des pratiques quotidiennes (parfois de survie) qui entraînent un relatif ancrage. Ce décalage entre situation vécue, projet migratoire et projection de soi fait écho à la situation de transit de ces migrants et amène à questionner les éventuelles transitions biographiques à l'œuvre.

Finalement, l'observation de la relation à la ville des migrants et des réfugiés dans nos recherches révèle des situations individuelles variables selon les divers

critères employés (logement, travail, réseau social, projets et décisions migratoires). De l'ancrage subi de certains Libériens bloqués à Conakry à l'ancrage mobile de certains migrants de Nouadhibou devenus des businessmen ou des commerçantes à la valise, nous interrogeons toutes deux la façon dont de longs séjours dans des villes de transit s'intègrent dans le couple projet/parcours migratoires et amènent les individus à développer des stratégies qui relèvent d'un « s'ancrer sans exclure de repartir », un ancrage partiel, instable parfois subi, parfois dépassé. L'ancrage devient alors synonyme d'un degré d'insertion urbaine plus ou moins élevé. C'est le socle d'une mobilité projetée dans la continuation du projet migratoire (qu'il se réalise ou non). L'ancrage n'est donc pas synonyme ici d'immobilité, la variation se fait plutôt autour de la notion de contraintes ou de contingences et de la façon dont les migrants et les réfugiés gèrent cette contrainte. L'immobilité apparaîtrait comme le fruit d'un ancrage subi alors que l'appropriation de l'ancrage permettrait une reprise de la mobilité en acte.

Anne-Laure Counilh  
Doctorante en géographie  
Migrinter UMR 6588  
CNRS – Université de Poitiers  
[alcounilh@gmail.com](mailto:alcounilh@gmail.com)

Hélène Simon-Lorière  
Doctorante en géographie  
Migrinter UMR 6588  
CNRS – Université de Poitiers  
[hsimonloriere@gmail.com](mailto:hsimonloriere@gmail.com)

---

<sup>23</sup> Les programmes de réinstallation de réfugiés libériens vers les pays d'Occident ont connu leur apogée entre 2002 et 2005 mais sont aujourd'hui terminés et seuls quelques départs avaient encore lieu en 2008-2009, pour des cas de regroupement familial ou d'accueil de réfugiés au profil très spécifique.

## Bibliographie

Bidou, Jean-Etienne ; Toure, Julien Gbéré (2002) La population de la Guinée – dynamiques spatiales, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°217 [en ligne, réf. du 07 juin 2011] URL : <<http://com.revues.org/index1049.html>>.

Boyer, Florence (2005) Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée, *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, n°8, pp. 47-67.

Dubar, Claude (dir.) (2008) Les temporalités dans les sciences sociales, *Temporalités*, n°8 [en ligne, réf. du 23 juin 2011] URL : <<http://temporalites.revues.org/index123.html>>.

Dubucs, Hadrien (2010) *Habiter une ville lointaine. Le cas des migrants japonais à Paris*, Poitiers, Université de Poitiers, 442 p. Th. Doct. : Géogr. : Poitiers : 2010.

Escoffier, Claire (2006) *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*, Toulouse, Université de Toulouse II, 281 p.

Th. Doct. : Socio. : Toulouse : 2006.

Lallement (2008) Une antinomie durkhémienne... et au-delà. Regards sociologiques sur le temps et les temporalités, *Temporalités*, n°8 [en ligne, réf. du 23 juin 2011] URL : <<http://temporalites.revues.org/index123.html>>.

Ma Mung, Emmanuel (2009) Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales, in Dureau, F. ; Hily, M. A., *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaire de Rennes, pp. 25-38.

McGovern, Mike (2002) Conflit régional et rhétorique de la contre-insurrection. Guinéens et réfugiés en septembre 2000, *Politique Africaine*, n°88, pp. 84-102.

Pian, Anaïk (2009) *Aux frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris, La Dispute, 237 p.

Reno, William (2002) La sale petite guerre du Liberia, *Politique Africaine*, n°88, pp. 63-83.

Simon-Lorière, Hélène (2009) Réfugiés libériens à Conakry en attente sur l'autre rive ?, *Actes du colloque Terrains d'asile – corps, espaces, politiques* [en ligne, réf. du 30 juin 2011] URL : <<http://www.reseau-terra.eu>>.

Stock, Mathis (2004) L'habiter comme pratique des lieux géographiques, *EspacesTemps.net*, [en ligne, réf. du 10 juin 2011] URL : <<http://www.espacestems.net/document1138.html>>.

Van Damme, Wim (1999) Les réfugiés du Liberia et de Sierra Leone en Guinée forestière (1990-1996), in Lassailly-Jacob, V. ; Marchal, J-Y. ; Quesnel, A. (dir.), *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD, pp. 343-381.

Varro, Gabrielle (2008) Temporalité(s) et langage dans l'analyse d'entretiens biographiques, *Temporalités*, n°8 [en ligne, réf. du 23 juin 2011] URL : <<http://temporalites.revues.org/index123.html>>.

## VIE DU LABO

### Le traitement des mineurs non accompagnés et séparés en Europe. Une étude comparative de six pays

Thèse soutenue le 8 juillet 2010 par Daniel Senovilla Hernández à l'Université Comillas de Madrid

*Cette thèse, dirigée par Mme. Isabel Lazaro Gonzalez, Maître de Conférence en Droit, était inscrite au programme de Doctorat « Migrations Internationales Contemporaines » organisé par l'Institut d'Etudes sur les Migrations de l'Université Comillas de Madrid. L'auteur a été accueilli par le laboratoire Migrinter pendant une grande partie de sa thèse de doctorat.*

Dans la dernière décennie du vingtième siècle, et en particulier dans sa seconde moitié, les États européens ont découvert une forme de mobilité qui concerne une nouvelle catégorie d'acteurs : les personnes de moins de dix-huit ans qui, pour diverses raisons et en utilisant différentes stratégies, ont commencé un parcours migratoire de manière indépendante sans être accompagnées de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux.

Selon la double définition établie par les Nations Unies, les mineurs non accompagnés et/ou séparés ne sont pas nécessairement seuls. Ils peuvent être accompagnés soit par d'autres personnes adultes avec lesquels ils n'ont pas de liens de parenté (mineurs non accompagnés) soit par des membres de leur famille qui ne sont pas les titulaires de l'autorité parentale (mineurs séparés).

Bien que la migration de mineurs non accompagnés et séparés reste modeste en termes quantitatifs, la réaction émotionnelle complexe, parfois de sympathie et parfois de rejet, que provoque dans le grand public ce type de migration, se reproduit en pratique dans les difficultés d'ordre technique auxquelles sont confrontés les États dans la réglementation de cette migration.

Les mineurs non accompagnés et séparés sont des personnes mineures privées

de façon temporaire ou définitive de l'assistance de leur milieu familial et, en tant que telles, méritent la protection et l'assistance institutionnelle des autorités de l'État où elles se trouvent. Mais, en parallèle, elles sont des personnes étrangères qui prétendent s'établir clandestinement dans un territoire européen.

La réponse qui à cette date a été mise en œuvre par la plupart de pays européens combine une application du droit de la protection de l'enfance avec les normes spécifiques de gestion et de contrôle des flux migratoires irréguliers. Or, l'équilibre entre les deux identités juridiques du mineur non accompagné et/ou séparé est précaire et du point de vue de l'application des normes, la plupart des États en Europe se sont plutôt focalisés sur la dimension « d'étranger irrégulier » au détriment de celle de la protection de l'enfance.

Pourtant, la totalité des États Européens ont signé et ratifié la Convention de Nations Unies relative aux droits de l'enfant dont l'article 20 oblige les États à protéger et à assister les enfants privés de l'assistance morale et matérielle de leur entourage familial, précepte appliqué à la situation où se trouvent les mineurs étrangers non accompagnés et séparés. En outre, le principe d'intérêt supérieur de l'enfant établi dans l'article 3 du texte onusien, prévaut de droit sur tout autre intérêt légitime en concurrence.

Si les normes nationales, et en particulier leur application pratique, ne sont pas suffisamment protectrices, la réglementation du statut du mineur non accompagné et séparé dans le droit communautaire est plutôt secondaire et l'irrégularité de la présence de l'étranger est davantage mise en exergue. Seul un instrument juridique non contraignant prend en compte spécifiquement ce collectif (la Résolution du Conseil du 26 juin 1997). Le reste des Directives et Règlements se limite à adapter aux mineurs non accompagnés et séparés l'application des normes d'esprit restrictif prévues pour les demandeurs d'asile et personnes étrangères adultes. Plus récemment, le Plan d'action 2010-2014 de la Commission européenne a proposé une stratégie intégrale dans le traitement des membres de ce groupe et prévoit l'application simultanée de mesures de prévention de cette migration dans les contextes de départ et de mesures de protection dans les pays d'accueil. Cela sans oublier d'établir une préférence pour une politique de retour de ces mineurs vers leur pays d'origine comme la solution durable qui répond le mieux à l'intérêt supérieur de l'enfant dans la plupart des cas.

Cette thèse doctorale avait établi trois objectifs principaux.

-À partir de la réalisation d'une étude comparée de la situation et du traitement du mineur non accompagné et séparé dans six pays, le premier objectif était d'identifier un corps de bonnes pratiques dans le traitement du collectif, bonnes pratiques qui pourraient éventuellement être transférées et adaptées à d'autres contextes nationaux. De même, cet objectif prévoyait la dénonciation des mauvaises pratiques dans l'accueil et la prise en charge des membres du collectif susceptibles d'augmenter leur vulnérabilité.

-En fonction des résultats de l'étude comparée, le deuxième objectif de la recherche doctorale était d'analyser dans quelle mesure les différentes normes et pratiques administratives nationales étaient conformes aux postulats et contenus de la

Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et aux autres instruments législatifs internationaux de protection de l'enfance.

-Le troisième et dernier objectif était de proposer un protocole type d'accueil des mineurs étrangers non accompagnés et séparés qui, conformément aux contenus de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, puisse être mis en œuvre dans l'ensemble des États européens étudiés.

Pour atteindre ces objectifs, la méthodologie a été fondée sur l'analyse de documents<sup>1</sup>. Nous avons étudié et analysé les différents textes législatifs, doctrines, rapports de recherche, jurisprudence, articles, etc., nous permettant d'avoir accès à une connaissance théorique de la réalité du sujet. Subsidiairement, nous avons réalisé différentes visites de terrain dans les États d'accueil, ce qui nous a permis de constituer et consolider un réseau d'experts sur le sujet à l'échelle européenne. Les informations obtenues sur le terrain ont permis de confirmer, interpréter, compléter et corriger l'information préalablement obtenue dans l'analyse de documents.

Concernant les résultats, l'étude réalisée a révélé une absence généralisée de bonnes pratiques dans l'accueil et la protection des mineurs non accompagnés et séparés dans l'ensemble des États considérés. Or, les exemples de mauvaises pratiques trouvés ont été abondants, se produisant tant dans les différentes étapes de l'accueil et de la prise en charge qu'au moment de déterminer une solution durable pour répondre à la situation du mineur.

Les lacunes dans le traitement et la protection de ce collectif en Europe provoquent deux conséquences corrélatives très inquiétantes : (1) les mineurs non

---

<sup>1</sup> Il faut souligner que dans la recherche en sciences juridiques (l'auteur de la thèse étant juriste), les textes législatifs et la jurisprudence constituent sources primaires d'information.

accompagnés et séparés qui ont été accueillis et ont bénéficié d'une protection dans un État européen se trouvent généralement dans une situation de clandestinité une fois qu'ils ont atteint la majorité ; (2) de ce fait, un nombre important d'entre eux rejettent la protection proposée (ils fuient des centres d'accueil) et sont en proie à un mode de vie marginal où leur situation peut devenir extrêmement vulnérable.

Pour respecter l'obligation de protéger convenablement les mineurs étrangers non accompagnés et séparés en tant que mineurs privés de leur milieu familial, nous avons enfin proposé un protocole type d'accueil conforme aux dispositions de la Convention des Nations Unies susceptible de pouvoir être appliqué dans l'ensemble des pays d'accueil.

Ce protocole impliquerait initialement l'admission inconditionnelle dans le système de protection de tout mineur non accompagné ou séparé localisé à la frontière ou à l'intérieur d'un territoire. Une fois le mineur identifié et accueilli, un processus de détermination formelle de son intérêt supérieur doit être entamé permettant de déterminer ses besoins spécifiques de protection. Le manque de représentation légale doit de même être corrigé à partir de la constitution d'une tutelle ou d'une autre figure juridique semblable dont l'intervention doit être soumise à un contrôle judiciaire. Le processus de détermination de l'intérêt supérieur doit tenir compte et évaluer les divers droits de l'enfant concurrents dans les différents contextes envisageables (droit à la vie en famille, droit

à la participation et à exprimer ses opinions, droit au développement, droit à la santé, droit à l'éducation, droit à un niveau de vie adéquat, etc.) avant d'aboutir à l'identification de la solution durable la plus adaptée à la situation de chaque mineur : soit le retour volontaire dans le pays d'origine (les retours forcés ne respectent pas l'intérêt supérieur du mineur sauf dans des cas très exceptionnels) soit l'intégration effective dans le pays d'accueil, intégration qui doit pouvoir être consolidée une fois que le mineur a atteint ses 18 ans.

L'intérêt supérieur de tout enfant (même un mineur étranger non accompagné ou séparé) est prioritaire sur les autres intérêts concurrents et ne peut jamais être conditionné par l'intérêt d'un État (légitime mais subsidiaire) de contrôler les flux migratoires vers son territoire.

Daniel Senovilla Hernández  
Docteur en Droit  
Chercheur contractuel projet PUCAFREU  
MIGRINTER - UMR 6588 / CNRS  
[dansenher@gmail.com](mailto:dansenher@gmail.com)

## Représentations et valorisation de l'indigène par les élites en Colombie : une construction locale de l'altérité dans un contexte globalisé

Thèse soutenue le 8 novembre 2010 par Jean Paul Sarrazin  
à l'Université de Poitiers

L'objectif général de cette recherche a été de comprendre quels sont les facteurs qui interviennent dans la construction de ce que j'ai appelé un indigénisme, c'est-à-dire une idéologie où l'indigène est représenté en termes positifs, par un groupe d'individus de la ville de Bogota, appartenant à une société qui méprisait systématiquement l'indigène il y a encore quelques décennies, et le méprise encore dans certaines circonstances.

Mon investigation part aussi du constat, décrit dans mon mémoire du DEA de Migrations et relations Interethniques, qu'en Europe circulent des discours sur le sujet des « spiritualités orientales » présentant des similitudes avec les discours des Bogotonais à propos des cultures indigènes locales. J'ai voulu comprendre les causes de ces similitudes dans le cadre d'une recherche doctorale.

Le premier choix des personnes auprès de qui j'ai réalisé des entretiens ouverts, s'est fait en fonction de leur participation aux événements relatifs aux cultures indigènes. Les ressemblances entre les individus ont confirmé l'importance d'enquêter auprès des élites citadines, c'est-à-dire, auprès d'individus appartenant aux classes moyennes et supérieures, des professionnels ayant réalisé des études supérieures, possédant un capital culturel relativement élevé.

Les observations ethnographiques et les entretiens réalisés, m'ont permis d'identifier et d'analyser des pratiques et des idées relatives au sujet de l'indigène, ainsi que des formes de communication (médias, livres, messages Internet, communications

personnelles...) par lesquels sont transmis aux individus les éléments des discours indigénistes. Les médias en particulier ont constitué une source de données importante dans la mesure où ils sont à la fois des vecteurs de ces représentations et des manifestations publiques de la pensée des élites.

À partir de l'analyse du corpus des entretiens et des formes de communication citées, j'ai repéré la persistance de thèmes associés à la valorisation de l'indigène, des thèmes qui circulent à une échelle transnationale sans faire référence directe aux cultures indigènes colombiennes. Il s'agit de thèmes comme l'ethnique, la santé globale, l'alternatif, la tradition, la spiritualité ; des thèmes dont il fallait comprendre la signification pour la population.

Un autre constat fondamental qui ressort de ces discours, est que cette valorisation se manifeste notamment par un intérêt pour une « autre culture » : il est donc question de la construction de l'altérité culturelle. De surcroît, cette valorisation se réalise souvent par la critique de « l'Occident », cette dernière « culture » étant perçue comme radicalement différente, voire opposée à une image de la « culture indigène », toutes ethnies confondues.

En somme, j'ai d'abord analysé en quoi consistent les discours à travers lesquels sont exprimés et diffusés des formes de valorisation de l'indigène, pour ensuite examiner les tendances culturelles, les pratiques et les conditions sociales qui les sous-tendent.

Mon hypothèse de travail principale étant que l'indigénisme est fondé sur des interprétations particulières des manifestations culturelles d'origine indigène (réelles ou imaginées). Ces interprétations sont le fruit d'associations à des sujets valorisés existant dans la population étudiée indépendamment de la présence indigène dans le pays, des sujets qui circulent à une échelle transnationale.

S'inscrivant dans la problématique de la construction des identités et des frontières ethnico-culturelles, l'indigénisme ne peut être dissocié de l'histoire des représentations des peuples colonisés par l'Europe. En effet, depuis la colonisation, il existe une tendance à dichotomiser et à essentialiser l'Autre, en représentant des ethnies ou des cultures en tant qu'unités confinées. Il faut rappeler en outre que, dans cette histoire, l'Asie a été une source d'images pour représenter l'Amérique. Actuellement, les images d'un Orient idéalisé sont plaquées sur les autochtones américains.

Les mythes européens d'un Autre idéalisé relatent souvent l'existence d'un être qui vivait comme dans un passé lointain et proche de la nature, avec des richesses et des leçons à nous apporter. La critique de l'Occident y est apparue souvent. Or, tous ces éléments peuvent être retrouvés actuellement dans les représentations des Bogotanis à propos des indigènes.

Au cours de l'ère moderne, la revendication du droit à la différence, le respect et l'égalité des minorités ethniques devant la loi, ainsi que des notions comme la préservation de la diversité des cultures et des traditions, deviennent importants dans le monde occidental et occidentalisé. En outre, notamment depuis les années 1960, les gouvernements colombiens ont adhéré à plusieurs conventions internationales relatives à ce type de notions. C'est ainsi que, dans les années 1990, le multiculturalisme s'impose comme politique officielle en Colombie. Ce modèle politique et l'idéologie

pluraliste qui l'accompagne, sont liés, par ailleurs, à l'arrivée d'autres tendances transnationales comme le libéralisme, la décentralisation ou la démocratisation.

En étudiant plus spécifiquement les *pratiques* qui contribuent à la reproduction des représentations sur l'indigène, j'ai exploré les musées, le commerce d'artisanat, les rituels ou les pratiques médicinales.

Par exemple, les musées, pour être plus attractifs, ont décidé de donner davantage d'importance au chamanisme. De même, le caractère sacré ou spirituel des objets et des pratiques sont mis en avant plus que jamais, tout le monde ayant la possibilité d'en retirer une leçon pour soi. Par ce biais, on imagine des valeurs *universelles* chez les indigènes.

Les musées diffusent ainsi une image spirituelle de l'indigène, tout en suivant des tendances internationales comme celles relatives à l'importance de préserver la diversité culturelle ou de proposer de nouvelles formes de voir le monde.

Quant à l'artisanat, dans ce type de commerce l'objet indigène représenterait une tradition culturelle autochtone et ancestrale, ayant des significations parfois spirituelles, qui le rendent plus intéressant pour les élites. Elles y cherchent en outre des produits « alternatifs », « différents ».

Mais pour plaire, ces objets doivent correspondre à une *esthétique globalisée* de « l'ethnique » et doivent avoir certaines caractéristiques « design », lesquelles sont définies par les élites du pays et de l'étranger. Ainsi, des organisations nationales ou étrangères « donnent des conseils » aux artisans sur la manière de faire des objets « traditionnels » plus beaux.

Dans le cas des rituels chamaniques réalisés pour des citoyens, l'Indien est un chaman, médecin du corps et de l'esprit ; les plantes qu'il utilise seraient « sacrées ». Ces

rituels ont donc pris un caractère thérapeutique, psychologique, sacré, « spirituel ». La participation aux rituels a lieu dans le cadre d'une recherche, par les individus, d'une part, du bien-être « holiste », général, du corps et de l'esprit et, d'autre part, d'un besoin de transcendance et de « transformation spirituelle ».

L'image du chaman comme « sage » ou « maître spirituel » est probablement l'image la plus présente et la plus chargée de significations pour ceux qui ont idéalisé les cultures indigènes. Mais le chaman idéal est celui qui ne serait pas contaminé par l'Occident. La distance avec la vie urbaine et moderne doit être maximale, une distance qui favorise le rêve d'une altérité recherchée.

Dans cet imaginaire, la réinterprétation du chamanisme est évidente. Le langage utilisé pour en parler est souvent de type New Age : par exemple, ce rituel rétablirait l'équilibre énergétique du corps, permettrait de mieux se connaître, d'entrer en contact avec le transcendantal, etc.. De plus, les rituels sont parfois accompagnés de conférences, « ateliers » et « stages » où ont lieu des activités encadrées par les « partenaires » d'un chamane, et qui sont, d'ailleurs, membres des élites citadines.

La médecine indigène, ferait partie de la médecine « naturelle » et « alternative », laquelle connaît une demande croissante, particulièrement dans la mouvance New Age. Dans une forme de pluralisme thérapeutique, ces personnes sont souvent ouvertes à la diversité d'alternatives considérées comme complémentaires, par exemple la sophrologie, l'acupuncture, le yoga...

Rappelons que ces indigénistes valorisent également les « religions orientales » et leur intérêt pour ces dernières a souvent précédé leur intérêt pour l'indigène. Les références aux cultures ou aux religions orientales sont fréquentes pour parler des vertus des cultures indigènes. Par exemple, la transe du rituel est identifiée à la méditation

bouddhiste. En plaçant l'indigène et l'oriental dans une même catégorie, on les considère comme étant *beaucoup plus proches des réponses à nos besoins les plus importants au niveau émotionnel, affectif, spirituel*

Ce type de représentations à Bogota surgit dans un contexte de développement – dans le monde occidental et occidentalisé – de l'intérêt pour le chamanisme, pour les médecines alternatives et la santé holiste, ainsi que pour certaines religions « autres ». Ces formes de spiritualisation du chamanisme ont également lieu dans le cadre des Nouvelles Formes du Croire en Occident : les religions ont été réinterprétées comme des formes de connaissance de l'esprit humain, ayant des lectures et des applications universelles, utiles pour donner du sens à l'existence et utiles pour l'évolution spirituelle de tout le monde.

Ainsi, dans le domaine spirituel, les individus cherchent des alternatives, des solutions « ailleurs », dans une altérité qui s'ouvrirait grâce à « l'étude » de la diversité dont les cultures aborigènes sont un exemple prototypique. Cette quête ne saurait être expliquée sans considérer la croyance commune en une « crise de la modernité », croyance inspirée notamment par la production intellectuelle des pays du Nord.

La « culture indigène » pourrait aider les individus à combler un « vide » qu'ils ressentent dans leur vie. Un « vide » qui apparaît dans un contexte libéral d'intensification des échanges et de consommation exacerbée et diversifiée, ainsi que d'affaiblissement d'anciennes institutions comme la religion catholique ou la famille, ou des grands récits idéologiques qui faisaient croire en un monde meilleur et qui fournissaient aux individus des repères symboliques stables.

Dans la logique de recherche d'une « vraie » alternative à « notre culture occidentale en crise », on en vient à représenter l'Indien comme une source de salut

fiable, venant d'une tradition « millénaire » véritablement Autre. Cela fait partie d'une logique d'idéalisation de l'Indien non contaminé, pur, authentique. Or, ce qui apparaît pour beaucoup comme un regard valorisant de l'indianité pure est, de fait, la construction d'un Indien idéal suivant les idéaux des élites, une construction qui génère de nouveaux processus de discrimination.

Pour conclure, l'indigénisme local est largement structuré par des idéologies globalisées comme les droits de l'Homme, la préservation de la diversité, le libéralisme, le multiculturalisme, le New Age ou la critique de la « culture occidentale ». On doit remarquer, en outre, que ces idéologies se sont répandues, en bonne partie, grâce à la production culturelle du monde anglo-saxon, notamment celle des Etats-Unis (pour ne citer qu'un exemple très direct, nous avons celui de Carlos Castaneda, inspirateur de beaucoup d'indigénistes colombiens).

Les comparaisons comme celle qui est apparue au commencement de cette recherche entre les cas européen et latino-américain, semblent très prolifiques car elles permettent non seulement de comprendre l'importance des flux culturels transnationaux dans ce type de constructions, mais également de nuancer certaines hypothèses sur l'origine complètement autochtone de certains phénomènes locaux.

Jean Paul Sarrazin  
Docteur en Sociologie  
MIGRINTER - UMR 6588  
CNRS / Université de Poitiers  
[ipsarra@yahoo.com](mailto:ipsarra@yahoo.com)

## Migrants dans la ville. Une étude socio-anthropologique des mobilités migrantes à Salamanque

Thèse soutenue le 9 novembre 2010 par Gunhild Odden  
à l'Université de Poitiers

Cette thèse se propose d'étudier la mobilité des migrants et ses effets sur l'évolution de l'espace urbain à Salamanque, croisant une sociologie des parcours migratoires et une sociologie urbaine avec comme clé de lecture la notion de projet migratoire. L'hypothèse de départ est celle d'un projet migratoire qui se dessine et se redessine au gré des rencontres et des opportunités. Par une procédure méthodologique compréhensive, s'inscrivant dans le cadre de la socio-anthropologie, il s'agit de saisir la logique des parcours, c'est-à-dire par une approche longitudinale de reconstituer les successions temporelles de mobilité, d'événements, de situations, de projets, et de décrire et d'analyser les manières d'investir – spatialement et temporairement – la ville. Dans les lignes qui suivent seront présentés les principaux résultats de la recherche.

### Une ville moyenne de faible présence migratoire

Cette recherche a d'abord montré que le choix d'effectuer un travail d'enquête dans une ville qui n'est pas une ville où la densité des migrants est forte est d'un intérêt réel. Cela a déjà été souligné dans d'autres recherches. Julie Garnier (2006, 2008), dans ses travaux sur les commerçants africains en Poitou-Charentes, montre notamment que derrière une présence migratoire numériquement faible peut se cacher une diversité importante en termes d'origines nationales. Cette observation est également valable pour Salamanque où 99 nationalités sont recensées (MTAS, 2007). Une présence migratoire faible n'est donc pas synonyme d'absence de diversité. L'étude des mobilités des migrants dans un tel contexte n'est cependant pas, selon Garnier, exempte de

difficultés : elles demeurent « majoritairement invisibles » en l'absence de « quartiers labellisés », de « centralités commerciales » ou de concentration spatiale migratoire importante. Mais comme l'auteur le souligne, « cela présente néanmoins l'avantage d'interroger les outils méthodologiques dont nous disposons pour observer les présences et les initiatives étrangères dans la ville. Étudier des initiatives migrantes moins visibles en partant des espaces fréquentés et des situations urbaines de coprésence permet de considérer la question de « l'hétérogénéité sociale et culturelle » (Garnier, 2008 : 94). À partir d'espaces et d'acteurs différents au sein de la ville, et non seulement les espaces et les acteurs commerciaux, cette thèse a ainsi cherché à décrire des situations de coprésence variées, permettant de rendre compte de cette hétérogénéité sociale et culturelle dont parle Garnier : rencontres entre migrants étudiants et migrants économiques, entre migrants circulaires et migrants sédentaires, entre migrants commerçants et clients espagnols. Un premier apport de cette thèse est alors celui d'avoir procédé par une entrée par la ville, plutôt que par celle d'un ou plusieurs groupe(s) ethnique(s) prédéfini(s), et, ainsi, d'avoir rendu compte de dynamiques de mobilités divergentes, correspondant à des logiques et à des stratégies multiples, et ce dans un contexte de faible présence migratoire encore peu étudié.

D'un point de vue méthodologique, la recherche a plus particulièrement montré l'intérêt de procéder par une immersion dans la durée. Celle-ci a permis de rendre compte de l'évolution de différents lieux de la ville, de la reformulation du projet des informateurs et d'accéder à des informations que

l'on n'obtient pas lors d'une première rencontre. D'ailleurs, ce dernier terme est caractéristique de la démarche inspirée par celle de Tarrius, cette *rencontre* avec l'Autre. Par une expérience relationnelle de l'enquête de terrain, j'ai cherché à montrer l'intérêt de rendre compte des conditions de production du savoir anthropologique : ma propre expérience et mon propre statut ont joué un rôle dans le choix du sujet et dans la construction des données et ont, ainsi, été dévoilés.

### Lire le parcours

Quant à la notion de projet migratoire, constituant un fil rouge dans la carrière des migrants, elle apparaît, selon moi, d'un grand intérêt pour *lire le parcours*, dans le temps et dans l'espace. Cette notion ne permet cependant pas à elle seule une lecture satisfaisante ; elle doit être associée à d'autres notions. Ma Mung propose une réflexion en termes de « conditions extérieures » et de « dispositions intérieures ». Les conditions extérieures désignent alors « l'environnement dans lequel se réalisent les migrations » (Ma Mung, 2009 : 27). Ici, l'environnement a d'abord été appréhendé en termes de contexte national d'une part, et de contexte local d'autre part.

Le contexte national ici est avant tout marqué par un passage récent de pays d'émigration à pays d'immigration ; une augmentation du nombre d'étrangers spectaculaire, faisant du pays l'un des premiers pays européens récepteurs de migrants ; un besoin de main-d'œuvre et, ainsi, des opportunités réelles d'emploi ; et, enfin, une politique migratoire relativement souple. Plus récemment, ce même contexte a été bouleversé par des politiques migratoires plus restrictives et un marché du travail saturé.

Le contexte local, quant à lui, est marqué par une faible présence étrangère et un marché du travail peu opportun. Pour les étudiants, c'est la renommée de l'Université, les caractéristiques du castillan salmantin

et/ou l'existence de réseaux formels (échanges institués) ou informels (amis ou autres connaissances) qui peuvent expliquer le choix de venir étudier dans la ville. Pour les migrants, les liens forts sont également mis en avant lorsqu'il s'agit de dire sa présence dans la ville. Cette tendance n'est pas une spécificité propre à cette ville, mais s'inscrit dans une logique globale des mouvements migratoires. En revanche, son statut de ville frontière (proximité avec le Portugal), de ville d'accueil (ONG accueillant des jeunes demandeurs d'asile) ou de ville à l'image tranquille caractérise plus spécifiquement le contexte local et s'inscrit dans cet « environnement des migrations ».

La capacité de puiser dans un réseau, de le mobiliser ou de contribuer à le créer, relève des dispositions intérieures et se révèle fructueuse en termes de projets, qu'il s'agisse de la réalisation d'un projet déjà identifié – généralement fruit, lui aussi, d'une rencontre antérieure – ou de l'identification d'un nouveau projet. C'est dire que la rencontre et le projet vont de pair, l'un engage l'autre et vice-versa. C'est aussi dire que notre hypothèse de départ est confirmée. Ce résultat s'inscrit dans la logique d'autres recherches empiriques menées sur le sujet (Pian, 2008, Hily et Rinaudo 2002). Tout individu n'est cependant pas doté des mêmes capacités relationnelles permettant de s'inscrire dans cette logique de projet, ou des capacités à mobiliser les réseaux existants. Le savoir-être et le savoir-faire – les dispositions intérieures – se révèlent alors inégalitaires dans l'expérience migratoire.

### Investir la ville

Pour certains, la ville de Salamanque représente une première installation alors que d'autres ont vécu une expérience migratoire ailleurs avant de venir à Salamanque. D'autres encore y reviennent, soit dans la logique d'une circulation (des allers-retours qui se répètent), soit dans la logique d'une réinstallation (on y revient après un séjour plus ou moins long dans une

autre ville espagnole ou dans un autre pays). Enfin, il y a ceux qui projettent de quitter la ville, dans un futur proche ou lointain. C'est dire que les parcours des migrants rencontrés sont marqués par des va-et-vient, des renouvellements de mouvements, des investissements dans différents lieux et des projections de mobilité future. Des parcours qui, à leur tour, se réalisent en fonction d'un projet en constante évolution, se dessinant et se redessinant en fonction des rencontres et des opportunités ; une logique m'amenant à avancer l'hypothèse selon laquelle on circule pour mieux s'installer. Ces migrants sont donc mobiles, mais ils sont également ancrés – d'une manière ou d'une autre – dans la ville.

Les institutions de la ville, et plus particulièrement les ONG et l'Église, se présentent comme des ressources importantes pour les migrants. Leur « bonne utilisation », semble cependant dépendre d'un projet de départ : l'obtention des papiers ou d'un hébergement, l'apprentissage de l'espagnol, la recherche d'un travail... En revanche, en l'absence d'un projet défini, faire de ces structures formelles une ressource semble plus difficile. Une autre caractéristique des ONG est celle d'organiser, en collaboration avec les associations de migrants, des événements culturels, donnant une visibilité importante à la « multi-culturalité » dans la ville. Néanmoins, ces manifestations traduisent surtout une volonté des autorités – qui les subventionnent – et des organisations de transmettre l'image d'une coprésence paisible, d'une « intégration réussie ». Les fêtes culturelles des associations des migrants, organisées par des personnes ressources du groupe, rentrent dans la même typologie : si elles sont appréciées par les migrants, et témoignent d'une sociabilité en termes d'identification à tel ou tel groupe, ces événements ne sont que très ponctuels et ne donnent qu'une image très partielle – parfois fabriquée en fonction de la construction sociale de l'immigration idéale – des dynamiques migratoires dans la ville. Ce sont surtout les associations qui se sont

organisées pour la distribution de nourriture (l'association des Boliviens), de *bolsa de trabajo* (système de recrutement) ou de microcrédits (l'association des Latino-Américains) que l'on peut catégoriser comme jouant un rôle allant au-delà de la simple visibilité ethnique du groupe au sein de la ville.

Les parcs, le marché hebdomadaire et la scène nocturne quant à eux sont représentatifs des lieux de « l'ethnisation » de la scène urbaine. Si les Boliviens se sont appropriés la *Plaza de Burgos*, le *Parque de los Jesuitas* est fréquenté par des groupes aux statuts et origines divers. Au marché, ce sont surtout les Sénégalais qui ont su se faire une place, tout en collaborant avec la population locale gitane, toujours majoritaire, et l'investissement se joue sous la forme d'apprentissage du rôle de vendeur, d'accord tacite, de tolérance, de stratégies, d'un ordre établi en fonction de l'ancienneté. L'étude de la scène nocturne nous montre comment l'on « apprend à faire la fête » ; comment ce cadre pour beaucoup constitue un lieu propice pour nouer des liens, amicaux ou amoureux ; comment les interactions de la nuit ne sont pas les mêmes que celles de la journée. L'étude du quartier Garrido a permis d'analyser les interactions avec les Espagnols ; de montrer comment le migrant commerçant a su et pu s'insérer dans un contexte local marqué par une tradition ouvrière et comment cette insertion a mené à la création de nouvelles formes de sociabilités entre autochtones et migrants. Si la plupart des établissements développent une stratégie de proximité, d'autres attirent une clientèle venant de l'extérieur, donnant ainsi du sens au quartier à l'échelle de la ville. Quartier porteur de dynamiques contemporaines, on vient désormais à Garrido Norte pour chercher ce que l'on ne trouve pas ailleurs. Ces caractéristiques (quartier ouvrier qui devient un quartier de migrants, « mixité » de produits/services/clients, absence de phénomène de « ghettoïsation ») ne sont cependant pas propres au quartier Garrido Norte ou à Salamanque, mais se

retrouvent dans d'autres villes moyennes en Espagne, ce qui m'amène à décrire Salamanque comme un modèle de ville moyenne, mais aussi comme un modèle de ville espagnole moins receveuse de migrants.

Aujourd'hui à Salamanque, les migrants tentent donc d'organiser leurs quotidiennetés, leurs installations provisoires ou plus durables, dans un milieu urbain loin des capitales comme Madrid ou Barcelone. Sans être particulièrement caractérisée par des politiques généreuses pour intégrer les nouveaux arrivés, Salamanque offre cependant des possibilités, certes peu importantes, d'accéder à des ressources dans un contexte urbain où des rencontres et des échanges entre les établis et les nouveaux arrivés sont réels. Les ressources utiles de l'espace local sont donc accessibles sans trop de difficultés : le migrant sait vite comment se repérer et à quelle porte frapper dans la ville.

Situer mes enquêtes à Salamanque s'est avéré d'une grande pertinence pour analyser les modalités d'organisation des migrants et saisir la logique des parcours et des manières d'investir la ville. Ce type de configuration urbaine qualifiée de « ville moyenne » peut alors permettre, par contraste avec les dynamiques observées dans les métropoles, de reposer la question des places qu'occupe l'étranger lors de ses cheminements migratoires, soit une orientation ramenant finalement au statut de l'espace et à sa signification sociale.

Gunhild Odden  
Chercheure au Centre pour la  
communication interculturelle (SIK),  
Stavanger, Norvège  
[gunhild.odden@sik.no](mailto:gunhild.odden@sik.no)

## Bibliographie

Garnier, Julie (2008) Mettre en scène l'altérité : stratégies, enjeux et contraintes. Le point de vue des "commerçants africains" en milieu urbain, *Diversité urbaine*, Vol. 8, N° 1, pp. 89-112.

Garnier, Julie (2006) *Pratiques de l'échange, circulations et stratégies spatio-temporelles : la mise en scène des commerçants africains en milieu urbain*, Poitiers, Université de Poitiers, 582 p.  
Th. Doct. : Socoi. : Poitiers : 2006.

Hily, Marie-Antoinette ; Rinaudo, Christian (2002a) Entrepreneurs migrants sur le marché de Vintimille, in Petaldi, Michel (Dir.), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve & Larose, pp. 335-351.

Ma Mung, Emmanuel (2009) Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité, in Dureau, Françoise ; Hily, Marie-Antoinette (Dir.), *Les Mondes de la mobilité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 25-38.

Pian, Anaïk (2009) *Aux frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris, La Dispute, 237 p.

## Cycle de conférence sur l'histoire des migrations internationales et des luttes contre les discriminations, Espace Mendès France, Poitiers 2010-2011

Compte-rendu par Mickaël Quintard

**L**e cycle de conférence 2010-2011 organisé par l'Espace Mendès-France de Poitiers s'est appuyé sur l'aide du réseau des chercheurs et universitaires du laboratoire Migrinter avec le soutien de l'Acse. Un ensemble de séances ont été organisées autour de sept intervenants pour la plupart universitaires. Des thématiques variées ont été abordées, de l'asile (Luc Legoux et Smaïn Laacher), aux Gens du Voyage (Céline Bergeon et Christian Quella) en passant par des sujets plus larges avec la conférence inaugurale de Gildas Simon ou des problématiques plus précises inspirées d'étude de cas : la question du genre à travers le cas de migrantes marocaines en France (Nasima Moujoud) ou des trajectoires de mobilité sociale et professionnelle des migrants tunisiens (Anne-Sophie Bruno). Nous avons choisi pour *e-migrinter* de restituer les interventions de Gildas Simon et de Luc Legoux.

Conférence de Gildas Simon : « *Histoire coloniale et mondialisation des migrations internationales* »

La réflexion de Gildas Simon s'articule autour des trois notions que sont la colonisation, la mondialisation et la migration internationale. Après avoir rappelé leurs définitions, la réflexion s'oriente autour du rôle des colonisations et décolonisations dans la genèse des migrations internationales, et plus précisément des articulations anciennes entre les métropoles des anciens pays colonisateurs et les anciens territoires colonisés ; puis autour de celui de la mondialisation dans les nouvelles formes de migrations internationales.

C'est avec le cas algérien que Gildas Simon tente de montrer le rôle de la colonisation au sein de la genèse des migrations internationales. Il montre notamment que les premières migrations kabyles ne correspondent pas à des migrations spontanées puisqu'elles rentrent dans le cadre de « recrutements » organisés par des entreprises marseillaises. Il revient également sur la nécessité d'inscrire la réflexion dans le temps long, comme le montre l'écart important entre le début de la colonisation (1830) et le début des migrations de certains Algériens en direction de la France. Si les migrants algériens constituaient la base de l'immigration ouvrière en France, la première guerre mondiale fut un véritable tournant dans le développement des migrations internationales qui diffusa l'« onde migratoire » et l'habitude de franchir la Méditerranée était maintenant établie dans les comportements migratoires.

Gildas Simon aborde ensuite le temps de la décolonisation (1945-1962) et des « Trente Glorieuses », ainsi que le développement et la consolidation des « couples migratoires ». Fonctionnant sur un modèle colonial, ces couples évoluèrent avec la décolonisation et les évolutions furent différentes selon les pays concernés.

À partir des années 1970, commence le temps de la mondialisation et de l'élargissement du « champ migratoire ». Les couples migratoires n'étaient alors plus exclusifs, le modèle colonial évoluait pour devenir spatialement et culturellement plus diversifié. Des phénomènes de « report » apparurent, certains migrants réorientant alors leurs parcours selon les politiques des pays d'accueil. À ce titre, l'Espagne et l'Italie devinrent des pôles forts attractifs. Le lien colonial perdit de l'importance au profit de logiques économiques nationales, mais également au profit de la logique de mondialisation. Si la logique coloniale a pu rendre compte de la genèse des migrations internationales et de leur intensification, elle s'est peu à peu effacée pour laisser place à d'autres logiques. Si les migrations internationales ont des substrats historiques et culturels liés à la colonisation ; c'est à d'autres dynamiques fondamentales qu'obéissent aujourd'hui les comportements migratoires. Le facteur économique est devenu déterminant, comme en témoigne la proportionnalité entre nombre de migrants et niveau de richesse des pays. Le « mythe de l'eldorado » est aujourd'hui plus vivant que jamais, il est de nos jours notamment entretenu par les moyens de communication tels que la télévision et internet.

En conclusion, Gildas Simon rappelle que la migration n'est pas seulement une question interrogeant les décideurs, c'est également une réponse. En effet, dans un monde divisé par de fortes inégalités économiques et sociales, les migrations constituent une réponse pour accéder à la dignité que certains ne peuvent atteindre dans leurs pays.

### Conférence de Luc Legoux : « *La soumission par les mots : étude des catégories administratives des migrants et des réfugiés* »

Dans le cadre de sa conférence « *La soumission par les mots : étude des catégories administratives des migrants et des réfugiés* » à l'espace Mendès France à Poitiers, le 12 novembre 2010, Luc Legoux commence par rappeler le cadre général du vocabulaire. Du point de vue de l'accueil des États, l'asile est une forme d'ingérence dans un conflit, ce qui l'inclut dans la problématique des relations internationales. À l'origine lié aux sanctuaires de l'Antiquité (sa pratique confortant alors le pouvoir en place), l'asile est présenté comme un élément de la défense des droits de l'homme de la Révolution française jusqu'à 1989. Il est aujourd'hui davantage lié à des sentiments humanitaires, liaison correspondant alors à un habillage idéologique ayant tendance à faire oublier un certain égoïsme des États. Il est ici mentionné l'importance du vocabulaire dans ces processus d'instrumentalisation.

L'exposé s'organise autour de cinq expressions, et ce afin de montrer l'évolution du vocabulaire et son importance : l'immigration politique, les réfugiés politiques, les demandeurs d'asile, la protection subsidiaire et les réfugiés climatiques.

L'immigration politique est un terme largement employé au début du régime d'asile (Convention de Genève, 1951), lequel sous-entend que l'immigration a un caractère politique. À l'époque, l'association de ces deux termes est favorable à l'accueil d'autant que les besoins en main-d'œuvre sont élevés. C'est en 1978 que l'appellation d'« immigration politique » disparaît dans le langage tant des institutions que des associations.

C'est ensuite la phase de l'emploi du terme de « réfugié politique ». Celui-ci,

même s'il n'a aucune valeur juridique, véhicule une image positive dans l'opinion et est investi d'une certaine respectabilité. Mais l'opposition entre réfugié politique et réfugié économique grandit, et la terminologie de réfugié politique disparaît en 1986. On assiste alors à un certain abandon de la volonté politique au profit d'une compassion humanitaire.

L'expression de « demandeur d'asile » vient remplacer celle de « réfugié en attente de statut » en 1981, année où l'existence de fraudes est découverte (demandes multiples). On ne présuppose alors plus que la personne est réfugiée, mais plutôt qu'elle en a la capacité d'être déboutée. Avec l'accroissement des demandes rejetées, l'usage du terme se généralise, tout comme la présomption de demande abusive.

La protection subsidiaire est quant à elle le fruit de l'harmonisation des politiques migratoires de l'Union Européenne. Il s'agit de protéger les individus menacés de mort, tortures et menaces graves en raison de violences liées à des conflits armés. Si l'on suit la définition de manière stricte, cette protection ne devrait alors bénéficier qu'à un nombre de personnes relativement restreint, les autres se retrouvant inclus dans le statut de la Convention de Genève. Pourtant, cette protection concerne un nombre d'individus toujours plus important. Cette mesure qui théoriquement devait être complémentaire de la Convention de 1951, devient peu à peu une mesure de substitution et entraîne une précarisation du statut puisque par exemple la protection est désormais temporaire.

Enfin, l'émergence de l'expression de « réfugiés climatiques » renvoie à trois enjeux : celui de la gestion des migrations au niveau mondial – lié au nombre important de personnes concernées –, de la protection des réfugiés politiques et du développement des organisations appelées à gérer ces mouvements migratoires. Le risque pour le sujet des réfugiés politiques étant que le développement d'accords de coopération permettrait de refuser l'asile, notamment par le biais d'une protection apportée sur place. L'émergence de cette expression est donc une aubaine pour les pays du Nord dans une perspective de fermeture des frontières. Le risque majeur étant celui d'un affaiblissement du système juridique international de protection.

En conclusion, Luc Legoux rappelle que les mots orientent plus qu'ils ne décrivent et qu'il est aujourd'hui nécessaire de résister au langage dominant.

Mickaël Quintard  
Doctoranten Géographie  
Migrinter UMR 6588  
CNRS – Université de Poitiers  
[mickael.quintard@univ-poitiers.fr](mailto:mickael.quintard@univ-poitiers.fr)

## « Les migrations internationales peuvent-elles contribuer au développement des régions de départ ? » Café Géographique, Strasbourg, 8 décembre 2010

Compte rendu par Marie Chabrol

**C**omme toutes les grandes villes universitaires, Strasbourg a ses « cafés géographiques ». Ils se déroulent chaque mois, au Nuevo Café Milano, un café à l'ambiance cosy, fréquenté par les étudiants et les enseignants de l'Université. Face à un petit comité de passionnés de géographie, Gildas Simon, fondateur du laboratoire MIGRINTER, est venu y parler de migrations et de développement, un soir de décembre enneigé. Ce fut l'occasion de rappeler les fondements d'un débat ancien, réalimenté par des travaux récents.

Les migrations peuvent-elles contribuer au développement des pays de départ ? Gildas Simon a longtemps pensé le contraire, notamment dans des régions comme le Sud tunisien, où l'émigration dans les années 1970 était un phénomène social intense, créant une concurrence déloyale aux activités locales traditionnelles, entraînant peu à peu l'abandon des terres productives et la construction de maisons ostentatoires.

Avec le temps, mais aussi avec l'augmentation du nombre de travaux consacrés au développement à différentes échelles, Gildas Simon a changé de point de vue.

Selon l'ONU en 2010, il y aurait actuellement 210 millions de migrants dans le monde (considérés comme toute personne résidant dans un autre pays que son pays d'origine pour une durée égale ou supérieure à un an), auxquels l'on peut ajouter 20 à 30 millions de migrants irréguliers. Les deux tiers de ces migrants sont originaires de pays du Sud : d'Asie, des Caraïbes, d'Amérique centrale et d'Afrique.

Le développement, selon Gildas Simon, ne signifie pas simplement la croissance économique dans un territoire donné, mais aussi l'élévation qualitative du niveau de vie (l'accès à l'éducation, aux soins de santé, la baisse de la mortalité infantile, etc.). Ce « développement humain » n'est pas possible sans la participation de la population, qu'il s'agisse des personnes sur place ou de ceux qui ont migré.

Parmi les migrants, trois types de relations aux espaces d'origine se dessinent : ceux qui quittent définitivement le pays et

rompent tout lien, les travailleurs saisonniers qui font des navettes et ceux, la majorité, qui s'installent de manière permanente dans un autre pays tout en conservant des liens étroits avec leur pays de départ.

Aujourd'hui, le développement des systèmes de transport, la baisse des coûts, Internet et les nouveaux moyens de communication permettent le maintien de liens forts, affectifs et économiques. À l'échelle mondiale, les remises (l'argent envoyé par les migrants dans leur pays d'origine) représentent 280 à 300 milliards de dollars par an, une somme très supérieure aux aides publiques au développement et aux investissements directs à l'étranger (IDE). Les premiers financeurs des pays du Sud sont donc les migrants eux mêmes... Au Maroc par exemple, les remises des Marocains résidant à l'étranger (les MRE) sont plus importantes que les revenus du tourisme et du phosphate. Les États l'ont bien compris, surtout ceux qui reçoivent peu de devises. Certains, comme le Mexique, s'en servent aussi comme un levier pour le développement local : dans le centre-ouest du Mexique, explique Gildas Simon, les autorités locales et l'État investissent chacun un dollar pour chaque dollar investi par un migrant.

Au niveau de la sphère familiale, dans les espaces de départ, toutes les familles de migrants ont des niveaux de vie supérieurs à ceux des familles sans migrants. 500 millions de personnes vivent ainsi de la migration, qui représente ainsi la forme de redistribution des richesses la plus efficace au monde et joue un rôle essentiel dans la lutte contre la pauvreté.

Le Sud tunisien, extrêmement pauvre dans les années 1960, reçoit des remises depuis plus de 40 ans. C'est aujourd'hui devenu une région riche, bien plus riche que d'autres régions de Tunisie, où l'épargne s'est accumulée et a permis le développement du tourisme, tandis que l'État y a développé les infrastructures.

Marie Chabrol  
Doctorante en géographie  
Migrinter UMR 6588  
CNRS / Université de Poitiers  
[machabrol@gmail.com](mailto:machabrol@gmail.com)

« Méditerranée Sud : Le retour du cosmopolitisme ?  
Mobilités, altérités et reconstructions identitaires sur la rive  
sud de la Méditerranée », Colloque organisé à Rabat,  
8, 9 & 10 juin 2011

Compte rendu par Anne-Laure Counilh

**L**a bibliothèque nationale du Royaume du Maroc à Rabat a accueilli les 8, 9 et 10 juin 2011 un colloque intitulé « Méditerranée Sud : le retour du cosmopolitisme ? Mobilités, altérités et reconstructions identitaires sur la rive sud de la Méditerranée » co-organisé par le Centre Jacques Berque, l'Institut français de Rabat, le Conseil de la Communauté Marocaine à l'Étranger et la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc à l'initiative d'Ali Bensaad. Ces trois journées ont présenté plus d'une trentaine de travaux d'universitaires, de chercheurs, de doctorants, de militants et d'artistes autour de la question du renouveau des pratiques sociales et spatiales dans le contexte de l'évolution des mobilités dans les pays du sud de la Méditerranée.

Ces journées ont articulé leurs réflexions autour de quatre grands thèmes : (1) Nouvelles immigrations et nouveaux enjeux identitaires ; (2) L'émigration et ses effets : retours sur la question de la citoyenneté ; (3) Les nouvelles formes de rencontre avec l'Autre : tourisme de résidence et pèlerinages confrériques ; (4) La ville, lieu d'interaction identitaire. Une attention particulière a été portée sur les pays du Maghreb, notamment le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Certaines communications ont permis d'élargir la réflexion à d'autres aires géographiques (Syrie, Liban, Mauritanie) ou de la préciser avec des études de cas à l'échelle locale de villes comme Fès, Essaouira ou Alger. La réflexion a été enrichie par la pluralité des approches disciplinaires.

Les différentes communications ont abordé la problématique du cosmopolitisme à travers des populations très variées allant des élites (les diplômés maghrébins des grandes écoles françaises dans la présentation d'Eric Gobe), des entrepreneurs (les commerçants chinois dans le travail de Samia Hammou, les entrepreneurs indiens dans le Golfe à travers les recherches de Philippe Venier), les religieux (les mourides en pèlerinage, Djohara Berriane), les étudiants subsahariens de confession protestante au Maroc (Hakima Laala Hafdane), les minorités religieuses (la présence des juifs karaïtes en Afrique du Nord dans le travail de Josef Shovanec), ethniques (Raed Bader), linguistiques (à travers la problématique amazigh abordée par Mari Oyri-Varacca), ou encore les réfugiés (Kamel Doraï).

L'attention particulière portée au thème de l'altérité nous a présenté un « Autre » pluriel dans une relation toujours dialectique et complexe entre le « Je », le « Nous » et le « Eux ». Le thème de l'altérité a été particulièrement abordé, présentant un « Autre » tantôt proche, tantôt lointain. L'Autre est européen (à travers le tourisme de résidence des Français au Maroc étudié par **Marina Lefebvre**), asiatique (l'étude des trajectoires des bonnes philippines à Beyrouth par **Assaf Dahdah**), ouest-Africain (à travers les parcours des aventuriers subsahariens en Mauritanie par **Anne-Laure Counilh**) ou issu d'une minorité nationale. Il contribue à ébranler les identités locales et nationales, bouleverse par ses pratiques différentes en suscitant des représentations fortement contrastées et des débats souvent passionnels.

Les termes de bricolage identitaire, d'hybridité, de co-présence et d'influences réciproques ont traversé les présentations pour s'accorder sur une grande diversité des figures de l'Autre. Des frictions et des interactions fortes entre les populations sont mises en évidence à travers les situations de co-présence et la rencontre entre l'Ici et l'Ailleurs. Tous les intervenants se sont accordés pour ancrer ces problématiques de l'altérité dans une spatialité concrète, notamment à travers la problématique de l'espace public. Ce dernier est alors présenté comme un lieu de visibilité (« *Les Noirs en Algérie : les « nôtres », les « leurs ». Différentes échelles de la disqualification* » par **Salim Khiat**), un lieu de lutte entre visibilité et invisibilité mais aussi un lieu de revendication (question cruciale à travers la situation du mur séparant Israël et la Palestine présenté par **Guillaume Vareilles**).

Les journées ont été denses (plus de 40 communications en 3 jours) et les questions nombreuses, les problématiques identitaires suscitant de vives réactions tant scientifiques que personnelles. Mais les débats se sont accordés sur l'idée de sociétés soumises à des changements internes

rapides, dans un contexte globalisé où les influences extérieures sont fortes (à travers la mobilité des personnes et des idées, au-delà de celle des capitaux).

En conclusion, **Baudouin Dupret**, Directeur du Centre Jacques Berque, a résumé trois points forts de ces journées : la nécessité de laisser ouverte la définition du cosmopolitisme et de l'envisager comme un notion évolutive fortement imprégnée des contextes spatiaux et historiques ; l'importance de la description ethnographique et monographique des phénomènes dans un contexte spatialisé à une échelle locale ; la pertinence d'observer des pratiques sociales et spatiales en plaçant l'acteur au centre de la réflexion. Pour sa part, **Driss el Yamazi**, Président du Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger, a conclu sur la nécessité d'intégrer à la fois des approches en termes de diversité, de mobilité et d'altérité dans les enjeux contemporains du cosmopolitisme sur la rive sud de la Méditerranée.

Anne-Laure Counilh  
doctorante en géographie  
Migrinter UMR 6588  
CNRS / Université de Poitiers  
[alcounilh@gmail.com](mailto:alcounilh@gmail.com)

## NOTES DE LECTURE

Gatti, Fabrizio (2008) *Bilal sur la route des clandestins*, Paris, Editions Liana Levi, 478p.

Mickaël, Quintard

Dans cet ouvrage d'investigation, Fabrizio Gatti, journaliste italien, suit le parcours de migrants en quête d'Europe. De Dakar à l'île de Lampedusa, en passant par Niamey, Agadez ou encore Dirkou, l'auteur vit à leurs côtés la dure réalité du parcours. Il livre de précises descriptions et une grande qualité d'enquête permettant de se plonger pleinement dans les situations vécues par ces « héros ».

Son voyage débute à Dakar avec les usuels problèmes de transports et d'acclimatation. Après s'être fait voler son sac comportant ses cartes indiquant les puits et nappes phréatiques du Sahara, il croise les premiers destins brisés de certains. En même temps qu'il appréhende les mécanismes du trafic des clandestins, l'auteur découvre les raisons profondes de certains départs. C'est notamment à travers le portrait d'Ousmane, taximan perdant brusquement son outil de travail, qu'il comprend ces moments de basculement, ces moments où l'on décide d'arrêter la débrouille pour tenter sa chance sur la route. Derrière la voiture fracassée d'Ousmane, c'est la migration d'errance à travers le désert et la mer qui se dessine.

Fabrizio Gatti arrive ensuite à Niamey où il sait bien que c'est là que commence vraiment le voyage, la direction du Nord y est prise et le projet peut basculer vers le parcours. Agadez est la première véritable étape de l'axe de circulation reliant les deux rives du Sahara. Il y rencontre ceux qui sont parvenus jusqu'aux portes du désert, mais qui, dépouillés de tout, n'ont plus les moyens de le franchir. Extorqués de check-point en check-point, Agadez est pour beaucoup

d'entre eux la fin du périple. Bloqués et sans argent, beaucoup de ceux qu'il appelle les *stranded* ne peuvent plus rebrousser chemin. C'est avec eux qu'il va séjourner, qu'il va écouter et qu'il va voir. Il découvre alors l'« économie de transit » et la violence de la situation des *stranded*, la corruption, les sévices des militaires, la faim et la soif et les multiples formes d'exploitation.

Plus au Nord, l'auteur découvre l'oasis de Dirkou, celle des esclaves. Véritable plaque tournante du trafic de clandestins pour les passeurs, elle est une cage pour les migrants, dont le Sahara et le Ténéré sont les barreaux. Comment épargner et repartir quand le salaire ne dépasse pas le montant de la nourriture ? Pris au piège, les *stranded* doivent alors travailler « gratuitement » pour survivre. « *Dure comme Dirkou* », l'oasis est bel et bien le point névralgique de la souffrance des migrants et de l'exploitation par les passeurs.

Refoulé à la frontière libyenne, Fabrizio Gatti doit renoncer à son itinéraire initial. Après contournement, la deuxième partie de l'ouvrage se déroule alors sur l'autre rive du Sahara. Après avoir rencontré certaines conditions de départ et connu la traversée du désert, l'auteur veut voir les situations d'arrivée. Les côtes tunisiennes et l'investigation de l'organisation des départs des « *Lampa Lampa*<sup>1</sup> » passées, l'auteur décide de prendre l'identité d'un kurde et de se faire enfermer au sein du centre de rétention de l'île de Lampedusa. Fabrizio Gatti devient alors Bilal Ibrahim El Habib. Si

<sup>1</sup> En référence à la destination qu'est l'île de Lampedusa.

la nationalité des autorités changent, les traitements restent les mêmes. Il y rencontre alors le bafouement des droits, le mauvais traitement des dossiers, la crainte des retours en Libye et l'ambiguïté des relations entre ce pays et l'Union Européenne. C'est à travers les rapatriements en Libye, puis l'abandon au beau milieu du désert, que l'externalisation prend alors tout son sens. C'est alors bien souvent le retour vers les passeurs, mais cette fois-ci dans l'autre sens, direction Dirkou et Agadez, où bon nombre de migrants redeviennent *stranded*.

Sur l'une ou l'autre des deux rives, l'auteur nous décrit l'importance et l'essor toujours plus important du trafic des clandestins. Des sommes versées aux militaires aux prix d'embarcation des *Lampa Lampa* en passant par les multiples frais de transport au moment de la traversée du désert, l'auteur déroule l'importance de la circulation des hommes et des sommes d'argent. Face aux multiples barrières, aux extorsions, aux souffrances physiques ou encore à la « *chambre des tortures libyennes* », le combat de certains d'entre eux devient celui du retour. Les plus chanceux se retrouveront sur le sol italien avec une feuille d'expulsion qu'ils se hâteront alors de déchirer.

D'une grande richesse, ce livre permet de mieux saisir les difficiles conditions de ces voyageurs contemporains, ainsi que les nouvelles facettes de l'esclavage moderne. En donnant la parole à certains de ses compagnons de route, Bilal leur permet de ne pas sombrer dans le silence et l'oubli des étendues désertiques du Sahara. Journaliste ou écrivain, journaliste et écrivain, Bilal et Fabrizio semblent ne faire qu'un.

Mickaël Quintard  
doctorant MIGRINTER  
UMR 6588 – CNRS/ Université de Poitiers  
[mickael.quintard@univ-poitiers.fr](mailto:mickael.quintard@univ-poitiers.fr)

**Tarrius, Alain (2010) *Migrants internationaux et nouveaux réseaux criminels*, Canet, Trabucaire, 160 p.**

**Khalid Rhimou**

Ce livre s'inscrit dans la continuité des travaux de recherches effectués par Alain Tarrius sur la transmigration. Ces études l'ont amené à s'interroger sur les différents liens qui peuvent exister entre des acteurs de la migration internationale et l'intervention de réseaux criminels, et ce tout au long de leur parcours migratoire.

Pour commencer, l'auteur met en valeur l'émergence d'acteurs souterrains participant au commerce international à travers l'exemple des transmigrants afghans. Les activités de ces migrants, notamment la vente de produits électroniques venant des grandes firmes sud-asiatiques, s'organisent autour de plate-forme d'approvisionnement situées en Turquie ou en Géorgie. L'écoulement des produits se fait sur les marchés européens en s'affranchissant des règles du commerce international. Ces stratégies commerciales permettent aux populations pauvres de se procurer des produits électroniques bon marché.

La crise financière mondiale a entraîné le retrait des groupes bancaires émiratis qui finançaient ces activités, contribuant ainsi à modifier ces circulations migratoires afghanes. Des réseaux criminels turcs et italiens ont repris ces activités d'investissement en offrant aux Afghans la possibilité de pérenniser leurs activités commerciales, et trouvent par la même occasion un moyen de blanchir d'importantes sommes d'argent. Ces acteurs criminels contraignent des Afghans à cultiver le pavot en Turquie, pendant leurs parcours migratoires. Les transmigrants Afghans se trouvent par conséquent, associés à ces réseaux sous peine de voir leurs activités commerciales disparaître. L'auteur prévient les amalgames en justifiant que ces Afghans

ne sont pas « *impliqués dans les trafics de la drogue, mais salariés dans la culture du pavot* » (p. 60). Dorénavant, la transmigration afghane vers les Balkans est rythmée par une saisonnalité imposée, c'est-à-dire liée aux phases de culture. Auparavant, ces migrants contribuaient à la circulation de produits licites. Aujourd'hui, ils sont utilisés comme main d'œuvre bon marché par des réseaux criminels, à des fins de production de produits illicites. L'auteur met en valeur la superposition entre circulation migratoire, circulation des capitaux et circulation de produits manufacturés de hautes technologies. Ces circulations réunissent différents acteurs, sans lien apparent, (migrants, réseaux criminels et grandes firmes asiatiques), dans un espace réticulaire mondial.

Dans un deuxième temps, Tarrius s'intéresse à une autre « zone criminogène »<sup>1</sup> qui s'étend de la Bulgarie au Sud de l'Italie, en passant par la Macédoine, le Kosovo et l'Albanie. Il poursuit les recherches débutées par immersion dans les autocars bulgares pour suivre des migrants Afghans. Initialement infructueux, ce terrain l'a finalement amené à rencontrer des miliciens Albanais au passage de la frontière macédo-kosovare. Dans cette zone, les trajectoires migrantes croisent des réseaux criminels aux activités empreintes d'un engagement « politique ».

Contrairement aux entrepreneurs qui se déplacent en groupe, ces migrants sont en général solitaires. Ils sont recrutés en Turquie par des réseaux criminels, qui opèrent entre l'Albanie et la Serbie en passant par le Kosovo et le Monténégro.

---

<sup>1</sup> Dans ces espaces, toute initiative d'un étranger est rapidement soumise à des intérêts criminels locaux.

Cette vaste région est un lieu de trafic de psychotropes géré par les milieux criminels Italiens, très bien implantés dans cette région. L'auteur relate le processus, par lequel les migrants sont détournés de leur projet migratoire initial pour être mis au service de groupes criminels liés au trafic de drogues.

Puis, Tarrius et Bernet se penchent sur le cas des femmes migrantes et sur le travail du sexe en Espagne, au sein de la vaste ceinture littorale qui s'étend de la Jonquera à Malaga. Selon les estimations officielles, les femmes se livrant à la prostitution seraient composées à 90% d'étrangères. Les observations de l'auteur révèlent le croisement des trajectoires individuelles avec des réseaux criminels. En effet, la passe se négocie avec une dose de cocaïne. Ainsi, les auteurs mettent en avant les relations entre une activité dite « *aléale* » (la prostitution) et une autre purement illégale (la consommation de cocaïne). Ensuite, nous découvrons les témoignages saisissants des sept jeunes femmes de différentes origines (albanaise, bulgare, géorgienne, libanaise, macédonienne, marocaine et tunisienne). Elles confient leurs trajectoires migratoires et fournissent « *des argumentaires raisonnés de leurs étapes* » (p. 128).

Tout au long de cet ouvrage, Tarrius décrit les transformations et les mécanismes de fonctionnements des réseaux criminels. Dressant l'image d'organisations profondément restructurées, il brise la figure désuète des « *mafias* », caractérisées par une gestion locale, opaque et impénétrable. La métaphore d'une organisation en forme de pieuvre est remplacée par celle de la toile avec l'importance croissante des NTIC dans la gestion des structures criminelles. Elles se déploient dans un espace de plus

en plus mondialisé, révélant leur grande flexibilité. Ce livre permet également de découvrir leurs nouveaux modes de recrutements : les réseaux profitant de la vulnérabilité des migrants, qui traversent leur zone de contrôle. Dès lors, les migrants deviennent dépendants de ceux-ci pour continuer leur parcours migratoire. Ces recherches explorent les liens subtiles qui existent entre réseaux criminels et migrants internationaux. Enfin, au-delà de l'aspect innovant du thème abordé, Tarrius et Bernet offrent ici aux lecteurs des pistes méthodologiques et un regard critique sur la recherche en terrains sensibles.

Khalid Rhimou  
Étudiant Master II MIES  
Université de Poitiers  
[krhimou@gmail.com](mailto:krhimou@gmail.com)